LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 16 JANVIER 1959 PRIX: SEPT CENTS

L'électorat se prononcera le 27 février sur le plan final des divisions scolaires

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

La Commission pour la répartition des limites des divisions secondaires au Manitoba a fait son rapport final au gouvernement le mercredi matin de cette semaine.

Nommée il y a environ neuf semaines, la Commission avait préparé une carte des projets de divisions et avait tenu 90 audiences publiques dans toutes les parties de la province pour entendre plus de 200 mémoires devant 5,000 personnes. Après avoir tenu compte de plusieurs suggestions, elle a soumis au gouvernement des recommandations qui favorisent l'établissement de 46 divisions.

Pas de changement

Parmi les districts qui demeurent intacts et qui ne prendront pas part au vote populaire le 27 février prochain, se trouvent ceux de Winnipeg, St-Boniface, Norwood, Fort Garry (municipal), St. James et Flin Flon. Dans ces endroits, la Commission scolaire actuelle deviendra la commission de la grande division, mais elle gardera contrôle sur les écoles élémentaires comme à présent. Le système de numérotage ayant été changé, cependant, ces districts n'auront pas le même numéro qu'à l'heure actuelle. Ainsi, le district scolaire de St-Boniface no 1188 deviendra la division scolaire de St-Boniface no 4.

La grande unité scolaire de Dauphin-Ochre River demeure intacte, mais, n'étant pas un simple district, on y votera sur le nouveau système et, par vote favorable, les anciens districts locaux de l'unité reviendront à la vie.

Une quarantaine, environ, de districts ont été reconnus comme "districts éloignés", ne faisant partie d'aucune division, ce qui leur donne droit à tous les octrois comme si un vote favorable y avait eu lieu. Parmi ces endroits, on remarque South Junction et Vassar.

Modifications majeures

Cinq modifications majeures ont été opérées pour donner suite aux représentations populaires: la division proposée de White Horse Plains comprenant les municipalités de Morris, MacDonald, Cartier et St-François a été répartie autrement; un autre coin de cette même division a été détaché et alloué à la division de la Seine; la division proposée de St-Vital a acquis trois districts âprement disputés; Tuxedo s'est débarrassée de Brooklands et deux divisions, l'une au nord et l'autre au sud, ont remplacé la division proposée d'Assiniboine; enfin, la partie nord de la municipalité de Lawrence a été enlevée de la division proposée de Turtle River (Ste-Rose).

Du point de vue canadien-français, l'amélioration la plus importante a été celle qui autorise la création d'une division qui comprend une majeure partie de la municipalité de Cartier, la municipalité de St-François et une région allant de St-Ambroise jusqu'au nord de St-Laurent, ce qui fait une division en deux sections non-contigues, qui s'appelle White Horse Plains no 20.

En même temps, un coin dans le nord-ouest de la municipalité de MacDonald, comprenant les districts de Beaudry, Barkham (en partie?), Prestwick (en partie?) et St. Hyacinth, le tout intitulé St. Hyacinth Consolidated, a été détaché et alloué à la division de la Seine.

Une autre décision qui a été précédée de plusieurs représentations populaires a détaché les districts de Campeau, Montbatten et St-Germain de la division de la Seine pour en faire bénéficier la division de St-Vital. En plus de perdre les districts de Campeau, Montbatten et St-Germain, la division de la Seine a cédé les districts de Leblanc et de St-Denis à Hanover et a dit adieu au quartier 5 proposé (Birch River...). La division proposée de la Rivière-Rouge a acquis Crystal Springs et a cédé Empress, Jérôme et Molloy. La division proposée de Mountain a acquis Pinkerton et Bell et a cédé Layland, Eldorado et Roseisle Consolidated. La nouvelle division de White Horse Plains ne comprend pas Mill Creek, Springstein et Starbuck Consolidated.

Valeurs culturelles

Les modifications, ainsi que les limites originales des divisions proposées, ont dénoté clairement la grande importance que la (Boundaries) Commission a donné aux facteurs ethniques et religieux, tout en tenant compte du fait que le but de la réforme demandait que chaque division comprenne un nombre substantiel de maîtres et une évaluation foncière raisonnable.

Ceux qui ont travaillé pour obtenir la reconnaissance explicite de ces facteurs, ceux qui ont facilité le travail de la Commission par la présentation de mémoires et de faits, ceux qui ont maintenu d'autres préoccupations légitimes à l'arrière-plan afin de favoriser le groupement des forces peuvent se féliciter d'une tâche bien faite.

Certains centres se trouvent en dehors des divisions homogènes ou dans une situation presque minoritaire, mais l'esprit de corps qui a été manifesté par leurs compatriotes leur garantit un appui sympathique et l'esprit qui a présidé à la répartition des limites des divisions semble garantir que la législation ne sera pas mise en vigueur de façon à nuire aux facteurs culturels et religieux des districts isolés.

Propagande

Le 19 janvier, débutera une campagne intense de propagande gouvernementale en faveur du plan des divisions. Le vote aura lieu dans chaque division le 27 février, et la session législative s'ouvrira plus tard, afin de laisser les ministres libres de prendre part à la campagne et afin d'éliminer du débat populaire scolaire l'élément partisan. En tout, on estime que les discours se chiffreront à 250.

Voici la description des divisions qui intéressent davantage les Franco-Manitobains:

☆ ☆ ☆

Division de St-Boniface No 4. Identique au district scolaire actuel. Même nombre de commissaires et mêmes limites des quartiers.

• • •

Division de la Seine No 14. (Ev. $7,700,000). Cinq quartiers, huit commissaires:

Quartier 1 (2 com.) — Coquart, Dubuc, Ile-de-Chênes, Laramée, Queen Elizabeth, Riel, St-Norbert Cons., Vermette, St. Hyacinth Cons. (Barkham, Prestwick, Beaudry);

Quartier 2 (2 com.) — Arondale, Caledonia, Dugas, Elm Grove, Gauthier, Heatherdale, Lorette Centre, Lorette East, Lorette West, Monominto, Pinewood, Rosewood, St. Cuthbert, William;

Quartier 3 (2 com.) — Barras, La Coulée, Lorraine, Richer, St. Alexandre, Ste. Anne Centre, Ste. Anne de l'Eglise, Ste. Anne West, St. Raymond, Talbot;

Quartier 4 (1 com.) — Joffre, St. Etienne, St. Joachim, St. Roch;

Quartier 5 (1 com.) — Grenier, Kerry, LaFortune, Lorteau, Sandilands, Cedar Grove, Moose Meadow.

• • •

Division de la Rivière Rouge No 17. (Ev. $8,900,000). Cinq quartiers. Sept commissaires.

Quartier 1 (2 com.) — Albright, Deux Petites Pointes, Inverness, St. Jean Baptiste East, Centre et North, St. Joseph, St. Martin, St. Pie, Taché, Youville;

Quartier 2 (1 com.) — Avon et Iberville;

Quartier 3 (1 com.) — Carey, Frontenac, Isidore, La Rochelle, Lévis, Marais, North Star, Otterburne West, Ste. Elizabeth;

Quartier 4 (2 com.) — Crystal Springs, Otterburne, Ste. Genevieve, St. Pierre Centre, St. Pierre South, St. Viateur East;

Quartier 5 (1 com.) — Bourret, Provencher, St. Adolphe, Ste. Agathe, St. Antoine, Union Point.

• • •

Division de White Horse Plains No 20. Cinq quartiers. Six commissaires.

Quartier 1 (2 com.) — Bernier, Gascon, Lake Francis, Oak Point, St. Laurent (Ce quartier n'est pas en continuité avec les autres quartiers);

Quartier 2 (1 com.) — Allarie, Baie St. Paul East, Baie St. Paul West, Chabot, George Heabert, Morgan, Pigeon Lake, St. François Xavier Centre;

Quartier 3 (1 com.) — Benard, Bruce, Elbridge, Fortier, St. Eustache, Windsor;

Quartier 4 (1 com.) — Carrick, Bateman, Elm Bank, Henley, Maxwell, Minnesota, Nanton, Todd;

Quartier 5 (1 com.) — Elie, Fannystelle Cons., Glengarry, James Valley, Maple, Norway;

• • •

Division de Mountain No 28. Cinq quartiers. Cinq commissaires, un par quartier.

Quartier 1 — Mariapolis Cons. (Dry River, Mariapolis, Pike Lake, Zephyr), St. Albert, St. Gustave, St. Alphonse Cons. (Campau, Grange), St. Urbain;

Quartier 2 — Bertram, Harmer, Lakeview, Norquay, Oak Hill, Richard, St. Girard, St. Michel, Swan Lake;

Quartier 3 — Adelard, Cardinal, Cléophas, Faure, Leary's, Montcalm, St. Leon Village, St. Louis, Willow Bluff, Théobald;

Quartier 4 — Beausale, Carnot, Jeanne d'Arc, Kenneth, Lees, N.-D. de Lourdes, Pinkerton, St. Benoit;

Quartier 5 — Bazin, Barron, Bell, Columbine, Emberly, Dandurand, Haywood, Louvain, Parthenay, St. Claude, St. Jean, Seaforth.

• • •

Division de Turtle River No 32. (Ev. $5,500,000). Sept quartiers et sept commissaires.

Quartier 1 — Le quartier 2 (Ste-Rose, etc.) plus la partie sud (East Bay) de Lawrence (Blue Bell, Coronation, Dane McCarthy, Methley);

Quartier 2 — Laurier et les autres districts, qui composaient le quartier 3 originairement;

Quartier 3 — McCreary, etc., anciennement quartier 4;

Quartier 4 — Glenallen, etc., originairement quartier 5;

Quartier 5 — Glenella, Amaranth, Grassy River;

Quartier 6 — Alonsa, McCarthy;

Quartier 7 — Antwerpia, Asham Point, Eddystone, Glenavon, Larkspur, Lovely Lake, Reykjavik, Shergrove, Thibert, Thornton, Valpoy.

• • •

Dans la division d'Agassiz No 13, le quartier 3 comprend les districts suivants: Allard, Broadlands, Irvine, Chevrefils, Dupont, Great Falls, Leonard et Mud Falls.

(Nous avons conservé la nomenclature officielle qui donne aux districts l'épellation anglaise.)



Cette photo représente des Hongrois et autres réfugiés des pays derrière le Rideau de Fer, brandissant des pancartes au cours de l'actuelle visite à Washington et autres villes des Etats-Unis, d'Anastas I. Mikoyan. (Photo NC)

TOUS AU CONGRÈS

des Commissaires d'écoles
de langue française du Manitoba
les 19 et 21 janvier 1959
sous les auspices des Associations d'Education
et des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba
Au gymnase Notre-Dame
et au Collège de St-Boniface

LE LUNDI 19 JANVIER
(à 8 h. du soir)
au gymnase Notre-Dame (Coin St-Jean-Baptiste et Cathédrale)
Bienvenue: M. Robert Bockstael,
président de la Commission Scolaire de St-Boniface
Rapport du président de l'Association des Commissaires,
Me Laurent Marcoux.
Nomination des chefs de file, des membres du Comité des Résolutions, des candidats à l'exécutif de la MSTA et des scrutateurs aux élections de la MSTA.
Etude des résolutions qui seront présentées au congrès de la "Manitoba School Trustees Association".
La MSTA et la "Urban Trustees Association", M. Antonio Dumont.
Rapport du secrétaire, le R. P. Ludger Guy, S.J.

LE MERCREDI 21 JANVIER
(à 9 h. du soir)
à la salle académique du Collège de St-Boniface.
Election de l'exécutif pour l'année 1959-60.
Allocution par le président élu.
Directives de S. E. Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface.
Affaires inachevées.
Affaires nouvelles.
Goûter.

Exécutif pour 1958-59:
Président: Me Laurent Marcoux, St-Boniface
1er Vice-président: M. Paul Martin, St-Claude
2e Vice-président: M. Auguste Pineau, Ste-Rose

Conseillers:
Région Nord:
M. Louis Saquet, Laurier
Région Sud:
M. René Préfontaine, St-Pierre
M. Pierre Baril, St-Jean-Baptiste
Région Ouest:
M. Jean Hacault, Bruxelles
M. Athanase Lavoie, Dunrea
Région Centre:
M. R. Bockstael, St-Boniface
Secrétaire:
Le R. P. Ludger Guy, S.J.
A l'exécutif de la MSTA:
M. Antonio Dumont, Mariapolis
M. Roger Gauthier, Lorette

La situation scolaire au Manitoba

2. Le champ de bataille

Le lundi 19 janvier, l'hon. Stewart McLean, ministre d'éducation au Manitoba, lancera une vaste campagne de propagande pour convaincre les contribuables de la province des avantages du système des divisions secondaires. Au cours de cette même semaine, les commissaires scolaires de la province tiendront leur congrès annuel et les commissaires de langue française feront de même. Le grand débat sur l'instruction, qui se poursuivra probablement tout le long de l'année 1959, est bien engagé.

Avant de faire l'étude du plan final des divisions qui a été présenté au gouvernement le mercredi matin cette semaine et avant même de se préoccuper des programmes des congrès des commissaires, il serait sage de s'arrêter un moment pour considérer un point qui risquerait d'être oublié à mesure que les discussions de détail capteront la vedette.

★ ★ ★

Il s'agit tout simplement de rappeler que tous les systèmes scolaires doivent rechercher ce qui est meilleur pour les jeunes. Au centre même de tout débat sur l'éducation se place la personne de l'enfant et, on peut même dire, les droits antérieurs de l'enfant. L'enfant n'est pas simplement un pion de l'état, ni des parents, ni même de l'Eglise. Toutes les formes de vie sociale n'existent en effet que pour servir l'homme et l'homme comme personne. La société est faite pour l'homme individuel et l'homme individuel est fait pour Dieu.

Il est vrai qu'un enfant n'ayant pas atteint sa maturité, ne peut pas exercer pleinement ses droits humains, et que, la plupart du temps, les parents sont autorisés à agir en son nom, pour son bien. Cependant, les droits des parents sont limités: ils ne peuvent pas tuer leur enfant.

L'Etat aussi entre en jeu en autant que l'enfant est appelé à devenir un citoyen et en autant que l'Etat doit appuyer la famille et, au besoin, la remplacer.

Le service que l'Eglise rend à l'enfant est encore plus remarquable car dans les années où il ne possède pas l'usage de la raison et où les parents doivent se contenter de lui assurer la nourriture et l'amour, l'Eglise peut toucher l'âme et la rendre digne d'être reçue au ciel, moyennant les sacrements. Mais les sacrements existent à cause des hommes, et il en est de même de l'Eglise, même à l'égard de ses membres en bas âge. Le sacrement de mariage, surtout, fait ressortir cette vérité, car son effet consiste à sanctifier l'union dont le but est la procréation et l'éducation des enfants.

★ ★ ★

Ces idées conduisent à une conclusion qui domine tout débat sur l'éducation, à savoir: il faut chercher avant tout ce qui est meilleur pour l'enfant. C'est lui le champ de bataille que l'on dispute trop souvent de nos jours, quand l'Etat exagère ses prérogatives, quand les divers groupements humains estiment que la principale raison d'être des jeunes est de prolonger leur patrimoine, quand les parents voient dans leurs enfants des êtres qu'il faut nourrir et éduquer juste assez pour éviter le mépris public et pour en faire des instruments de prospérité et de sécurité plus tard.

Dans le plan de la Providence chaque homme est mis sur la terre avec des talents et des grâces qu'il doit exploiter afin d'atteindre au plus haut degré du développement intellectuel et moral, ce qui par la charité rendra le plus grand service aux hommes et la plus grande gloire à Dieu.

Ainsi le débat scolaire devrait se poursuivre avec le vif sentiment qu'un jour Dieu demandera à tous, parents, politiciens, pédagogues et prêtres ce qu'on a fait des richesses dont Il a doté chaque enfant.

Aux lectrices de la page féminine

Depuis plusieurs années, les journaux, les revues et le monde en général ne cessent de parler du fameux "Going Steady" qui se propage un peu partout dans les villes et les campagnes et même au milieu de nos foyers canadiens-français et catholiques.

La direction de la page féminine a donc cru intéresser les dames en leur proposant de nous faire parvenir des lettres d'environ 300 mots sur la fréquentation exclusive des jeunes de 12 à 16 ans. Comment s'y prendre pour empêcher cette coutume de s'établir chez nous et quelle solution apportée au problème là où il se présente. Voilà le sujet à l'étude.

Espérons que toutes les lectrice de la page féminine, aussi bien de la Saskatchewan que du Manitoba, répondront à notre appel qui touche un vrai problème d'actualité.

Les meilleures idées que vous nous ferez parvenir sur ce sujet seront publiées dans le journal et profiteront sans aucun doute à un bon nombre de parents qui oublient les dangers qui menacent leurs adolescents.

ROSETTE.

Le Cercle Molière prépare sa tournée dans l'Ouest

Doit-on voir dans le geste du Conseil des Arts du Canada accordant une subvention de $6,000.00 au Cercle Molière de St-Boniface, une façon de reconnaître, d'apprécier le travail accompli au Manitoba depuis la fondation de ce groupe en 1925? Peut-être. Mais on peut y découvrir plus encore.

Lorsque le Cercle Molière, il y a quelques mois, a formulé sa demande de subvention en vue de faire une tournée dans l'Ouest, le Conseil des Arts a certainement jugé et pesé la valeur du projet, projet qui peut servir plusieurs causes, dont les deux principales sont, sans aucun doute, la liaison culturelle française de l'expansion de l'idée d'un Canada bilingue d'un océan à l'autre. Placé au milieu du pays, le Cercle Molière dont sa réputation s'est répandue grâce au Festival national d'art dramatique, où il s'est souvent très brillamment distingué, est particulièrement bien désigné pour opérer cette liaison.

Des contacts avec quelques centre français et universitaires de l'Ouest ont été établis, dont plusieurs ont déjà accepté de donner leur aide sur place à la troupe Molière en se chargeant de louer une salle, faire de la publicité et amener un auditoire. Les diverses organisations qui ont donné leur appui à cette entreprise sont les Chevaliers de Colomb, l'Association Catholique des Franco canadiens de la Saskatchewan, le poste français de radio CFNS, etc. On a donc admirablement répondu, dans un esprit de solidarité loyalement canadienne-française, chaleureuse et courtoise.

Une telle entreprise ne va pas sans heurt et sans mal. Il est bien spécifié dans l'octroi de la subvention de $6,000.00 que cette somme est exclusivement destinée à payer les frais de transport de la troupe et au remboursement de salaires aux acteurs, qui devront, pour l'occasion, demander des congés spéciaux à leurs patrons. De plus, cette somme ne sera versée au Cercle Molière que lorsque les arrangements avec tous les centres seront terminés, peut-être lors du départ même de la troupe.

☆ ☆ ☆

"Le Médecin malgré lui"

Le Cercle Molière a donc décidé d'inaugurer sa tournée par une soirée au théâtre Dominion, de Winnipeg, le vendredi 13 février, où il présentera "Le Médecin malgré lui" de Molière, avec, comme lever de rideau, une farce en un acte d'un auteur espagnol contemporain dont l'adaptation française est d'André Camp, critique dramatique français bien connu.

En portant son choix sur "Le Médecin malgré lui", le Cercle s'est incliné devant la préférence bien marquée du Conseil des Arts pour un ouvrage classique, et surtout de Molière. Or, des quelques oeuvres classiques présentées par le Cercle Molière, "Le Médecin" est celle, non seulement qui s'adapte le mieux aux exigences d'une tournée comme celle-ci, mais aussi celle qui permet de réunir la presque totalité de la distribution originale de 1955. Ceci est un avantage.

Les répétitions, commencées au début de décembre, vont bon train et la représentation de cette farce de Molière, le 13 février, ainsi que celles qui suivront dans la tournée, seront données avec le même soin, la même verve d'interprétation qui ont fait son succès au Festival de 1955.

Amis du Cercle Molière

Il est important que le Cercle puisse compter sur l'appui de ses amis — il en a — appui qui lui permettra de se lancer de façon solide et convenable dans cette entreprise qui est en même temps une mission. Quelques frais seront nécessaires pour renouveler un décor, confectionner ou retoucher des costumes (par exemple celui d'un acteur au profil d'anguille, remplacé par un autre aux contours replets . . .). La publicité tient aussi une place importante dans le budget de la tournée, ainsi que l'impression des programmes, échange de télégrammes et frais de téléphone, etc. Tous ces frais ajoutés les uns aux autres absorbent une grande partie du très modeste fonds en caisse du Cercle Molière qui compte sur les "recettes du Médecin" pour se tenir à flot et parer aux premières dépenses de la saison prochaine, à l'automne.

Lettre de Paris

Un homme nouveau au gouvernement de la France: Michel Debré

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Il y a grand remue-ménage dans les palais officiels de la République française. L'entrée du général de Gaulle à l'Elysée et sa prise de fonctions comme président de la République entrainent un certain nombre de modifications dans les structures gouvernementales et dans la répartition des charges et des fonctions. La mise en place de la Ve République s'achève sur ces allées et venues d'hommes, de services et de meubles.

La première tâche du nouveau chef de l'Etat a été de se donner un successeur à la tête du gouvernement. Le général de Gaulle a donc nommé non pas un président du Conseil, puisque cette appellation est supprimée dans la nouvelle constitution, mais un premier ministre. L'homme choisi pour ce poste est M. Michel Debré.

Le visage poupin du nouveau chef du gouvernement est peu connu en France, et moins encore à l'étranger. Il est, ce visage, banal comme celui d'un Français moyen. Des cheveux bruns, rejetés en arrière, et qui commencent à déserter le front, un regard vif et brillant, des joues arrondies, un nez droit et relativement petit, bref de quoi faire le désespoir des caricaturistes.

Cependant, derrière cette figure dépourvue d'angles et de relief, apparait une personnalité assez étonnante, faite d'un curieux mélange de juriste froid, de pamphlétaire bouillant, de politicien lucide, de bretteur passionné. Au total, un homme calme et réfléchi, qui ne fonce pas sur les obstacles, mais pèse sur eux comme un boeuf sur son joug, tout en lançant à tous les échos de vigoureux anathèmes. Au moins tant qu'il était l'homme de l'opposition au "système", auquel il a porté des coups très durs, notamment dans son remarquable livre-pamphlet: "Ces princes qui nous gouvernent . . ."

• • •

Voici que M. Debré est lui-même devenu un "prince". Il accède à la tête du premier gouvernement de la Ve République en célébrant son 47e anniversaire puisqu'il est né à Paris le 15 janvier 1912. Il appartient à une grande famille bourgeoise qui, originaire de l'Alsace, s'est fixée à Paris après la guerre de 1870. Son père, le professeur Robert Debré, est président de l'Académie de Médecine: c'est un des médecins pediatres les plus célèbres d'Europe, dont les travaux et les méthodes font autorité. M. Michel Debré a lui-même quatre enfants.

Le nouveau chef du gouvernement est un juriste qui est venu à la politique à travers la Résistance de 1940-1944. Il appartient au grand corps du Conseil d'Etat où il est maître de requêtes. C'est dans la lutte contre l'occupation nazie sous le signe de la Croix de Lorraine qu'il s'est attaché au général de Gaulle. Dans son esprit, il importait alors tout autant de chasser la Wehrmacht que de promouvoir en France libérée de profondes réformes dans les structures et les moeurs, afin d'en faire un pays moderne et vigoureux.

(Suite à la troisième page)

Le cardinal Cushing fustige ceux qui louent M. Mikoyan

BOSTON — S. Em. le cardinal Richard Cushing dit qu'il "ne recevra pas" le vice-premier ministre russe, M. Anastase Mikoyan, s'il visite Boston. "Je ne participerai pas non plus à aucune cérémonie en son honneur", a ajouté le prélat.

L'archevêque de Boston a fustigé "les chefs de file du commerce et certains milieux du monde américain des affaires qui chantent actuellement la louange de la Russie soviétique, noyant ainsi les appels au secours et à la sympathie du peuple hongrois auquel la nation américaine a tourné le dos; elle a permis qu'il soit écrasé par la dictature soviétique et l'armée rouge".

Journée mondiale des lépreux, le 25 janvier

PARIS — La sixième Journée mondiale des lépreux aura lieu le dimanche 25 janvier. Depuis six ans que cette Journée est célébrée chaque année, la bataille de la lèpre a fait d'immenses, de merveilleux progrès. Partout — ou presque — l'horrible filet dans lequel suffoquaient des millions d'êtres humains craque, se déchire. Et la conscience humaine le foule aux pieds. Dans un seul pays d'Afrique noire où, en 1951, on soignait 2,200 malades, près de 150,000 viennent aujourd'hui spontanément recevoir la piqûre.

Le Pape a annoncé à Mgr Urbani qu'il était patriarche de Venise

ROME — Son Em. le cardinal Urbani, nouveau patriarche de Venise, était encore évêque de Vérone (avec le titre personnel d'archevêque, lorsqu'il reçut un soir un coup de téléphone le demandant personnellement. Une voix qu'il ne reconnut pas lui demanda si c'était le patriarche de Venise qui était au téléphone. Mgr Urbani répondit à son correspondant anonyme qu'il y avait erreur, car lui-même était évêque de Vérone.

Et il ajouta: "D'autre part, il n'y a pas de patriarche de Venise, car celui qui était à ce poste, le cardinal Roncalli, a été élu Pape". Avec surprise, Mgr Urbani entendit son interlocuteur lui répondre: "Je le sais bien, puisque c'est moi le Pape. Et je vous demande encore si vous êtes bien le patriarche de Venise, car vous venez d'être nommé à ce poste".

Son Exc. Mgr P. F. Pocock donnera l'adresse principale à la réunion annuelle du Welfare Council qui aura lieu le 22 janvier, au théâtre Playhouse, à 8 h. 15 p.m.

Distribution des octrois de la Fraternité française

QUEBEC — La plupart des Canadiens français connaissent la Fraternité français d'Amérique, société patriotique qui organise chaque année une souscription pour aider financièrement les minorités de langue française.

Jouissant du concours du Conseil permanent de la vie française en Amérique et de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, la Fraternité française tend la main afin que les québecois aient à offrir à leurs compatriotes des autres provinces et des Etats-Unis autre chose que des encouragements et des poignées de main.

Il y a quelques jours la Fédération des SSJB faisait connaitre l'utilisation qu'on a faite des fonds recueillis en 1958. Voici la liste des dons consentis cette année:

NOUVELLE-ANGLETERRE	
Conseil de la vie franco-américaine	$ 5,000.00
La Fédération féminine franco-américaine	1,000.00
	$ 6,000.00
COLOMBIE-BRITANNIQUE	
La Fédération C.-F. de la Colombie	$ 500.00
Les Ursulines de Maillardville	500.00
L'école paroissiale de Fatima	1,000.00
Ecole supérieure de Lourdes	1,000.00
Le pensionnat du Bon Pasteur, Maillardville	1,000.00
La paroisse N.-D. de la Paix (South Burnaby)	2,000.00
	$ 6,000.00
L'ALBERTA	
L'Association catholique franco-albertaine	$ 1,000.00
La relève	300.00
Le Collège Saint-Jean d'Edmonton	2,000.00
Le Centre d'accueil Quirion à Saint-Paul	500.00
Le Centre français à Calgary	200.00
Le Collège de Falher	500.00
	$ 4,500.00
LA SASKATCHEWAN	
Le Poste CFNS de Saskatoon	$ 1,000.00
L'Association catholique franco-canadienne	1,000.00
Le Collège Notre-Dame de Prince-Albert	1,000.00
Le Collège de Gravelbourg	1,000.00
L'Association des parents et maîtres (Gravelbourg)	500.00
	$ 4,500.00
LE MANITOBA	
Le Poste CKSB (augmentation de puissance)	$ 1,500.00
L'Association canadienne-française d'éducation	1,000.00
Le Collège des Jésuites à Saint-Boniface	1,000.00
Les écoles séparées	1,000.00
	$ 4,500.00
L'ONTARIO	
L'Union catholique des cultivateurs franco-ontarienne	$ 1,000.00
La Fédération des Sociétés S.-J.-Baptiste de l'Ontario	1,000.00
L'Association C.-F. d'éducation	2,000.00
Le groupe français de Kingston	1,000.00
	$ 5,000.00
LE QUEBEC	
L'Association de la jeunesse canadienne-française	$ 2,000.00
LE NOUVEAU-BRUNSWICK	
Le journal l'Evangéline	$ 3,000.00
L'ILE DU PRINCE EDOUARD	
La Société Saint-Thomas d'Aquin	$ 500.00
LA NOUVELLE-ECOSSE	
Le Collège Sainte-Anne de la Pointe de l'Eglise	$ 1,000.00
Le Petit Courrier	500.00
La Société Saint-Pierre du Cap Breton	500.00
	$ 2,000.00

Assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Royale du Canada

M. James Muir recommande une fiscalité plus souple et des restrictions plus amples de la monnaie et du crédit pour combattre l'inflation chronique

L'Ouest peut montrer l'exemple d'une "économie libre à l'oeuvre" en ouvrant ses marchés aux pays sous-développés

"L'inflation chronique est le plus grave danger qui menace le développement économique du Canada." — Déclaration de M. James Muir, chairman et président de la Banque Royale du Canada à l'assemblée annuelle de cette banque le 8 janvier. Parlant des conditions requises pour assurer une croissance économiquê soutenue, un indice d'emploi élevé et une monnaie stable, M. Muir a déclaré:

"Je reste convaincu que cette inflation chronique est le plus grave danger qui menace le développement économique du Canada . . . Il n'y a pas de pratique monétaire efficace qui tienne, en dépit de la compétence et de l'énergie des autorités qui dirigent notre monnaie, si le crédit à la consommation est libre de la contrecarrer. La banque de l'Etat comprime le crédit dans les bonnes années et le relâche dans les mauvaises. Laissé à lui-même, le crédit à la consommation prend de l'expansion dans les bonnes années et se comprime dans les mauvaises. Ceux qui dépendent du crédit des banques portent tout le fardeau des restrictions du crédit alors que d'autres dépensent sans compter. Pour que cessent une telle injustice et une telle futilité j'ai demandé avec insistance dans le passé, dans des circonstances comme celle-ci, que les restrictions de la monnaie et du crédit s'étendent à un secteur plus vaste du domaine financier que ce n'est actuellement le cas.

Tâche énorme

"Tant qu'il ne sera pas opéré de modifications fondamentales au budget, l'Etat devra couvrir son déficit par la vente d'obligations au grand public, aux banques à charte et à la Banque du Canada. Il ne faut pas compter sur le grand public, qui préfère les actions aux obligations en dépit de l'attrait relatif de l'intérêt des obligations. Quant aux banques à charte, leur besoin d'actif facilement réalisable les fait hésiter devant les obligations, sauf celles qui portent échéance à court terme. L'achat d'obligations par la Banque du Canada, soit dans le public, soit aux banques à charte, soit encore au Gouvernement, comme c'est ici le cas dont il s'agit, se fait par l'augmentation du volume des devises. Donc, au moment où l'inflation s'aggrave, la politique de la Banque du Canada, qui doit en être une de restrictions monétaires, risque d'aller nettement à l'encontre des besoins financiers du Gouvernement.

"Il n'est pourtant pas au-delà des ressources de nos spécialistes en fiscalité, au sein du Gouvernement comme ailleurs, de concevoir une formule qui rende l'ampleur et la nature de l'activité économique financée par l'Etat plus indépendante du cycle économique. On devrait pourtant pouvoir donner à notre mécanisme fiscal assez de souplesse pour que les taxes puissent être ajustées de façon à restreindre rapidement et efficacement les perturbations cycliques sans changer arbitrairement l'importance relative du secteur gouvernemental dans notre vie économique. Je crois qu'une telle formule, jointe à un rôle plus étendu dans la maitrise du crédit chez ceux qui exercent l'autorité en matière monétaire, pourrait engendrer un climat économique qui favoriserait l'emploi et la croissance économique tout en protégeant la valeur de nos devises contre les ravages de l'inflation chronique."

La convertibilité

Au sujet de la dévaluation du franc et de l'orientation de la Grande-Bretagne vers la convertibilité, voici ce qu'a dit M. Muir:

"L'un des mécanismes les plus aptes à assurer la mobilité des investissements, des moyens de production, des produits de consommation et des services sur le plan international, c'est un marché du change étranger qui fonctionne librement. Sous ce rapport, deux événements récents, qui ont trait au franc français et à la livre sterling, méritent notre attention.

"La dévaluation du franc français était inévitable. Il reste maintenant à savoir si cette devise demeurera stable à son niveau abaissé. Cela dépendra naturellement de la fermeté avec laquelle on rétablira l'économie interne du pays et de la bonne volonté que le peuple français manifestera à l'égard des restrictions qui lui seront imposées aux fins d'assurer le relèvement de l'économie.

"Pour l'immédiat, il ne faut pas exagérer l'importance des mesures prises par la Grande-Bretagne dans le sens de la convertibilité. Tout ce qu'elle a fait, c'est d'avoir rendu officiel ce qu'elle pratiquait déjà plus ou moins d'une manière non officielle, soit de mettre le sterling canadien et américain au même niveau que le sterling transférable. Cela veut dire que ceux qui, dans les territoires hors de la zone sterling, possèdent des livres demeurent dans la même situation, c'est-à-dire qu'ils peuvent librement changer leur sterling pour des dollars ou toute autre devise au taux courant entre les niveaux de soutien établis par les autorités britanniques, soit entre 2.78 et 2.82 dollars américains.

"L'un des résultats importants, cependant, c'est que Londres peut désormais transiger librement et directement en toute devise et recouvrer sa situation d'avant-guerre comme principal marché du monde des devises étrangères.

"Il est vivement à espérer que ces récents développements hâteront le jour où le Royaume-Uni pourra libérer la livre de toute entrave et lui assurer la libre et entière convertibilité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone sterling."

Aide à l'étranger

"L'aide aux pays sous-développés est inutile si elle ne mène pas à un développement soutenu, qui se soutient de lui-même; et des réformes sociales fondamentales sont nécessaires dans les pays sous-développés avant que l'esprit d'entreprise devienne assez fort pour une entrée autonome "en orbite" après la poussée temporaire de l'aide économique. Sans ces changements de base, l'aide économique trop étendue et stimulée par un excès d'enthousiasme, sinon par quelque accès de compassion, peut produire des effets néfastes non seulement dans un Occident déréglé par l'inflation, mais même dans les pays sous-développés eux-mêmes."

La grande question, selon M. Muir, c'est de savoir si les pays sous-développés veulent de la libre entreprise comme d'un instrument de croissance. "La réponse à cela réside non seulement dans une extension de l'aide économique mais dans le bon exemple que l'Ouest peut donner. Et par bon exemple, je ne veux pas dire, tout simplement, que nous ayons à mettre de l'ordre chez nous mais aussi que les économies de l'Ouest soient accessibles aux produits des pays sous-développés. Autrement, nous pouvons compter que ces pays adopteront une politique d'autarchie qui amènera inévitablement le contrôle central de leurs économies. Autrement dit, si nous voulons que les pays sous-développés s'orientent vers une formule de libre entreprise, nous devons leur fournir l'exemple d'une économie libre qui fonctionne."

Récompenser le risque

"Une condition importante de l'essor économique," a dit M. Muir, "c'est la rentabilité suffisante de l'effort productif et du risque. Le Gouvernement, avec l'aide de spécialistes en fiscalité, devrait faire une étude approfondie de notre structure fiscale si complexe aux fins d'améliorer la répartition du fardeau des impôts et de mieux récompenser l'activité productive.

"Touchons à des cas concrets. Si le travail devient plus productif, les salaires pourront augmenter sans provoquer d'inflation. L'augmentation serait à la fois une incitation et une récompense méritée. Si quelqu'un prend le risque d'élargir son activité productive dans un sens quelconque, la perspective d'une plus grande rémunération devient non seulement une condition essentielle mais elle est justifiée dans la mesure où le risque contribue au bien-être général.

"Aussi, j'aimerais me joindre à ceux qui prient le Gouvernement, dans l'application qu'il fera des recommandations du rapport de la Commission d'Enquête Borden sur l'Energie, de ne pas imposer inconsidérément la camisole de force des règlements d'utilité publique à l'une des industries qui apportent les plus fortes contributions de capital de risque au Canada: celle du pétrole et du gaz; industrie de risque qui a une large part de mérite dans l'essor économique canadien de l'après-guerre

"L'incertitude née de la crainte, de la crainte des réglementations qui étouffent l'initiative, peut tarir la source des investissements et tuer tout espoir que le monde libre puisse connaitre une croissance économique soutenue et saine."

Un actif qui dépasse les 4 milliards

M. K. M. Sedgewick, gérant général, a révélé que l'actif de la Banque Royale dépasse les 4 milliards et que le capital atteint presque les $250,000,000. "Le chiffre des dépôts effectués dans nos succursales du Canada a naturellement augmenté de façon très nette et nous sommes particulièrement heureux de noter au cours de l'année un accroissement marqué des dépôts aux comptes d'épargne personnels, lesquels se sont accrus de 148 millions de dollars. A la date de notre bilan, le nombre de déposants se chiffrait par 2,927,121."

La Banque Royale a vu ses prêts hypothécaires augmenter de 22% jusqu'à près de $265,000,000, et le nombre de ses actionnaires augmenter de 2,200 en un an jusqu'à 22,156.

Construction

"En 1958 nous avons ouvert 33 nouvelles succursales au Canada et quatre à l'étranger, soit trois à Cuba et une à Porto-Rico. Nous avons terminé d'importants agrandissements à Bridgetown (Barbade) et à Nassau (Bahamas), ainsi qu'en nombre d'autres endroits. Des travaux sont en cours aux nouveaux bureaux principaux de Kingston (Jamaïque) et de Ciudad Trujillo (République Dominicaine). De même nous agrandissons et modernisons entièrement notre bureau principal de Bogota (Colombie)."

La nomination récente d'un représentant pour l'Extrême-Orient avec bureau à Hong-Kong, selon M. Sedgewick, permet à La Banque Royale du Canada d'assurer sur les lieux mêmes toute l'aide dont pourraient avoir besoin les hommes d'affaires intéressés à l'expansion du commerce entre le Canada et l'Extrême-Orient.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

(Suite)

L'archevêque de Saint-Boniface accueillit le nouveau venu comme un envoyé du ciel, même s'il lui paraissait un peu frêle pour la besogne qui l'attendait. Tout s'arrangeait à merveille: Nantes, qui gardait son droit de préséance, allait fournir le nom: Notre-Dame-de-Toutes-Aides; Blois aurait l'honneur d'offrir le curé.

Rendue à Sainte-Rose, l'abbé n'entendait pas rester inactif et avait hâte de s'installer chez lui. Aussi accepta-t-il du comte de la Fonchais l'offre d'un logis temporaire: une vieille maison en billots avoisinant son ranch à East Bay, au nord du lac Dauphin. Les trois nouveaux Canadiens vécurent plusieurs mois dans cette peu confortable demeure, restaurée tant bien que mal, qui avait été celle d'un éleveur d'animaux. Le dimanche, dans l'une des deux pièces du rez-de-chaussée tenant lieu de chapelle, le prêtre célébrait la messe pour un petit nombre de personnes des environs: la famille Louis Fouchard, du ranch de la Ru du Can; la famille Augustin Pineau, de celui de la Fonchais; la famille Coste, qui avait son propre ranch; plusieurs autres du voisinage et des hommes travaillant aux foins.

L'hiver fit son apparition avec une soudaineté et une violence inaccoutumées. Le 15 octobre, une tempête de neige se déchaînait qui dura trois jours et trois nuits. La maison-chapelle improvisée de East Bay fut littéralement ensevelie sous un épais linceul blanc, coupée de toute communication avec l'extérieur pendant une semaine. Il ne vint plus que deux familles à la messe du dimanche et les trois solitaires finirent par se replier sur Sainte-Rose.

Après Pâques seulement, ils allèrent camper chez les Bretécher, sur le lac Manitoba. Bientôt, une autre maison-chapelle — toute neuve celle-là — en billots d'épinettes rouges, était debout, rayonnant de toute sa splendeur rustique, et le curé installé dans ses meubles. Mais celui-ci ne tarda pas à se rendre compte que malgré ses efforts, il s'adaptait mal à sa vie nouvelle. Ce n'est pas ainsi que la voyait, à Paris et à Blois, son imagination de citadin. S'était-il donc fourvoyé en cédant trop vite à un mouvement d'enthousiasme irréfléchi? . . . Le petit groupe qui composait sa paroisse naissante était de premier choix, un peu simple sans doute pour un intellectuel raffiné, mais surtout trop clairsemé et incapable d'occuper un homme aussi actif. Il avait bien un homestead qui eût pu servir à combler le vide de longues journées, mais ses goûts et ses aptitudes physiques ne l'inclinaient pas de ce côté. On eût dit que cette splendide nature apaisante des bords du lac le désorientait, qu'il se prenait à regretter le vacarme et les fredaines de ses collégiens turbulents.

Après vingt mois passés à East Bay, à Sainte-Rose et à Toutes-Aides, l'abbé Janichewski dut reconnaître que la vocation de curé-missionnaire lui ferait toujours défaut. Il décida de rentrer en France. Son jeune compagnon, tout au contraire, de santé délicate et à qui l'on avait recommandé la vie au grand air, s'était rendu compte que le climat manitobain lui convenait parfaitement. Emile Heyser a donc vécu depuis cinquante ans à Winnipeg et à Saint-Boniface, d'abord comptable, puis au service de la province, plus tard fonctionnaire fédéral à l'impôt sur le revenu. Il a épousé la fille de Mme Jacques Salignat, une Lyonnaise, et ses trois fils, dont deux ont fait la dernière guerre dans l'armée canadienne, sont aussi pères de famille.

Quant à l'abbé Janichewski, revenu dans son diocèse de Blois, il fut curé d'Authon et mourut curé doyen de Marchenoir, il y a une trentaine d'années.

CHAPITRE XXVII

LA PEROUSE SUR LA COTE DU PACIFIQUE

La Colombie-Britannique possède la réputation bien établie d'être la plus typiquement anglaise des provinces canadiennes, ce qui ne l'empêche pas d'arborer partout des noms français, le plus souvent très pittoresques. C'est que notre race a joué son rôle traditionnel de pionnière dans la découverte et le développement de cette région.

La plupart des historiens et géographes oublient de mentionner le nom de Jean-François de La Pérouse, à la suite de ceux de Cook et de Vancouver. Ce grand Français explora pourtant la côte du Pacifique, du cap Saint-Elie à San-Francisco, en 1786. C'était au cours de ce fameux voyage autour du monde, qui devait avoir une fin tragique. La Pérouse y découvrit une baie (Lituya) qui avait échappé aux autres navigateurs et qu'il baptisa Port-des-Français. Mais la passe en était dangereuse: dans une simple opération de sondage, vingt et un de ses hommes périrent, emportés par les brisants. "Ce souvenir, écrivit-il, me rendra éternellement malheureux . . ." Pendant un mois et demi, l'explorateur français circula à travers les îles innombrables du littoral, s'efforçant de préciser les points principaux, donnant ici et là des noms dont quelques-uns ont été conservés: mont Crillon, caps Necker, Louis, Fleurieu. C'est beaucoup plus tard que l'on songea à lui rendre hommage en baptisant une cime mont La Pérouse.

L'obstacle formidable des montagnes Rocheuses avait barré aux fils de La Vérendrye l'accès à ce territoire par l'intérieur du continent. Ce fut un homme de la Compagnie du Nord-Ouest, Alexander Mackenzie, qui, aux prix de dangers incroyables, parvint à l'océan Pacifique en 1793. Il avait avec lui six compagnons descendants de Français: Joseph Landry, Charles Doucette, François Beaulieu, Jean-Baptiste Bisson, François Courtois et Jacques Beauchamp. Simon Fraser, David Thompson et les autres ne purent également accomplir leur oeuvre de découverte que grâce à l'aide d'auxiliaires de notre race.

L'ARRIVEE DES OBLATS

Le nom d'Orégon embrassa d'abord toute l'immense région à l'ouest des Rocheuses, avec les Etats d'Orégon et de Washington d'aujourd'hui. La partie devenue la Colombie-Britannique s'appela quelque temps Nouvelle-Calédonie. Mais la France désignant ainsi sa colonie pénitentiaire d'Océanie, la reine Victoria suggéra le nom actuel qui fut accepté. Les premiers habitants, après les aborigènes, furent des Canadiens et des Métis français. Dès 1837, ils recevaient de la province de Québec deux missionnaires: les abbés François-Norbert Blanchet et Modeste Demers, destinés à devenir les premiers évêques de la région. Ce fut la répétition de ce qui s'était passé à la Rivière-Rouge. Ces chefs religieux durent attendre pendant vingt ans des auxiliaires en nombre suffisant pour entreprendre un travail d'évangélisation vraiment efficace. Là aussi, l'arrivée des Oblats français allait sauver la situation. Le Jésuite belge Pierre-Jean de Smet avait bien visité presque toutes les tribus indiennes, mais il n'existait aucun service de missions régulières.

Les trois premiers Oblats venus de France, en 1848, dans l'ancien grand Orégon furent les PP. Pascal Ricard, né à Allauch (Bouches-du-Rhône), Casimir Chirouse, du diocèse de Valence, et Charles Pandosy, un Marseillais. Après avoir traversé tout le continent avec les caravanes de charrettes à bâches, ils évangélisèrent pendant dix ans, au prix d'incroyables efforts, les tribus errantes de l'Etat de Washington. Leur dernier poste se trouvait à Olympia, sur le détroit de Puget, au sud de l'île Vancouver. Le P. Chirouse assista à ses derniers moments le vieux chef Seattle, qui a donné son nom au grand port américain du Pacifique.

A l'époque de la ruée de l'or en Colombie-Britannique (1858), les Oblats se retirèrent graduellement des missions de Puget Sound pour se consacrer à celles de Mgr Demers, dont la juridiction s'étendait alors à toute la province actuelle. Ils s'installèrent à Esquimalt, dans l'Ile Vancouver. Le village voisin, Victoria, fondé treize ans plus tôt, siège épiscopal de Mgr Demers, prenait déjà l'aspect d'une petite ville. Le P. Louis D'Herbomez, né à Brillon (Nord), dirigea vers divers points de l'île et du continent des missionnaires qui furent les premiers Blancs à pénétrer chez certaines peuplades peu accueillantes.

LES FRANCAIS VENUS DE CALIFORNIE

L'île Vancouver, dans sa partie méridionale, devait demeurer longtemps la région la plus peuplée et Victoria la plus forte agglomération de la colonie. L'invasion de prospecteurs, de mineurs, d'aventuriers et de brasseurs d'affaires pressés de s'enrichir venait de la Californie, où les gisements du précieux métal commençaient à s'épuiser. Il y avait parmi eux une bonne proportion de Français. On a dit qu'ils furent quelque temps plus nombreux que les Canadiens et les Américains, mais c'est probablement exagéré. Cette émigration de Français vers la Californie datait des années 1849-1851, période de malaise économique et de chômage. D'autres Français venaient du Mexique, du Chili, de la Louisiane.

Qu'est-ce qui distinguait ces Français d'Europe dont une partie allait se déverser en Colombie-Britannique? Un journal de San-Francisco, **Alta California**, écrivait le 13 mai 1853: "Il y a dans notre ville quelque six mille Français. Ils se livrent à toutes sortes d'occupations: ils sont banquiers, médecins, spéculateurs en terrains, importateurs, revendeurs en gros, marchands au détail, mécaniciens et journaliers. Une bonne proportion d'entre eux sont riches, presque tous industrieux et bons citoyens . . . Ils viennent de toutes les parties de la France . . . Très peu se proposent d'établir leur foyer en Californie; ils soupirent après le temps où ils auront amassé assez d'or pour retourner vivre à l'aise et indépendants chez eux. Ils mettent peu d'empressement à apprendre l'anglais, sans doute parce qu'ils n'ont pas l'intention de se fixer ici définitivement."

Il y avait certes des hommes capables parmi ces mineurs français et le gouverneur Douglas accorda de bonne heure à l'un d'eux un emploi officiel. O.-J. Travaillot — mieux connu comme le capitaine Travaillot — arrivé dans la colonie au printemps 1858, s'était porté très avant à l'intérieur. Ayant envoyé quelques rapports au gouverneur, il fut nommé presque aussitôt officier de la douane pour le district de Fort Dallas, au coude de la rivière Thompson. Ses fonctions consistaient à émettre des permis aux mineurs et à percevoir de ceux-ci les droits légaux. Il avait le pouvoir de lever et d'entretenir un personnel de huit hommes pour le service du gouvernement. Travaillot fut ensuite longtemps commissaire adjoint de l'or. Ce fut lui qui arpenta l'emplacement de la ville de Hope et en traça le plan. A noter qu'un grand nombre des rapports adressés par ce haut fonctionnaire au gouverneur étaient rédigés en français et passèrent tels quels dans les documents parlementaires.

"LE COURRIER DE LA NOUVELLE-CALEDONIE"

Un autre fait qui met en relief l'importance de l'élément français fut un journal publié dans leur langue — le premier à l'ouest des Grands Lacs. **Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie** vit le jour à Victoria le 11 septembre 1858 et paraissait trois fois par semaine. Il se présentait comme "journal politique et littéraire, organe de la population française dans les possessions anglaises". Son directeur était un certain comte Paul de Garro, réfugié politique du Second Empire. Le matériel d'imprimerie, assez rudimentaire, appartenait à Mgr Demers. Il consistait en une presse à bras et quelques casses de caractères reçues en don de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, pour les besoins du diocèse. L'aventure était osée et l'animateur l'avouait carrément dans son premier numéro. "En entreprenant la publication d'un journal français dans cette colonie, écrivait-il, je ne me suis pas dissimulé les nombreuses difficultés que j'aurais à surmonter pour édifier une oeuvre durable . . . Il m'a fallu en quelque sorte créer avec presque rien **Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie**. Cependant, fort de la sympathie que mes compatriotes ne manqueront pas d'accorder à une feuille française, je suis hardiment entré dans la lice, comptant sur l'appui de mes amis et de tous ceux qui, à un titre quelconque, aiment le nom français . . . Si le concours de la communauté ne me fait pas défaut, j'espère que **Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie** tiendra plus qu'il ne promet et que le résultat sera aussi satisfaisant pour les intérêts des uns et des autres que pour ceux de votre dévoué serviteur — P. de Garro."

Ces espoirs ne se réalisèrent pas. Au bout de trois semaines, le journal dut cesser de paraître, sans doute à cause d'une clientèle trop restreinte et de ressources insuffisantes. Son directeur devint garçon de restaurant. Trois années plus tard, le malheureux périt victime d'une explosion de chaudière sur un bateau qui le transportait, avec d'autres chercheurs d'or, vers les mines du Caribou.

Mais la petite presse pionnière de fabrication française ne devait pas rester inactive. Elle imprima d'abord, à Victoria, le **British Colonist**, toujours vivant et centenaire, qui eut pour fondateur le célèbre et pittoresque Amor de Cosmos, futur premier ministre de sa province. Ensuite, elle prit le chemin de la grande région minière et travailla longtemps pour le **Cariboo Sentinel**, à Barkerville. En 1880, elle passa au service de l'**Inland Sentinel**, qui se publia successivement à Emory (bas Fraser) et à Kamloops. En 1912 seulement, après plus d'un demi-siècle de constant et loyal labeur, la vaillante petite presse française prit enfin sa retraite en revenant aux lieux de ses premiers exploits. On la conserve comme une relique historique au pensionnat de Sainte-Anne, à Victoria.

(A suivre)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 3 mars 1959, à l'égard du contrat no 57/58/TCH-G, Pont de la rivière Beaver, mille 6.07, route transcanadienne, parc national Glacier (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 12 janvier 1959. (DEV-59-1)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, marquées: "SOUMISSION POUR L'ENLEVEMENT DES CLOISONS, ETC., ET L'INSTALLATION D'UN PREMIER RECOUVREMENT EN CONTRE-PLAQUE ET DE TUILE EN LINOLEUM — 5e ET 6e PLANCHERS — EDIFICE COMMERCIAL, WINNIPEG, MANITOBA", seront reçues jusqu'à 3 h. p.m., le 26 janvier 1959, au bureau du Département des Travaux Publics.

On peut obtenir les détails, les plans et les formules de soumission au Département des Travaux Publics, 705, édifice Commercial, 169, ave Notre-Dame est, Winnipeg 1, Manitoba.

L'adjudicateur SEULEMENT devra fournir un dépôt de cautionnement de 10 pour cent sous forme de chèque visé ou de titres au porteur du Dominion du Canada ou de titres au porteur C.N.R., avec coupons attachés.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. H. WEYERMAN,
Gérant de district.

Département des Travaux Publics,
Winnipeg, Manitoba,
Le 8 janvier 1959.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 12 février 1959, à l'égard du contrat no 1/59/NWT, Régalage, ponceaux, gravier routier, Mille 31.25 à 63, Fort-Providence à Frank's Channel, Territoires du Nord-Ouest.

Un "préavis de demande de soumissions" a paru le 23 octobre 1958.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. J. P. Welsh, Division des routes, ministère des Travaux publics, Yellowknife (T. N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 janvier 1959. (DEV-59-2)

La vieillesse, c'est quand on commence à dire: Jamais je ne me suis senti aussi jeune.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Problème angoissant de l'unité brisée de l'héritage du Christ

Le nouveau pape n'a pas encore publié sa première encyclique qui deviendra la charte de la vie catholique pendant son pontificat. Il a indiqué cependant qu'une de ses préoccupations majeures sera celle du retour au bercail de nos "frères séparés". Déjà, à trois reprises, le Vicaire du Christ a fait allusion à ce problème, qu'il décrit en ces termes: le problème angoissant de l'unité brisée de l'héritage du Christ. Dès son élévation au pontificat, il a dit, dans le discours diffusé de la Chapelle Sixtine: "nous embrassons avec une affection paternelle l'Eglise orientale et nous ouvrons notre coeur et nos bras à tous ceux qui sont séparés de ce siège apostolique . . . Nous souhaitons ardemment leur retour dans la maison du Père commun . . . Ils n'entreront pas dans une maison étrangère, mais bien dans leur propre maison, celle-là même qu'illustra la doctrine insigne de leurs ancêtres et qu'enrichirent leurs vertus."

L'aimable Pontife revient sur cette idée dans son premier discours majeur, celui qu'il prononça à Noël pour diffusion dans le monde entier en trente langues. Jean XXIII rappela à cette occasion un accord qui a été entrepris entre diverses confessions orthodoxes dans le but de promouvoir l'unité internationale. Malgré l'échec, il se promet lui-même de répondre à "l'invitation pleine d'amour de ces frères séparés qui portent aussi sur le front le nom du Christ, en lisent le Saint Evangile et ne sont pas insensibles aux inspirations de la piété religieuse et de la charité bienfaisante et bénissante. ". . . Nous entendons poursuivre, ajouta-t-il, humblement mais avec ferveur la tâche à laquelle nous incitent la parole et l'exemple de Jésus . . .: 'Ces brebis-là aussi je dois les conduire . . . et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur'." Le fond de sa pensée a été dévoilé spécialement à l'occasion du consistoire du 15 décembre quand le pape a remercié "les frères et les fils qui sont séparés du Siège apostolique" et qui avaient voulu lui exprimer des félicitations. "Il ressort de ce fait, poursuivit-il, et nous le constatons avec grande joie; que de l'immense famille catholique — seule à rassembler sur terre en un même corps et à unir par les liens de la même foi et de la même charité tant de peuples que séparent montagnes et océans, frontières et races, civilisations et modes de gouvernement — il émane une douce attraction de lumière et d'amour qui pénètre presque toutes les âmes."

Ces trois incidents démontrent bien que le pontificat de Jean XXIII verra un effort renouvelé pour attirer de nouveau tous les hommes et surtout tous les hommes dont les ancêtres étaient catholiques vers l'unité chrétienne qui est fondée sur la pierre de Pierre, qui est concentrée dans l'autorité du Souverain Pontife.

L'Octave de prières pour l'unité de l'Eglise, du 18 au 25 janvier, se déroulera alors cette année dans un climat tout à fait spécial, au début d'un pontificat qui semble destiné à renforcir l'unité chrétienne au milieu d'un tourment d'athéisme et de matérialisme. "Seule l'union et la fermeté, de conclure Sa Sainteté, en vue de fortifier l'apostolat de la vérité et de la vraie fraternité humaine et chrétienne ne pourront arrêter les graves dangers qui menacent."

Dans l'Ouest canadien cette orientation de la vie catholique prendra trois caractéristiques, dont une pourra être dominante. Comme toujours, surtout chez les catholiques de langue française, le progrès de l'Eglise dans les missions étrangères suscitera de belles vocations sacerdotales et religieuses et des aumônes plus généreuses. Son Excellence Mgr Baudoux, dans son allocution du début de l'année, a appuyé surtout sur les besoins de l'Eglise en Amérique latine où le manque de prêtres a créé une situation tout à fait déplorable: l'affaiblissement du catholicisme au profit de l'hérésie, du spiritisme et du communisme. Cette préoccupation missionnaire se dirigera aussi vers les missions indiennes du Canada, où le paganisme règne encore dans les coeurs et parfois même ouvertement.

Le deuxième cachet du zèle chez nous sera la lutte contre le matérialisme et le sécularisme, qui sous les apparences d'une vie respectable se glissent dans les organismes de la vie sociale et politique et s'érigent en doctrine commune. Enfin il y a le troisième champ d'activité, le plus immédiat pour chaque catholique individuel, celui où il rencontre son voisin non-catholique mais chrétien, le protestant. Les Inquiry Forum, les cours d'instruction individuelle, les annonces des Chevaliers de Colomb sont autant de moyens officiels pour mettre la vérité catholique à la portée de ceux de nos concitoyens qui la cherchent.

Cependant l'instrument le plus efficace du rayonnement de l'Eglise a toujours été et sera toujours le membre individuel, qui connait sa foi, qui la vit avec une telle intensité qu'il suscite l'admiration ou la curiosité bénévole de son prochain et qui, enfin, peut le diriger pas à pas, et avec prudence, vers la "maison du Père commun". Tous ne peuvent pas agir ainsi mais tous peuvent prier, et tous peuvent aider à créer ce climat vital qui attire et qui accueille "nos frères séparés".



L'on voit ci-dessus la fameuse statue de la Chaire de St-Pierre à Rome, qui symbolise la primauté et l'autorité du Prince des Apôtres. Le 18 janvier est la fête de la Chaire de St-Pierre et l'Eglise commémore la fondation du Saint-Siège de Rome par le premier pape. Ce jour-là marque aussi l'ouverture de la semaine de prières pour l'Unité chrétienne, réponse à la prière du Christ la veille de sa mort: "Que tous soient un, comme Lui et Son Père ne sont qu'Un." Infidèles au voeu angoissé du Seigneur, les chrétiens sont à présent séparés les uns des autres, divisés les uns contre les autres: catholiques, orthodoxes, anglicans, etc. Les diverses confessions chrétiennes consacrent chaque année les jours du 18 au 25 janvier à une prière plus fervente pour obtenir de Dieu qu'il réunisse tous les chrétiens dans l'unité qu'Il a voulue pour son Eglise. Joignons-nous à cette prière de l'Octave de l'Unité pour demander le retour à la vraie foi, sous l'unique Suprême Pasteur, des dissidents, des orthodoxes et des païens du monde entier, spécialement de notre pays.

Billet du vendredi

L'esprit d'Aurélien Scholl

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Aurélien Scholl, qui fit profession d'esprit à Paris pendant cinquante ans, au cours du Second Empire et des années 1890, avait la dent solide et cruelle. Comme dineur et comme roi des boulevardiers. Gourmand et gourmet, il mettait haut sa science culinaire, invitait ses amis à de somptueux déjeuners, où les bons mots rivalisaient avec la qualité des vins et la rareté des mets. A la fondation du **Gourmet**, "journal des intérêts gastronomiques", dont Charles Monselet accepta la direction, il organisa avec lui un banquet pantagruélique: deux potages, quatre relevés, six entrées — dont des nids d'hirondelles — quatre rôtis, six entremets. Le tout arrosé d'une douzaine de vins et de liqueurs fines.

Le plus extraordinaire, c'est que Scholl mangea de chaque plat. Jules Bertaut, à qui nous empruntons ces détails, raconte que les meilleures tables parisiennes se disputaient sa présence: Café Riche et Café Hardy, Café Anglais, Maison Dorée, vingt autres. Quand l'entourage ne lui plaisait pas, il ne disait mot de la soirée. A un hôte qui s'étonnait ainsi de son silence, il répondit: "Mon cher, on peut avoir beaucoup d'esprit et ne pas aimer à le dépenser. Il y a des gens qui ont énormément d'argent dans leur poche et qui savent attendre une bonne occasion pour s'en servir". A son ami Monselet, qui lui servait d'un petit flacon un Château-Laroze vieilli: "Ma foi, je le trouve délicieux, mais bien petit pour son âge".

* * *

Il n'aimait ni les financiers ni les brasseurs d'affaires, ni les boursicotiers ni les Juifs, chez lesquels il comptait pourtant des amis, et il se moquait, à l'occasion, des exploités comme des exploiteurs. Il disait: "Les actionnaires, ce sont généralement des moutons, quelquefois des tigres, mais toujours des bêtes". Un courtier douteux ayant été arrêté et relâché peu après, faute de preuves contre lui, Scholl s'écria en le voyant revenu au Boulevard: "C'est curieux, on ne l'a gardé que quelques jours et il parait vieilli de cinq ans".

Comme il avait attaqué ce monsieur dans son journal, celui-ci finit par se fâcher et répondre qu'il lui demanderait réparation par un duel. Scholl le rencontrant peu après, et lui ayant fait dire qu'il voulait vraiment se battre, il l'apostropha: "Mais alors, on vous ôtera les menottes sur le terrain". Quand mourut le financier Aguado, qui ne laissait que quarante millions, il prit une mine apitoyée et dit: "Ce pauvre Aguado, je le croyais plus à l'aise". "A la Bourse, disait-il encore, il y a un moment où, pour gagner, il faut parler hébreu".

* * *

Scholl ne paraissait pas aimer les femmes. Il avait dû en souffrir et ne le leur pardonnait point. On a rappelé ce conseil de lui, à ceux qui se pourraient plaindre d'une femme infidèle: "Ne tue pas la femme qui t'a trompé. La vie te vengera suffisamment. Regarde passer, vingt ans après sa faute, celle que tu aurais frappée. Vois-la: vieille, grossie, ventrue, dissimulant péniblement ses rides. Dis-moi: la tuerais-tu maintenant? Quel besoin de se venger d'une femme? La nature s'en charge; il n'y a qu'à attendre". A une dame qui lui offrait de s'entremettre pour lui obtenir une décoration, il répondit: "Madame, à une aimable dame comme vous, un galant homme peut demander des faveurs. Des rubans, jamais . . ." Il ne ménageait pas plus certains hommes.

Quand Zola, qu'il détestait, posa sa candidature à l'Académie française, il eut ce mot qui en dit long: "Zola à l'Académie! Impossible, il faudrait percer le fauteuil!" D'un autre, dont la carrière avait été facilitée par les gentillesses de sa digne épouse: "Parbleu, on commence par être un mari facile, et l'on devient un mari aisé". D'un ami qui venait de perdre sa femme: "Il a fait un bien mauvais mari, mais il fera un excellent veuf". Sur la fin, le célèbre boulevardier répétait ses histoires et ses mots, au point qu'il ennuyait son monde et que le vide se fit autour de lui. Il se rendait compte de sa déchéance et il dit un jour à Henri Rochéfort: "A partir de quarante ans, les années n'ont plus que six mois. Il est vrai qu'à partir de soixante elles n'ont plus que six semaines".

L'ILLETTRE.

Lancement parisien d'un ouvrage sur le frère André

PARIS — Pour lancer à Paris l'ouvrage de Gille Phabrey, "Le portier de saint Joseph", une manifestation a eu lieu sous la présidence de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Université catholique de Paris, en présence de S. Exc. Mgr Rupp, évêque auxiliaire de Paris, du R. P. Gagnon, supérieur provincial des Pères de Ste-Croix en France, et de l'auteur.

Cet ouvrage a été publié par les Editions Fides, de Montréal, qui possèdent à Paris une succursale dirigée par M. Daniel Champy.

Le directeur général des Editions Fides, le R. P. Martin, C.S.C., a fait la présentation du "Portier de saint Joseph" devant une audience composée de nombreux ecclésiastiques, de Canadiens et d'amis français du Canada. Le R. P. Martin a rappelé que cet ouvrage avait remporté déjà un grand succès au Canada. Le livre de Gille Phabrey retrace la vie et les oeuvres du Frère André. La manifestation a également été organisée pour commémorer le 22e anniversaire de la mort du Frère André, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Elizabeth II continue une vieille tradition

LONDRES — Les dons traditionnels d'or, d'encens et de myrrhe que la reine fait à l'Epiphanie ont été présentés à un office religieux dans la chapelle royale, au palais St. James. Ils ont été officiellement présentés par deux gentilhommes huissiers de la reine, le contre-amiral sir Arthur Bromley et le contre-amiral Frederick Mack.

L'avenir de l'Association des Commissaires de langue française

Il y a deux ans, l'Association des Commissaires de langue française a passé à deux pouces de la mort. "Nous sommes morts," disaient les membres, après avoir subi une cuisante défaite au congrès de la Manitoba School Trustees Association à Winnipeg.

L'an passé, une renaissance remarquable eut lieu. L'assistance se doublait, passant de 100 à 197, tandis que le nombre de paroisses ayant des représentants se chiffrait à 50 au lieu de 36. Et, à Winnipeg, un groupe minoritaire qui avait réussi à saisir le pouvoir et à imposer ses idées comme étant celles de la majorité des membres, s'est fait renverser.

Trois motifs exigent que les commissaires de langue française se présentent en aussi grand nombre et avec autant d'enthousiasme cette année, lors du congrès à Winnipeg de la M.S.T.A., les 19, 20, 21 et 22 janvier, et du congrès parallèle de leur propre société à St-Boniface.

En premier lieu, rien n'indique que la lutte de l'an passé soit chose du passé. Pendant toute l'année, au contraire, les rapports dans les journaux révélaient qu'un groupe de commissaires urbains s'obstinait à reprendre le contrôle de la M.S.T.A. d'une façon ou de l'autre, quitte au besoin à détruire le prestige de cette organisation. Ce ne sont pas des amis des groupes culturels et religieux de la province. Il semble que cette année ils adopteront une politique d'abstention dans l'espoir d'arracher des concessions majeures d'une M.S.T.A. affaiblie. Une assistance nombreuse et active au congrès de Winnipeg serait la meilleure façon de mettre fin à ces luttes intestines.

Une deuxième raison incite nos commissaires à faire acte de présence, la semaine prochaine. Il faut se renseigner en effet sur la nouvelle législation au sujet des divisions secondaires. La position du gouvernement sera amplement expliquée par le ministre lui-même, car l'hon. Stewart McLean parait deux fois au programme de la M.S.T.A. Il adressera la parole lors de la réunion de la section rurale élémentaire et aussi à la session plénière de mercredi avant-midi. Plusieurs résolutions d'ailleurs porteront sur ce sujet. La même législation constituera sans doute le sujet d'étude au congrès de St-Boniface, d'autant plus qu'un plébiscite se tiendra dans toutes les divisions proposées vers la fin du mois de février. Il faut se renseigner avant d'agir.

Enfin, une troisième considération devrait encourager nos commissaires à venir au congrès en plus grand nombre encore que l'an passé. Le régime des divisions, les problèmes qui vont se poser dans l'avenir pour des compatriotes qui jouissent actuellement d'une situation scolaire paisible, la possibilité que bientôt toute la question des écoles catholiques sera débattue d'un bout à l'autre de la province, voilà autant de prévisions qui peuvent donner à l'Association des Commissaires une nouvelle orientation, depuis longtemps désirable. Il s'agit en effet de faire de ce congrès une réunion plus positive au double point de vue catholique et national. Les commissions des divisions auront besoin, par exemple, d'hommes très qualifiés, qui peuvent tenir l'équilibre entre les pressions du département, les capacités des contribuables et les exigences de la foi et de la langue. Des sessions hâtives et tardives, consacrées à des problèmes immédiats ou à des exposés nécessairement généralisés ne suffiront plus à ceux qui doivent diriger nos écoles dans les conditions nouvelles. Autrement, le congrès des nôtres deviendrait simplement un centre de ralliement réactionnaire et défensif.

Cette année, on aurait décidé de couper une de nos réunions afin de permettre une participation plus intense au congrès de la M.S.T.A. Il aurait plutôt fallu ajouter une journée préliminaire consacrée exclusivement aux affaires de l'Association des Commissaires de langue française, comme si la M.S.T.A. n'existait pas. C'est le prix de convictions profondes et d'une influence intelligente et efficace auprès des concitoyens. Impossible de se renfermer dans un nid bien confortable au Manitoba. Pour survivre, il faut rayonner. D'ailleurs, les trésors spirituels et culturels se multiplient à mesure qu'on les partage avec d'autres. Mais il faut bien se recueillir avant de se produire à l'extérieur; il faut s'exercer à nager avant de se jeter au secours d'autrui. L'Association des Commissaires de langue française semble depuis nombre d'années se considérer comme un complément de la M.S.T.A. Il est temps de songer à un rôle plus positif, qui d'ailleurs ne fera qu'accroitre l'influence des nôtres au sein de l'organisation générale.

Servez-vous vous-même

Un poète chrétien, Shinichi Eguchi, vient de créer, au Japon, un auto-service de l'aumône, sous la forme de petites boites où chacun peut verser, mais aussi chacun peut ouvrir. Une étiquette est collée dessus: "Si vous êtes vraiment dans le besoin, que le contenu de cette boite vous vienne en aide". Il y a déjà 160 petites boites accrochées près des gares, des postes et des lieux passagers. Et il y a aussi 900 membres du mouvement "Sel de la terre" qui se sont engagés à mettre, chaque jour, une pièce ou un billet dans une de ces "boites à charité" que n'importe qui peut remplir ou vider.

Voilà qui peut ouvrir un sermon sur la Communion des Saints . . . en citant la déclaration de Shinichi Eguchi: "J'ai pensé qu'une simple pièce de 10 yens tombée au moment psychologique peut éviter à un homme désespéré le crime, le vol ou le suicide; à une femme, la prostitution. Le lendemain il fait jour, un jour qui peut être meilleur."

Coopérative d'édition fondée en Europe

Huit maisons d'édition européennes ont fondé, sous le nom d'EDITEUROPA, une coopérative qui publiera en huit langues les ouvrages susceptibles de promouvoir l'idée européenne. Il s'agit des maisons Plon (Paris), Mondadori (Milan), Meulenhoff (Amsterdam), Natur och Kultur (Stockholm), Weidenfeld et Nicolson (Londres), Ullstein (Berlin-Ouest), Guimaraes (Lisbonne), et Aguado (Madrid).

Les questions qu'on se pose au sujet de l'Atlas du Canada

Au début de décembre, le Conseil de la Vie française a prié instamment l'hon. Paul Comtois, ministre fédéral des Mines et Relevés techniques, de faire le nécessaire pour que l'édition française et l'édition anglaise du nouvel Atlas officiel du Canada soient distribuées en même temps; et pour que l'une et l'autre reçoivent la même publicité, afin que les sociétés savantes, les institutions d'enseignement et les personnes désireuses de se procurer l'ouvrage soient en mesure de commander librement et en pleine connaissance de cause la version de leur choix.

C'était bien le moins que l'on pût demander dans les circonstances, puisque le ministère avait depuis longtemps déjà écarté la solution qui eût été de beaucoup la plus simple et la plus juste: celle d'un Atlas unique et bilingue, à l'image exacte du Canada.

A notre connaissance, aucune réaction ne s'est publiquement exprimée depuis que le Conseil de la Vie française a présenté son mémoire. Nous serions très intéressés, pourtant, à connaitre les décisions qui ont pu être prises en regard de cette intervention, faite au nom d'un tiers de la population canadienne. Les citoyens de culture française qui veulent se renseigner sur leur patrie désirent naturellement savoir s'ils pourront le faire avec la même facilité que ceux de leurs compatriotes qui parlent l'autre langue officielle du pays.

Et puis, l'Atlas est un ouvrage de grande envergure, qui trouvera place dans toutes les bibliothèques importantes du monde. Nombreux sont les pays qui devraient normalement préférer l'édition française. Encore faut-il qu'ils en connaissent l'existence. On comprendrait mal, par exemple, l'empressement que mettraient certains fonctionnaires à distribuer partout l'édition anglaise comme s'il ne devait jamais y en avoir une autre. On pourrait alors se demander si le retard apporté à la préparation de l'édition française n'a pas précisément pour but de cacher, ou du moins d'atténuer le fait que le Canada est un pays à double culture.

Les principes en jeu sont trop graves pour qu'on affecte plus longtemps de les ignorer. Et nous pressons le ministre de répondre à toutes ces questions qui surgissent naturellement dans l'esprit du public:

A-t-on commencé la distribution de l'édition anglaise de l'Atlas, sans attendre que l'autre soit prête?

En plus du dépliant unilingue anglais que l'on fait circuler pour annoncer la publication de l'ouvrage, et qui ne souffle pas mot d'une édition française, en a-t-on envoyé un autre, en français, pour apprendre aux intéressés qu'ils pourront aussi se procurer l'Atlas dans l'autre langue officielle du pays? Sinon, quand se propose-t-on de le faire?

Combien de personnes travaillent présentement à l'édition française? Et dans cette équipe, combien y a-t-il de Canadiens français, de Canadiens d'autre origine et d'étrangers?

Enfin, quel tirage a-t-on fait de l'édition anglaise et quel tirage a-t-on fixé pour l'édition française?

Les contribuables canadiens sont naturellement les premiers intéressés à savoir ce que font ou ce que préparent les services fédéraux dans cette affaire. Mais le problème a aussi une grande importance sur le plan international. Dans le domaine géographique, le français reste, de beaucoup, la langue la plus employée. Cela tient en particulier au prestige des géographes français, qui font autorité partout dans le monde. Près des deux-tiers des communications faites dans les congrès internationaux de géographie sont présentées en français. Et naturellement, toutes les mesures y sont données d'après le système métrique. Dans le monde scientifique d'aujourd'hui, nos anciennes mesures, compliquées à souhait, foncièrement arbitraires et illogiques, n'ont plus aucune signification. Pour éviter de fastidieux calculs, il faudrait au moins, chaque fois qu'il est question de pouces, d'onces ou de degrés Farenheit, indiquer l'équivalent en système métrique. Si l'Atlas lui-même n'a pas tenu compte de cette nécessité, est-il permis d'espérer mieux de la publicité qu'on lui fera auprès des sociétés savantes?

Pour ceux qui seraient portés à nous croire trop exigeants, lorsque nous demandons que les deux versions de l'Atlas soient publiées en même temps, et soient l'objet d'une égale publicité, nous rappellerons que dans la province de Québec, la distribution du rapport Tremblay, sur les problèmes constitutionnels et fiscaux, a été retardée de plusieurs mois à cause du long travail exigé par la préparation de l'édition anglaise. Et c'est dans une seule et même brochure, rédigée en français et en anglais, que l'on a communiqué à la presse le résumé officiel du rapport. Tout le monde était naturellement impatient de connaitre les conclusions des commissaires, mais personne n'a jamais discuté le motif invoqué pour justifier ce retard.

Serait-on moins scrupuleux à Ottawa qu'à Québec quand il s'agit de respecter l'égalité des deux langues officielles du pays?

Charles PELLETIER.
(L'Action Catholique)

Un homme nouveau au gouvernement de la France: Michel Debré

(Suite de la première page)

En 1944, quand le général de Gaulle rentre à Paris, M. Debré est nommé commissaire de la République à Angers. Il a alors 32 ans et devient le chef politique et administratif de tout l'ouest du pays. Il est possédé par la mystique du service de l'Etat et remplit admirablement les tâches qui lui sont confiées. Dès 1945, il jette les bases d'une large réforme administrative et élabore les statuts d'une Ecole Nationale d'administration, qui deviendra la pépinière des grands commis de l'Etat.

Lorsque le général de Gaulle abandonne le pouvoir, Michel Debré entre dans l'opposition contre le "système". Il est un des fondateurs du Rassemblement du peuple français (R.P.F.), mais refusera obstinément, à l'inverse de certains de ses amis, de composer avec le régime et d'aller à" la soupe". Il se fait élire en 1948 sénateur du Loir-et-Cher dans le but d'animer l'opposition gaulliste au Parlement de la IVe République. Il lutte avec un acharnement passionné — c'est un "sectaire", dira-t-on de lui — contre les institutions européennes et principalement contre la Communauté Européenne de Défense. Il est un adversaire féroce de M. Robert Schuman quand celui-ci s'efforce d'édifier l'Europe. Mais il se défend d'être anti-européen, et s'il combat les institutions supra-nationales qui s'élaborent, c'est qu'il estime que ces institutions sont contraires à l'intérêt de la France et de l'Europe. Il écrit:

"L'Europe n'est pas une patrie. Elle est à la fois beaucoup moins, car elle n'est pas une nation, et bien davantage, car dans un monde tragique elle pourrait être, elle devrait être, pour les hommes libres, la patrie des patries. Voilà qui impose aux Français ne voulant trahir ni leur nation ni l'Europe de redresser d'abord leur patrie, et ensuite d'édifier une politique européenne conforme à la nature des choses et aux exigences de la liberté." (27 février 1957)

Cette thèse est voisine de celle que défend le général de Gaulle: Debré est fidèle à son chef jusque dans la solitude où celui-ci s'est enfermé. Orateur médiocre et verbeux, c'est un écrivain à la plume vive et redoutable, qui multiplie les écrits contre le régime. En 1957, il fonde un hebdomadaire, auquel il donne un titre qui en dit long sur son état d'esprit: "Le courrier de la colère". Les attaques fusent contre les gouvernements en place, incisives et presque injustes; elles vont donner mauvaise conscience aux "princes" et exalter l'ardeur des opposants.

Lorsque surgiront les événements du 13 mai dernier, Michel Debré sera dans le camp des vainqueurs. Mais cet homme prolixe et véhément, ce doctrinaire passionné se tait soudain. De Gaulle a fait de lui son ministre de la Justice et lui a confié la tâche de mettre sur pied la nouvelle constitution française. Il redevient un grand serviteur de l'Etat et se met à la besogne avec un acharnement qui étonne le général lui-même. En deux mois, le nouveau texte constitutionnel est prêt; d'autres réformes sont élaborées sans retard, mais non pas à la hâte, comme on pourrait le croire, car elles sont le fruit de dix ans de méditation et d'étude. Michel Debré anime et supervise cet énorme travail de la "révolution silencieuse". Il est un "prince" discret qui ne recherche jamais les acclamations des foules — on le voit rarement en public — mais qui, dans son cabinet dont les fenêtres donnent sur la Place Vendôme, témoin de la grandeur de la France, il bâtit des structures nouvelles pour que son pays retrouve cette grandeur. Et le "Courrier de la colère" a cessé de paraitre . . .

* * *

Aussi bien, convient-il de juger le nouveau chef du gouvernement sur ses actes plus que sur son passé, notamment en ce qui concerne la politique européenne. Tout comme de Gaulle, c'est un homme loyal et droit. Ces traités européens, qu'il jugeait dangereux pour son pays lorsque celui-ci s'enfonçait dans la veulerie, il les appliquera honnêtement maintenant qu'il est responsable des affaires de la France — et Dieu sait s'il a le sens des responsabilités — et qu'il est convaincu que son pays a retrouvé son audience et son autorité sur le plan international. A son avis, tout est affaire de "climat", et nul ne nierait qu'il n'y ait pas, sur ce point, de grands changements en France.

Au demeurant, la nouvelle constitution fait du premier ministre le collaborateur direct et l'exécutant du président de la République. De Gaulle et Debré se complètent harmonieusement. Ils ont entrepris une oeuvre immense et difficile, qui débute par des "trains" de réformes lourdement chargés, qui vont bouleverser profondément la vie et les habitudes des Français. Le nouveau gouvernement, qui aura pour lui l'autorité, la durée et la continuité, entend, avec M. Debré à sa tête, que plus jamais naisse en France un "Courrier de la colère".

Maurice HERR.

Alaska, le 49e état des Etats-Unis

Pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, un nouvel état a été admis aux Etats-Unis.

Les représentants de l'Alaska participeront vraisemblablement au prochain congrès des Etats-Unis qui se réunira en janvier.

L'Alaska a toujours été considéré comme une sorte de dernier poste de légende, le pays des traineaux à chiens, des totems, des tempêtes mugissantes, de la ruée vers l'or en 1898, et rendu célèbre par les chansons et les contes. Aujourd'hui, tout ce qu'est l'Alaska est publié dans les journaux à travers toute l'Amérique. Et l'Alaska de la réalité n'est pas moins pittoresque que celui des chansons et des contes.

Par exemple, bien que l'Alaska soit le plus jeune état de l'Union, il est aussi le plus grand. En fait, sa superficie de près de 600,000 milles carrés est deux fois celle du Texas. Mais, en dépit de cette énorme étendue, qui représente un cinquième de celle des Etats-Unis, l'Alaska a une population moindre que celle de tous les états, sauf le Nevada. Environ 200,000 personnes en Alaska, 140,000 dans le Nevada. Sa population entière équivaut à celle de quelques pâtés de maisons de New-York ou de Chicago.

L'Alaska est aussi la seule région des Etats-Unis du continent qui s'étende aussi bien dans le Cercle Artique que dans l'hémisphère occidental. Sa position géographique fait qu'ainsi l'un des Etats-Unis sera voisin tout proche de l'Union soviétique et que les Américains de l'Alaska seront plus rapprochés des Russes que de leurs compatriotes américains.

L'état de Californie ne pourra plus prétendre avoir la plus haute montagne des Etats-Unis. Le mont Whitney, le pic californien le plus élevé a seulement 14,000 pieds, le mont McKinley en Alaska en a plus de 20,000.

L'Alaska possède de grandes richesses de ressources naturelles, telles que les minéraux, le bois, les pêcheries et les fourrures. Cependant, quand le Secrétaire d'Etat Seward l'acheta au gouvernement russe en 1869 pour environ 7 millions de dollars, on qualifia son action de "la folie de Seward". Bien peu d'Américains, à cette époque, pouvaient prédire un avenir prometteur à cet état gelé.

Le temps a prouvé que cet investissement de Seward était justifié. Mais l'Alaska retient la considération aujourd'hui non seulement en raison de ses richesses naturelles, mais encore parce qu'il est une toute nouvelle région démocratique et florissante.

Comme tous les autres états, l'Alaska a un caractère qui lui est propre et une personnalité formés par son histoire et son peuple. Parmi ce peuple se trouve 16,000 Esquimaux, 15,000 Indiens et 4,000 Aleuts. Ceux-ci furent les premiers pionniers de l'Alaska. Ils occupent aujourd'hui des positions importantes dans le gouvernement et dans les affaires. Comme tous les autres citoyens, ils seront éligibles aux plus hauts postes du gouvernement fédéral.

Le vote du Sénat, le 30 juin dernier, a obtenu une grande majorité en faveur de la réunion de l'Alaska aux Etats-Unis, 64 voix contre 20. Mais la procédure fut longue et lente. C'est la première fois depuis 1912, époque à laquelle l'Arizona et le Nouveau Mexique furent réunis aux Etats-Unis, qu'un nouvel état a été admis dans l'Union. Les partisans de la réunion ont combattu pour leur cause depuis de longues années.

Les partisans de la réunion du Territoire d'Hawaii ont repris courage depuis l'Admission de l'Alaska. Un projet de loi pour cette admission a été déposé au congrès et à l'appui personnel du président Eisenhower.

(Common Council for American Unity)

Réunions des "vendeurs" des retraites fermées

ST-BONIFACE — En fin de semaine dernière, La Ligue des Retraitants réunissait une quarantaine de dames pour des séances d'étude destinées à former des organisatrices de retraites fermées dans leurs paroisses.

Réorganisée l'automne dernier, La Ligue des Retraitants avait déjà tenu, en décembre dernier, plusieurs séances d'étude et retraites pour ses chefs masculins, communément appelés Capitaines et co-Capitaines.

Les samedi et dimanche 10 et 11 janvier, se réunissaient à la Maison des Retraites, environ 80 dames de langue française et anglaise, venant de diverses paroisses, afin d'assister à des séances d'études qui servirent à les initier à La Ligue des Retraitants.

Un des points saillants de ces séances fut la projection de deux films sur la vente, démontrant que, dans la Ligue des Retraitants, tout comme dans toute autre organisation, un chef, s'il veut entrainer les autres, doit d'abord être bon vendeur. Les pellicules firent voir les tactiques d'un vendeur indifférent et d'un vendeur enthousiaste. Les résultats n'étaient évidemment pas les mêmes. Ces dames apprirent donc que pour vendre à leurs co-paroissiennes le désir de faire une retraite fermée, et surtout les bénéfices qu'elles y gagneront, elles doivent être convaincues elles-mêmes.

Suivirent des causeries données par des laïcs, soulignant les méthodes de recrutement nécessaires pour mener à bonne fin la cause des retraites fermées dans la province. On termina les séances par des discussions générales, à la suite desquelles fut servi un souper. Chacune rapporta chez elle une chemise contenant des directives et de la littérature traitant des retraites.

Voici la liste des retraites qui auront lieu au courant des quatre mois prochains. Vous y verrez le nom des capitaines qui représentent chacun leur paroisse:

27-29 janvier—clergé de Saint-Boniface;
2-5 février—collégiens de Saint-Boniface;
6-8 février—Hommes:
Ste-Anne: le Dr P. Doyle et M. Roger Smith;
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire;
9-12 février—collégiens de St-Boniface et d'Otterburne;
3-5 mars—Hommes:
St-Eustache: MM. Lucien Rivard et Philippe Perron;
Elie: le Dr R. Champagne et M. Z. Lachance;
10-12 mars—Hommes:
St-Malo: MM. Cyrille Hébert et Marcel Colette;
13-15 mars—Hommes:
Sacré-Coeur de Winnipeg: M. Armand Trudel, Tél.: SPruce 4-7208, M. L. Alary, Tél.: SUnset 3-8034;
17-19 mars—Hommes:
St-Pierre: MM. René Mulaire et Achille Rioux;
Otterburne: M. A. Morin;
Ile-de-Chênes et La Broquerie;
23-25 mars—Dames mariées de Langue Française:
Mme Cancade, Tél.: WHitehall 3-4646, Mme W. Tétreault, Tél.: WHitehall 3-8844;
26-28 mars—Hommes:
St-Boniface: M. C.-E. Huot, Tél.: CEdar 3-1244;
6-8 avril—Etudiantes;
9 avril—Réunion des Oblats;
14-16 avril—Dames mariées:
Lorette: Mmes Rose Therrien et J. McDougall;
Ste-Anne-des-Chênes; La Broquerie; Ste-Geneviève; Richer; Thibaultville;
21-23 avril—Dames mariées:
St-Pierre: Mmes A. Banville et A. Guichon;
St-Malo: Mmes M. Comeau et Paul Forest;
Otterburne; Ile-de-Chênes;
28-30 avril—Dames mariées:
Ste-Agathe: Mme E. Dumesnil;
La Salle; St-Adolphe; Aubigny; Ste-Elisabeth.

Les concerts commentés des JMC augmentent le nombre des mélomanes

Le prochain concert commenté des Jeunesses Musicales aura lieu le lundi 26 janvier, à 8 h. 30 p.m., à l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Les jeunes ont hâte d'entendre les deux artistes au programme, Mme Joan Maxwell, mezzo-soprano de Winnipeg, et M. Charles Reiner, pianiste de Montréal. D'autant plus que M. Reiner se chargera de commenter les diverses pièces au programme, pour le plus grand bien des auditeurs. C'est là la grande caractéristique des concerts des Jeunesses Musicales: non seulement ils permettent d'entendre les meilleurs artistes, mais ils offrent aussi l'occasion d'entendre des commentaires adaptés aux capacités des auditeurs et susceptibles de leur faire mieux comprendre et apprécier les oeuvres entendues.

M. Charles Reiner

Excellente méthode

Cette méthode produit les meilleurs résultats. Mme Maxwell elle-même, qui eut la chance il y a peu d'années de donner 23 concerts en 30 jours devant des auditoires de Jeunesses Musicales du Québec, en témoigne. Mme Rolande Garnier qui visita 41 centres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick confirme ce fait. Toutes deux rencontrèrent des jeunes auditoires devenus très exigeants, à force d'entendre de grandes artistes et d'excellents commentateurs. Mme Garnier se souvient encore de ces jeunes qui se transformèrent au lendemain d'un de ses concerts en critiques d'art, écrivirent des rapports précis sur le concert de la veille et firent parvenir ces "critiques" à l'artiste.

Le premier concert des Jeunesses Musicales au début de décembre dernier a fait connaître les beautés insoupçonnées de l'art musical, grâce aux commentaires de M. Gilles Lefebvre sur les pièces jouées par le violoncelliste Guy Fallot et le pianiste Lorne Watson et aussi sur les instruments d'où ces artistes faisaient sortir des sons vraiment enchanteurs.

Les membres des Jeunesses Musicales, section de St-Boniface se tiennent à l'écoute pour apprendre la date précise du prochain concert, et se promettent d'être présents et d'y amener leurs amis.

Grand ralliement des Goyette

Monsieur L.-A. Goyette, qui fut pendant de nombreuses années gérant adjoint de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Winnipeg, nous informe qu'en septembre 1959 aura lieu un grand ralliement de tous les Goyette du Canada et des Etats-Unis pour fêter le tricentenaire de l'arrivée de Pierre Goyette à Montréal le 29 septembre 1659. Les descendants de celui-ci sont priés de communiquer avec M. Armand Goyette, B.Ph., Iberville, P.Q.

Les Zoulous heureux que la lune n'ait pas été "décrochée"

DURBAN — Le lancement de la fusée lunaire soviétique a suscité une vive émotion, au cours de la dernière fin de semaine, parmi les milliers de Zoulous du Natal.

"Quand allons-nous mourir?", demandaient aux blancs les travailleurs zoulous visiblement en proie à une extrême agitation.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Curling

C'est le lundi matin 26 janvier, à 8 h., au Club Granite, que débuteront les rencontres dans le grand tournoi inter-conseil des Chevaliers de Colomb. Nos as du curling sont priés de se mettre en communication immédiatement avec le Grand Chevalier, le frère M. Morier, afin d'assurer la formation d'une équipe digne de notre Conseil. Avancez-vous, les humbles, pensez à la belle réputation à maintenir!

Programme à CKSB

Dimanche prochain, de 7 h. à 7 h. 30 p.m., les élèves de l'école du Précieux-Sang seront sur les ondes de CKSB avec un programme dédié aux Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet. Tous les frères sont donc invités à être aux écoutes.

Prochaine assemblée

L'assemblée du lundi 19 janvier revêtira, cette fois encore, un cachet tout particulier! Il paraît que le frère O. Fillion a un programme spécial qui saura intéresser tous les Chevaliers, sans exception. Venons nombreux à cette réunion et encourageons l'organisateur.

Pensons-y . . .

Mes espions me rapportent qu'il est question d'une soirée sociale pour le 30 janvier. Evidemment, il faudra attendre la prochaine assemblée pour connaître tous les détails. Venez vous renseigner pour éviter les "Si j'avais su" qui ont suivi les autres succès de ce genre!

Le grand tirage

La date du grand tirage approche rapidement. Avez-vous vendu tous vos livrets? Hâtez-vous de le faire. Le frère A. Arnal, lundi soir prochain, ramassera tous les livrets vendus.

C'est rigolo!

Pauvre Bistouri, il semble frapper bien des noeuds dernièrement! Répondra-t-il à la lettre ouverte provenant de Treherne? Il est grand temps qu'Après-Tout se réveille pour venir lui prêter main-forte . . . si, toutefois, il est encore de ce monde!

Avis au frère Dominique R., qui recherche encore l'identité du chroniqueur du Conseil Goulet: "Acceptez d'abord de faire partie du comité de publicité", vous serez alors plus près de RIGOLETTO.

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 12 janvier 1959 avait lieu la réunion régulière du Conseil; une salle comble attendait l'arrivée des conseillers et du maire.

Après les formalités d'usage et lecture des communiqués, M. A. S. Dewar, avocat, représentant 10 électeurs du quartier No 1, se levait et présentait un bref dans lequel il demandait une enquête judiciaire sur les droits et qualités de M. l'échevin Pynoo à siéger; prétendant que M. Pynoo est en dette envers la Cité au montant de $1,879.79 et ceci remonte à l'année 1932. L'on vit s'allonger sur la salle l'ombre des années sombres de la dépression.

M. Pynoo se levait très dignement et déclarait qu'il n'avait aucune dette envers la Ville, ce qu'il avait reçu au secours direct durant ces terribles années, il l'avait payé par son travail sur les rues et trottoirs comme bien d'autres citoyens.

M. l'échevin Appleby se levait et, remerciant l'avocat de la délégation de la manière dont il avait préparé son bref, déclarait que les points légaux soulevés étaient tellement contentieux qu'il faudrait attendre une réunion du comité de législation pour étudier cette affaire.

Les dettes de la dépression existent-elles encore? Le gouvernement provincial peut avoir passé un règlement effaçant ces dettes. La Ville aurait pu faire la même chose. Il faudra examiner la législation depuis toutes ces années pour voir s'il y a eu ou s'il n'y a pas eu de tels règlements. Le moratorium ou la loi d'échéance s'applique-t-elle dans ce cas?

Le tout sera discuté en comité.

★ ★ ★

M. Ross Tascona, rue de la Morénie, qui avait demandé avant les dernières élections certains renseignements à propos des qualités requises pour se présenter à l'échevinage, se présentait de nouveau et demandait à M. le maire si on l'avait oublié puisqu'il n'avait pas eu de réponses satisfaisantes à ses questions. M. le maire lui répondit que ses demandes n'avaient pas été oubliées mais parce qu'il y avait un litige devant la cour au sujet de sa requête il n'était pas séant au Conseil de se prononcer sur cette question avant que le juge ait donné une décision.

M. le maire dit à M. Tascona que, vu la délégation de ce soir le problème sera certainement étudié sous tous les angles et que s'il faut présenter un amendement à la législature provinciale afin d'amender la charte de la Ville, on le fera dès cette année.

M. Van Paecke, du chemin Dugald, en appelait d'une décision de l'inspecteur des bâtiments qui lui refuse un permis de construction sur un terrain vacant qu'il possède; l'inspecteur ne peut lui accorder ce permis parce que ce terrain est maintenant classé "industriel".

★ ★ ★

M. Muldoon, avocat, représentant 11 résidants du chemin Dugald et plus spécialement M. H. De Wyngaert, demande au Conseil de changer le zonage de ces 11 propriétés de la zone industrielle à la zone résidentielle. Son client a un lot vacant, situé entre les autres maisons, mais il ne peut obtenir de permis de construction à cause du zonage.

Après discussion de part et d'autre, M. l'échevin Guay, défendant le point de vue de la "St. Boniface Planning Advisory Commission", dit que si nous sommes pour changer d'idée chaque fois qu'une délégation se présente, alors pourquoi avoir une commission de planification? La réponse en fut remise au comité afin d'avoir un rapport de l'inspecteur des bâtiments.

M. l'échevin Guay a été réélu président de la "St. Boniface Advisory Planning Commission"; ses confrères le félicitaient et faisaient remarquer toute la peine et le travail que comportait la présidence de cette commission et que M. Guay se montrait à la hauteur de la situation.

Des remerciements étaient reçus de l'hon. Premier Ministre de la Nouvelle-Ecosse pour la contribution de la Ville lors du désastre de Springhill.

★ ★ ★

Quelque 80 résolutions étaient présentées au Conseil. Voici les détails des plus importantes qui furent approuvées:

Une communication de la Metropolitan Planning Commission of Greater Winnipeg, avisant le Conseil que sa part pour l'année 1959 serait de $4,328, ceci fut référé aux estimés de l'année courante.

Que l'inspecteur des bâtiments soit requis de numéroter à nouveau toutes les maisons et bâtiments sur la rue Archibald en suivant la manière usuelle, et d'aviser les résidants de cette rue de leur nouveau numéro d'habitation.

Que la résolution du comité sur les noms de rues similaires de la Metropolitan Planning Commission du Greater Winnipeg en ce qui concerne la politique à suivre afin d'éliminer ce problème, soit approuvée, à savoir:

a) que la rue sur laquelle se trouve plus de bâtiments garde son nom et que l'autre soit changée;

b) lorsqu'une rue continue d'une municipalité à une autre, le nom de la rue sera le même sur toute sa longueur, pourvu que le nom d'une partie de cette rue devant être changé, le nom de la partie desservant le plus grand nombre soit retenu;

c) malgré tout ce qui précède lorsque le nom d'une rue a un cachet historique ou autre, cette rue devra garder son nom, autant que possible;

d) que les municipalités et villes choisiront les nouveaux noms et les soumettront pour l'approbation à la commission.

★ ★ ★

Beaucoup de discussion eut lieu par rapport à l'offre de Gardeners Sales pour l'achat des lots 2, 3 et 4 du plan 4620, rue Mission, afin d'y construire un ou des bâtiments pour une valeur de $300,000 à $400,000; la compagnie offre $15,000 pour le terrain.

M. Guay propose que la ville accepte l'offre de cette compagnie au plus tôt, compte tenu des conditions imposées par le Conseil. Il s'agit de construction d'égout et de service d'eau pour cette propriété. M. Guay croit que si l'on retarde encore, cette compagnie pourrait bien aller acheter du terrain ailleurs, mais les échevins, craignant que certaines conditions qui devraient être incluses dans le contrat de vente ne le soient pas si la ville acceptait cette offre sans l'étudier plus profonfément, remirent cette question à une réunion spéciale.

A la demande de votre correspondant au nom de la Société Historique de St-Boniface, un comité fut nommé pour étudier conjointement avec la Société Historique, la possibilité de déménager la Maison provinciale des Soeurs Grises (Maison vicariale) et d'y installer le musée de la Société.

A la semaine prochaine.

Décès

M. Félix Péloquin

Le samedi 10 janvier avait lieu, dans la basilique de St-Boniface, le service de M. Félix Péloquin, célébré par M. l'abbé A. Boulet, curé. Les porteurs furent des neveux du défunt: MM. Adolphe et Auguste Péloquin, Emile Joyal, Armand Fenez, Paul St-Godard et Roland Normandeau. La quête fut faite par MM. Armand Fenez et Paul St-Godard. Le défunt fut inhumé dans le cimetière de St-Boniface. M. l'abbé E. Hébert bénit la tombe et récita les dernières prières.

M. Péloquin était le 11e des 14 enfants de la famille Paul Péloquin. Il est né le 3 avril 1905 à Ste-Agathe, Man., où il demeura avec ses parents jusqu'en 1926. Il y a une vingtaine d'années, il fut frappé par la maladie qui l'obligea à se retirer à l'hospice Taché où il languit jusqu'au 8 décembre dernier alors qu'il dut s'aliter, puis son état empira et on dut le transporter à l'hôpital St-Boniface, le lundi 29 décembre. Il expira le 7 janvier.

Lui survivent: six soeurs, Mmes Blanche St-Jacques, de Lac Pelletier, Sask., Mathilda Pelland et Emilienne Normandeau, de St-Boniface, Malvina Fenez et Lucienne Dumesnil, de Ste-Agathe, et Vitaline Bernardin, de Santa Monica, Calif.; cinq frères, Wilfrid, de St-Malo, Albert, de Ste-Agathe, Rodolphe, Adélard et Louis, de la Californie, et un nombre imposant de neveux et nièces qui se cotisèrent pour lui faire dire une trentaine de messes.

Remerciements

Des remerciements à tous ceux qui, par des prières, des visites à la dépouille mortelle ou quelques autres marques de sympathie, ont aidé la famille à l'occasion de ce deuil cruel.

Décès

La Rév. Mère Gallant

MONTREAL (La Presse)—La Rév. Mère Evangéline Gallant, ex-supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, est décédée le 8 janvier 1959.

Née à Egmont Bay, Ile-du-Prince-Edouard, elle avait fait ses études au pensionnat de Miscouche, I.P.-E., tenu par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Elle était entrée chez les Soeurs Grises de Montréal, le 5 août 1899 et avait fait profession le 30 décembre 1901.

Dès 1902, elle avait commencé à Toledo, Ohio, son cours d'infirmière. Dans les différents hôpitaux de Nashua, N.H., New Brunswick, N.J. et St-Boniface, Man., elle a rempli les fonctions de directrice des infirmières ou de supérieure locale. De 1926 à 1930 elle fut supérieure provinciale en Alberta. En 1930, elle fut nommée 1ère assistante générale. En 1935, elle devint Supérieure générale, mandat qu'elle remplit jusqu'en 1946. De 1946 à 1949, elle remplit la fonction de supérieure provinciale à Nicolet. Elle fut enfin supérieure de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, de 1951 à 1953.

Elle est décédée le 8 janvier 1959, à l'âge de 79 ans, après 57 ans de vie religieuse.

Personne n'est réellement battu, jusqu'au moment où il est découragé.

Une comédie française de qualité au cinéma Paris les 19 et 21 janvier

Pour le bénéfice des amateurs de films français, les routiers de St-Boniface ont décidé de présenter au public une série de films au rythme de un par mois. Le premier de la série est la comédie "Elle et moi" qui sera à l'affiche les 19 et 21 janvier au cinéma Paris. C'est une suite quasi ininterrompue de situations comiques dont Dany Robin et François Périer tirent le maximum pour notre plus grand plaisir.

Un célibataire est épousé (de force) par une jeune femme qui a l'intention de mener les choses rondement. Résultat: le ménage sera bientôt au bord de la ruine; leur propriétaire sera devenu fou et un ami qui vit au crochet du ménage (mais comment fait-il donc) sera bientôt à la veille de connaitre le même sort. Morale: laissez M. le mari conduire la barque.

Le tout est présenté sur un rythme trépidant; par moments . . . il y a trop de gags: ce qui n'est pas un reproche, loin de là. Les "inventions" de Dany Robin accumulent les cataclysmes et le pauvre François Périer les supporte avec un sang-froid qui tient du prodige. L'humour, la fantaisie et le pittoresque composent ici un "plat" pas ordinaire et tous les jeunes ménages retrouveront — pour en rire cette fois — des scènes de leurs premiers pas dans le chemin de la vie conjugale. Un très gentil film, bien éclairé, texte spirituel, cocasse et joué sur un train d'enfer.

La composition de Noël Roquevert un propriétaire menacé de démence et celle de Jean Carmet, pique-assiette impénitent et susceptible par-dessus le marché, ajoutent encore à cette rigolade de bon ton. 90 minutes de fou rire. Le programme comprend aussi deux sujets courts. Il y aura deux représentations complètes, l'une à 7 h. et l'autre à 9 h. 15, les lundi et mercredi 19 et 21 janvier, au cinéma Paris, avenue Provencher.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe.

Coin-Coin

Le mercredi soir 7 janvier, les pensionnaires rentraient au bercail. Le lendemain matin avec l'arrivée des externes la famille était au grand complet. Fini le beau temps des vacances, il faut se remettre maintenant à la besogne: commence le beau temps des études! Le jeudi 8, nous avons eu une messe célébrée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux. Son Excellence profita de l'occasion pour nous communiquer ses souhaits de l'année nouvelle. Après quelques conseils, il nous demanda de répondre généreusement aux grâces que Dieu accorde à ceux qui s'adonnent aux études classiques. A la fin de la cérémonie, Son Excellence nous transmit la bénédiction spéciale qu'il avait demandée pour nous à sa Sainteté Jean XXIII.

Après la messe, convocation de tous les élèves à la salle académique pour la proclamation des résultats semestriels. Le Père Recteur présidait et profita de l'occasion pour nous offrir ses souhaits du nouvel an.

Le vendredi 9 janvier, les étudiants du cours universitaire se rendaient à l'Université de Manitoba pour assister à un débat entre les étudiants de cette université et de l'Université de Minnesota. Le débat portait sur l'opportunité du cours des arts dans notre civilisation. L'Université de Manitoba, qui soutenait l'affirmative, remporta la victoire.

La vie sportive

En dépit des vacances de Noël, notre C.S.B. "I" n'a pas cessé ses activités. Les porte-couleurs du collège ont joué 3 parties à l'extérieur. Ils ont défait Dominion City 13 à 7 et Steinbach 9 à 5; cependant, ils subirent une défaite de 10 à 5 aux mains des Canadiens de St-Pierre.

Parmi les joueurs qui se sont signalés, on remarque: Maurice Comeault avec 4 buts et 4 assistances; Hervé Dansereau avec 2 buts et 4 assistances; Guy Vielfaure qui compta 3 buts et enregistra 3 assistances; Hubert Bouchard, 2 buts et 2 assistances; Jean Cyr, un seul but mais aida à 3 points. Les autres compteurs furent Jean LaRivière avec 2 buts; Lucien St-Vincent, Léo Delaquis, Richard et Gabriel Roy en comptèrent chacun un. Il faudrait signaler le magnifique travail de notre gardien, Georges Druwé.

Le vendredi 9 janvier, les collégiens sont allés à Dominion City. Ils remportèrent la victoire au compte de 9 à 4. La partie assez rude fut marquée de 13 punitions dont 5 majeures. Hervé Dansereau s'est particulièrement signalé en comptant 4 buts.

Pendant ce temps-là, au collège, le C.S.B. "II" subissait une cinglante défaite de 7 à 2 aux mains de l'école Provencher, Brian Empson et Guy Létourneau ont sauvé l'équipe du blanchissage.

Le dimanche 11 janvier, les collégiens ont blanchi les "Combines" de Dominion City au compte de 13 à 0. Georges Druwé, notre gardien, se mérita ainsi son premier blanchissage de la saison. Lucien St-Vincent, Guy Vielfaure, Jean LaRivière, Jean Cyr et Maurice Potvin comptèrent chacun 2 points. Maurice Comeault, Guy Roy et Hubert Bouchard s'en méritèrent chacun un.

Par cette brillante victoire, les collégiens occupent le deuxième rang de la ligue avec 3 points de plus que Steinbach et 1 de moins que St-Pierre qui a cependant 2 parties de plus à jouer.

Dans les autres parties disputées au collège, le C.S.B. "III" a défait l'école Provencher 19 à 1. Les meilleurs compteurs furent Guy Létourneau avec 4 buts; Denis Druwé avec 3; Michel Lavoie, Georges Fourneault et Jean-Guy Tétrault en comptèrent chacun 2.

Dans une autre partie, le C.S.B. "V", conduit par Philippe Rioux et Jean-Claude Bouffard (chacun deux points) a défait le Juniorat 6 à 2. Les autres compteurs furent Laurent Mousseau et Jules Comeault.

Amis du collège, n'oubliez pas de venir, le dimanche 25 janvier, au festival d'hiver. En plus de nombreuses attractions, il y aura une partie de hockey entre les Anciens et le C.S.B. "I".

Avis au bingophiles

BINGO! On a failli l'avoir!

Les directeurs du comité responsables des parties de Bingo dans les journaux croyaient bien qu'ils avaient un seul gagnant du prix de deux mille dollars lundi matin dernier. Ce n'était, cependant, qu'une fausse alarme, et la partie se continuera encore au moins une semaine, alors qu'on publiera trois nouveaux numéros. On trouvera ces numéros dans l'annonce du club "Lions" de cet exemplaire du journal. Vérifiez vos numéros car n'importe qui peut gagner. Et, si vous avez la bonne fortune de pouvoir trouver une carte supplémentaire, vous pouvez encore gagner avec n'importe quelle carte.

A l'Alliance Française

L'Alliance Française, continuant ses activités diverses, va donner, le lundi 19 janvier à 8 h. 30 p.m. au University Women's Club, 54 Westgate, une lecture de pièces qui est appelée à remporter un succès certain.

Les membres de l'Alliance Française auront le plaisir d'entendre en premier lieu "La Grammaire", le chef-d'oeuvre de Labiche.

La séance se continuera avec "La Paix chez soi", où Courteline a dépeint avec cruauté peut-être, mais avec tant d'esprit la vie de deux êtres qui évidemment étaient faits pour ne pas s'entendre.

Cette lecture de pièces a été placée sous la direction du Dr Victor Leathers et du Professeur Marcel Richard.

Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

L'Amicale Marie-Rose invite cordialement toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 1er février.

Le programme sera le même que par le passé. A 2 h. commencera l'inscription des membres, puis à 5 h. aura lieu la bénédiction du T. S. Sacrement suivie du souper. Le prix d'inscription et du souper est de $2.00.

Les organisatrices demandent à toutes celles qui se proposent d'assister à la réunion de bien vouloir appeler au plus tôt l'un des numéros suivants: Mme Jacqueline Bockstael, WH 3-5905; Mme Janine Moreau, AL 3-1432.

Précieux-Sang

Ligue de quilles

Equipe	Points
Les Joyeux	43
Leo's Electric	41
Les Météores	37
Toupin Lumber	31
Aces	30
Sunshine	29
Royals	21
Les Hirondelles	20
Dames:	
H 1 P—L. Rémillard	243
H 3 P—L. Rémillard	568
Hommes:	
H 1 P—A. Girard	348
H 3 P—A. Girard	877
Equipes:	
H 1 P—Sunshine	1370
H 3 P—Les Joyeux	3990

Lorette

Le dimanche 11 janvier, à 3 h. p.m., avait lieu la bénédiction des enfants de la paroisse. Il y eut procession avec l'Enfant-Jésus, suivi de tous les enfants qui chantèrent de beaux cantiques, sous la direction des religieuses. M. l'abbé R. Bélanger, curé, distribua aux enfants des médailles et des images.

Les jeunes patineurs profitèrent de la belle température pour rencontrer l'équipe d'Ile-de-Chênes. La partie fut très animée. L'équipe de Lorette remporta la victoire au compte de 9 à 2.

M. Paul Gendreau est revenu dans sa famille après avoir travaillé quelques mois dans le nord.

Sincères condoléances à M. Roméo Désorcy qui avait la douleur de perdre son père, M. Eugène Désorcy, autrefois de Lorette, décédé à Rainy River, à l'âge de 76 ans.

Le samedi 10 janvier, Mmes Joseph Therrien, Mathilde McDougall et Hermine Durand se rendirent à la maison des retraites de St-Boniface pour une journée d'études.

Le dimanche 11 janvier, M. l'abbé R. Bélanger exprima le désir d'introniser le Sacré-Coeur de Jésus dans toutes les familles. Espérons que toutes se feront un devoir de donner leurs noms aussitôt que possible.

N.-D.-de-Lourdes

Baptême

Le 7 janvier: Antoine-Pierre-Joseph, fils de Pierre Fouasse et d'Alice Robitaille, né le 2 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Chanel, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Le 3 janvier, les familles Jean et Michel Durand, Albert Moulin et Napoléon Faucher ont eu le plaisir d'avoir parmi eux, pendant quelques jours, leur cousin, M. Ludger Faucher, de Maillardville, C.-B.





La Salle

Va-et-vient

Mme Marie Lagacé quittait La Salle au cours de la semaine du 4 janvier pour Lebret, Sask., où elle fera un long séjour chez sa soeur, Mme Gustave Lagacé.

Le mardi 23 décembre, M. et Mme Eugène Vouriot, accompagnés de M. et Mme André Desharnais, de St-Pierre, Man., partaient en automobile à destination de Stradge, Ont., où demeurent des parents, M. et Mme L. Vouriot. Ils arrivèrent le jour de Noël et y séjournèrent jusqu'au dimanche 28 décembre.

Récemment, M. et Mme Elphège Lavallée allèrent en promenade chez M. et Mme Félix Comeau, domiciliés à Port Arthur, Ont.

Le mardi 6 janvier, Mme Louis Hogue partait pour Detroit, Mich., afin de revoir son fils, Georges, dont le mariage eut lieu dernièrement. M. et Mme E. Hogue et Mme John Novak, de Transcona, ainsi que Mme Aubert Poirier, de St-Charles, et M. Ulysse Hogue, de La Salle, firent aussi le voyage.

Mme Marie-Louise Girardin s'est rendue durant la saison des fêtes chez sa fille, Mme Benjamin Bédard, de St. James, ainsi que chez sa soeur, Mme Arthur Varey, de Winnipeg. Le jour de l'an, ses deux autres filles, Mmes Yves Emond et Daniel Gaudreau, leurs époux et leurs enfants, de Minneapolis, Minn., la rejoignirent chez Mme Bédard pour une heureuse réunion familiale.

Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, accompagné de son vicaire, M. l'abbé Gédéon Trudeau, rendait visite, le dimanche 4 janvier, à ses soeurs, Mmes Albert Girardin et Albertine Rochon. M. l'abbé Trudeau profita de l'occasion pour aller aussi saluer ses deux soeurs de La Salle, Mmes Fernand Lavallée et Bernard Lagacé.

Le 1er janvier, M. et Mme Alva Lavallée et leur famille se rendirent chez Mme Anna Vouriot, de St-Boniface.

M. et Mme Pierre Simard ont joui, à l'occasion des fêtes, de la visite de MM. Josaphat et Jean-Baptiste Simard, de St-Boniface, ainsi que de MM. et Mmes Georges Cherlet, de Winnipeg, et Albert Desautels, de St-Boniface.

Le dimanche 4 janvier, Mme Albertine Rochon recevait la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Grégoire Jeanson et leur famille, de Lorette.

Swan Lake

Remerciements

Les enfants de Mme Lucien Vigier (née Sidonie Rozière), de Notre-Dame-de-Lourdes, décédée le 27 novembre dernier, désirent remercier toutes les personnes qui offrirent des condoléances, des prières pour la défunte, des services et des bons soins pendant la maladie de leur mère.

Ils désirent remercier tout spécialement le personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé M. Dacquay, curé, MM. les docteurs H. Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Molgat, de St-Boniface, les religieuses de l'hôpital St-Boniface et de l'Institut Collégial St-Joseph, M. Marcel Roch, toutes les personnes qui rendirent visite à Mme Vigier à l'hôpital ou chez elle et toutes celles qui assistèrent aux funérailles malgré le grand froid.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

Mme Ernest Touzin et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui, par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles, ont marqué de la sympathie lors du deuil qui vient de les frapper. Un merci spécial à Mgr H. Lapointe, à M. l'abbé G. Trudeau et au R. F. Côté, C.S.V., d'Otterburne, pour leur visite.

Journée de l'Association d'Education du Manitoba

Les paroisses suivantes n'ont pas envoyé de liste mais seulement le total:

Dunrea — $153.00

Craig Siding — $30.00
109% de l'objectif

St-Eustache — $153.59
86% de l'objectif

Fannystelle — $133.00
95% de l'objectif

Fisher Branch — $15.38
52% de l'objectif

Ste-Famille — $164.03

St-Joseph — $64.28
61% de l'objectif

St-Lazare — $70.00
58% de l'objectif

St-Léon — $48.00
96% de l'objectif

Lorette
$25.00: M. l'abbé Bélanger, J.-A. Dansereau, Louis-J. Marcoux. Total — $218.90.
79% de l'objectif

Lac du Bonnet — $13.25
53% de l'objectif

Mariapolis — $40.25
40% de l'objectif

Marchand — $5.00
25% de l'objectif

Powerview — $80.25
64% de l'objectif

Précieux-Sang — $1,025

Richer — $93.45
111% de l'objectif

South Junction — $22.05
63% de l'objectif

Winnipeg (Sacré-Coeur) — $405

St-Georges — $130
260% de l'objectif

Ste-Rose-du-Lac
$10.00: Mme E. Maguet. Total de la paroisse — $350.50.
100% de l'objectif

N'ont pas encore contribué: Ste-Agathe, St-Alphonse, Bruxelles, Cypress River, Ile-de-Chênes, St-Labre, Laurier et Holland.

St-Georges

Çà et là

Mme Georgina Vincent a eu le bonheur d'avoir la visite de M. et Mme Edouard Courtois, de Winnipeg, de Mme Arthur Lussier, de Lac-du-Bonnet, et de M. et Mme E. Beaubien, de St-Georges, le dimanche 11 janvier.

Bienvenue à Mlle Edith Laurière, de Windsor, Ont., qui est venue faire de l'enseignement aux grades 1, 2 et 3.

Il y aura une partie de cartes, le dimanche soir 18 janvier, dans le soubassement du presbytère. Bienvenue à tous.

La Broquerie

Fête des enfants

La fête de Noël pour enfants se déroula encore cette année dans son cadre coutumier. Le 21 décembre, à 2 h. p.m., la salle fut remplie à craquer par une foule d'enfants, accompagnés de leurs parents.

Les grades II et III, sous l'habile direction de leur institutrice, Mlle Monique St-Onge, présentèrent à leurs spectateurs la scène de la Nativité dans un décor de lumières et de sapins scintillants. Des petits chanteurs invisibles contribuaient avec leurs chants au charme de la scène.

Puis, le Père Noël fit son entrée triomphale dans la salle, au milieu des acclamations et des applaudissements. Tous les enfants reçurent de magnifiques cadeaux et furent abondamment munis de pistaches et de bonbons.

M. et Mme Antoine Bourrier furent les gagnants du panier de provisions d'une valeur de $12.00. M. O. Gagnon, maître de cérémonies, présenta à chacun des membres de l'équipe de l'école St-Joachim qui prit part au programme "Point d'interrogation", un joli cadeau.

Un merci sincère au Club sportif qui sut faire beaucoup d'heureux.

Décès

M. Wilfrid Therrien est décédé subitement à Sandilands le 18 décembre, à l'âge de 70 ans. Il avait longtemps demeuré à La Broquerie où il était né.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Catherine; deux filles, Agnès (Mme Aimé Lambert) et Florence, et un fils, Georges.

Le service fut chanté le 20 décembre en l'église St-Joachim par M. l'abbé Joseph Choiselat, qui dessert la mission de Sandilands.

Les porteurs étaient MM. Georges Therrien, Aimé Lambert, John Skoniuk, Edgar Freynet, Louis et Eugène Laurencelle.

La maison funéraire Loewen, de Steinbach, était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Therrien désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné leurs condoléances lors de son deuil récent, soit par prières, offrandes de messes ou de fleurs.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Normandeau (Gertrude Kirouac), accompagnés de leurs enfants, d'Edmonton, Alta, vinrent passer les fêtes chez leurs parents, MM. et Mmes Alphée Kirouac et Noé Normandeau et leurs familles.

Le 28 décembre, M. et Mme Léo Lacombe (Hélène Lord) et leur fils, Claude, de Laval-des-Rapides, P.Q., et M. Alphonse Lord, de Winnipeg, rendirent visite à leurs parents et amis.

Mlle Thérèse Côté, institutrice à Camperville, Man., a passé son congé de Noël chez ses parents, M. et Mme Sévérin Côté.

MM. Alix Simard et Albini Grimard, employés à Thompson, Man., ont passé les fêtes dans leur famille respective.

M. l'abbé Louis Laurencelle, de Sudbury, Ont., a joui d'un congé bien mérité dans sa famille. Il fut ordonné prêtre au mois de juin dernier.

MM. et Mmes Lévis Michaud et Alfred Champagne, de Kamsack, Sask., MM. Paul Rocan, d'Ottawa, et Gérard Boily, de Port Arthur, Ont., étaient de passage à La Broquerie, à l'occasion des fêtes.

Chronique de CKSB

Dimanche à l'opéra

A l'opéra, à 2 h. 30 le dimanche 18 janvier, nous vous présenterons Thaïs, de Massenet, opéra en trois actes avec choeur et orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris, dirigé par Georges Sebastian, avec Mme Geori Boué, Jean Giraudau, Roger Bourdin et Michel Roux.

Point d'interrogation

Le programme "Point d'interrogation" a repris son cours le mardi 13 janvier. L'équipe de l'école St-Joseph rencontrait les élèves de la Maison St-Joseph d'Otterburne. Après une chaude lutte, l'école de St-Joseph baissait pavillon devant l'équipe d'Otterburne. La semaine prochaine les vainqueurs rencontreront les élèves du couvent de St-Charles . . . une autre joute qui s'annonce des plus intéressantes.

Nos écoles à la ronde

La série "Nos écoles à la ronde" vous reviendra le dimanche 18 janvier à 7 h. du soir. A cette occasion vous entendrez l'école du Précieux-Sang qui vous présentera certes un programme de choix.

Au Ranch du samedi

Nous invitons tous les orchestres canadiens-français à participer à cette émission spéciale du samedi après-midi au Ranch 1250. Tous ceux qui sont intéressés sont priés de téléphoner ou de communiquer avec le "foreman" du Ranch à CKSB.

10,000 watts

Les sondages sont maintenant complétés et si le rapport soumis par l'ingénieur-conseil, au Ministère du transport, est approuvé, CKSB commencera à diffuser à 10,000 watts d'ici le 15 février.

Déjà plusieurs nous demandent à quand le signal plus puissant . . . Quand pourrons-nous capter CKSB? La direction reconnait que plusieurs paroisses n'ont pas été desservies aussi bien que d'autres et espère pouvoir répondre à tous ces futurs auditeurs que d'ici un mois ils pourront capter CKSB à 1050.

St-Laurent

Plusieurs réunions de parents et d'amis eurent lieu à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, ce qui est une tradition qu'il ne faut pas laisser disparaître.

Sont venus en visite chez leurs parents pour les fêtes: Mlle Angéline Kerbrat et le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., chez M. et Mme Hervé Kerbrat; M. et Mme Louis Boucher et leurs enfants, chez MM. et Mmes J. et Henri Boucher; M. et Mme Joseph Tétrault et leur fils, Alphonse, de St-Boniface, chez Mme Louis Abgrall.

M. Jean Guiboche, de St-Philippe, est venu visiter ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche. Il profitait de ses vacances de Noël pour se rendre visiter ses frères, Roméo et Marc, de Marathon. De retour, la veille du jour de l'an, il le passait chez ses parents.

M. et Mme J.-L. Verrier et leur fille, Yvette, M. et Mme René Verrier et leurs trois enfants et M. et Mme Edouard Bernardin, de Vancouver, étaient en visite chez M. et Mme J.E. Verrier; Mlle Muriel Gaudry, chez M. et Mme Ernest Gaudry; Mlles Réa et Corine Chartrand, chez M. et Mme Adrien Chartrand; Mlles Monique et Rita Gratton, chez M. et Mme F. Gratton; MM. Guy Lavallée et Emmanuel Rainville, étudiants à Gravelbourg, chez M. et Mme Omer Rainville et M. Pierre Lavallée; M. Arthur Chartrand, de Sault-Ste-Marie, chez M. et Mme Gabriel Chartrand; Mlle Mabel et M. Robert Chartrand, chez M. et Mme Léon Chartrand.

MM. et Mmes Henri Cômbot et J.-M. Fontaine sont allés passer la fête de Noël chez M. et Mme Paul Carrière, d'Otterburne.

MM. Victor Abgrall, d'Otterburne, et Georges Abgrall ont visité leurs parents, M. et Mme Louis Abgrall.

Baptême

Le 21 décembre: Jacques-Noël-André, fils de M. et Mme Henri Boucher, né le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Allard, oncle et tante de l'enfant.

Messe de minuit

A la faveur d'une température idéale, la messe de minuit a été suivie avec beaucoup de piété et de grandeur par une foule nombreuse. Dans le grand silence de cette belle nuit, M. Guy Lavallée entonna "Le minuit, chrétiens". La chorale exécuta ensuite d'autres beaux cantiques. M. François Gratton touchait l'orgue. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., officiait et donna aussi le sermon de circonstance.

Merci aux religieuses pour les décorations de l'autel et la belle crèche avec les brillantes décorations électriques.

Tableau d'honneur à l'école St-Laurent

Catéchisme: Yvette et Yvonne Combot, Roland Gratton, Georges Prairie, Hector Léost, Andréa Delaronde, Gilbert Chartrand, Agnès Connelly, Adrien Chartrand, Shirley Cameron, Alice Langelier, Lucille Colliou, Ronald Chartrand, Paul Chartrand, Darius DeLaronde.

Excellence: Robert Perrault, Kathleen Bruce, Lloyd Chartrand, Cyrille Coutu, Andréa Delaronde, Florian Ducharme, Agnès Connelly, Conrad Chartrand, Ida Rainville, Bernard Chartrand, Doreen Bruce, Elsie Devlin, Paul Chartrand, Léona Rainville.

Application: Léonard Coutu, Sylvia Boyer, François Desjarlais, Pierre Ducharme, Victor Chartrand, Noël Delaronde, Gabrielle Kerbrat, Roland Ducharme, Gisèle Bruce, Paul Coutu, Laurette Bruce, Donald Allard, Rosalie DeLaronde, Darius DeLaronde.

Français: Shirley Champbell, Lloyd Chartrand, Hector Léost, Andréa Delaronde, Gilbert Chartrand, Carol Bruce, Adrien Chartrand, Georgianna DeLaronde, Paulette Lavallée, Gérald Chartrand, Ronald Chartrand, Paul Chartrand.

Concours de français

Les institutrices et instituteurs sont priés de faire parvenir la liste des concurrents, pour le concours de français, au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, **avant le 1er février.**

Powerview

Baptêmes

Le 7 septembre: Wilma-Adrienne, fille d'Albert Kemball et de Pearl Dychuck, née le 28 août. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Kemball.

Le 7 septembre: Marian-Constance, fille de Graid Eyalson et de Constance Thomas, née le 21 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Thomas.

Le 14 septembre: Katherine Mary, fille de Serge Petrus et de Lucie Vincent, née le 8 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Kemball.

Le 5 novembre: Calvin Terve, fils de Jack Houston et de Marleen Smith, né le 19 septembre. Parrain et marraine, Jos. Thomas et Béatrice Houston.

Le 21 novembre: Béatrice-Lynn, fille de David Johnston et de Marguerita Morrisseau, née le 13 octobre 1957. Parrain et marraine, Alex. Johnston et Alma Morrisseau.

Le 2 décembre: Joseph-Hubert, fils de Julius Herbers et de Sophie Smalkowski, né le 8 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Berthelette.

Le 7 décembre: Edouard-Robert, fils de Laurent Berthelette et de Florence Cyr, né le 26 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Berthelette.

Le 4 janvier: Joseph-Jean-René, fils de Jean Dubé et d'Yvonne Cass, né le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Cass.

Il y eut aussi le baptême d'une adulte, Mary Vivian Lois, fille de Sydney Smith et de Marjory Carvey.

Malade

Souhaits d'un prompt rétablissement à la Rév. Sr St-Honoré, principale à l'école Léonard, qui a subi une opération dernièrement.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
13 janvier 1959

BEURRE

Crémerie	.83

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30-.31
Grade A moyens	.19-.20
Grade A petits	.14
Grade B	.18-.19
Grade C	.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.24-.26	.15-.18
5-6 lbs	.27-.28	.22-.24	.14-.16
4-5 lbs	.23-.24	.18-.19	.12-.14
Moins de 4 lbs	.20	.13-.16	.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.16-.18	.10-.12
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.09-.11
Moins de 4 lbs	.13-.15	.10-.12	.07-.08

DINDES

Grade A	.34-.35
Grade B	.29-.30
Grade C	.18-.20

DINDONS

Grade A	.26-.28
Grade B	.24-.26
Grade C	.19-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$26.00
Bons	24.50- 26.00
Moyens	22.00- 24.00
Ordinaires	21.00- 23.00
Génisses:	
Bonnes	$23.00-$24.00
Moyennes	21.00- 23.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$17.50-$18.50
Moyennes	16.00- 17.00
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 13.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$33.00-$35.00
Bons	33.00- 35.00
Moyens	27.00- 32.00
Ordinaires	20.00- 27.00
Porcs:	
Grade A	$22.25-$22.50
Truies	12.00- 13.50
Bons	$18.75
Agneaux:	
Bons	$17.50

Il est fou de s'arracher les cheveux de chagrin . . . La peine sera-t-elle amoindrie si vous devenez chauve?—CICERON.



Les poêles Bélanger à l'honneur une fois de plus



● Pour la cinquième année consécutive, c'est la maison A. Bélanger Limitée qui a enregistré le plus grand nombre de ventes de poêles électriques dans le territoire desservi par la Shawinigan Water & Power, et elle s'est ainsi mérité à nouveau le trophée décerné par cette compagnie d'électricité. A l'issue d'un déjeuner à l'hôtel Berkeley, à Montréal, où la Shawinigan recevait une quarantaine de manufacturiers d'appareils électriques, le vice-président M. A.-C. Abbott remit à M. H.-A. Gauvin, gérant-général de la compagnie A. Bélanger Limitée, la plaque gravée qui atteste que cette entreprise s'est classée, en 1958, à la tête de tous les manufacturiers de poêles électriques, pour les ventes dans le territoire de la Shawinigan. Le trophée porte en inscription: "Out standing Promotion of Electrical Living — Dealer Range Sales Award won by A. Bélanger Ltée, 1958". Sur la photo ci-dessus, nous voyons M. A.-C. Abbott, vice-président de la Shawinigan Water & Power Company (à gauche) présentant la plaque à M. H.-A. Gauvin, gérant-général de A. Bélanger Limitée. (**)



L'on voit ci-dessus la photo de Ramona McBean et Shirley Knight qui, avec Tom Ashmore et Gordon Pinsent interpréteront au théâtre Dominion de Winnipeg du 19 au 24 janvier "The Glass Menagerie", du dramaturge américain Tennessee Williams. Plusieurs sans doute ont déjà vu et grandement apprécié le film qui mettait en vedette Kirk Douglas et Jane Wyman, mais les acteurs de Winnipeg sauront donner une aussi parfaite interprétation de cette pièce de Williams. Samedi soir dernier, ils ont été fortement applaudis par des centaines de représentants de la presse, des postes de radio, de tous les clubs sociaux de Winnipeg spécialement invités à "la première". Venez applaudir à votre soir, du 19 au 24 janvier. (Cliché Winnipeg Tribune)

Les paroissiens ont bien répondu à l'enthousiasme des guignoleux

Favorisés par une température clémente et poussés par leur désir de se dévouer, près de 150 jeunes se rencontraient au local des Chevaliers de Colomb dans le parc Provencher, à 1 h. 30, le dimanche 11 janvier. Ces jeunes, la plupart des Routiers, des Foulards-Rouges, des Guides et des Gais Manitobains, répondaient à l'appel des Routiers qui organisent depuis plusieurs années à St-Boniface, la Guignolée, dans le but de venir en aide aux pauvres de la paroisse de la cathédrale.

Vers 2 h., six camions, généreusement offerts aux guignoleux par des compagnies de St-Boniface, partaient chacun avec une vingtaine de jeunes debout dans la boîte. Les prêteurs des camions étaient: Cusson Lumber, Toupin Lumber, Loiselle Frères, la Ville de St-Boniface et St. Boniface Messenger. Le vent claquait la figure, mais on riait et chantait à coeur joie. Arrêt à l'archevêché où Son Exc. Mgr Maurice Baudoux reçut tous ces jeunes, leur remit son offrande pour les pauvres, avec sa meilleure bénédiction pour le succès de la journée. Les jeunes remercièrent en chantant: "Il est en or, c'est un véritable trésor ...".

Puis, les six camions repartirent et se dispersèrent dans divers coins de la ville. Et les guignoleux allaient cinq ou six à la fois, frapper aux maisons, s'annonçant par le traditionnel refrain: "Bonjour, le maître et la maîtresse et tout le monde de la maison ...". Ils s'égosillaient, souriaient, pour demander au nom des pauvres, leurs frères; ils se gonflaient de fierté en voyant les camions où s'entassaient les boîtes où s'amassaient les oboles.

Sous la direction des six chefs de groupes, toutes les rues de St-Boniface, de la rue Marion à la rue Messager, et de la Rouge à la Seine, furent visitées par les gais guignoleux. Toutes les maisons reçurent leur visite. Parfois, la porte restait fermée, mais, en général, les gens furent généreux. La preuve est que deux camions durent venir vider leur contenu au sous-sol de la cathédrale pour retourner chercher une deuxième charge. Et le total des aumônes en pièces sonnantes ou en papier s'éleva à $609.47.

A 4 h. 45, tous les camions avaient ramené les jeunes, fatigués, affamés, ébouriffés, la gorge sèche, mais heureux et chantant toujours. Et à 5 h. 30, on se réunissait au Cercle Ouvrier pour un souper bien gagné. Les "hot dogs", le gâteau, la crème glacée, le café et le lait offerts gratuitement par la pâtisserie Pelland, remirent chacun d'aplomb, si bien qu'on se sentait encore assez de vie pour déclarer une bataille de boules de papier. Même les aumôniers et les dignes chefs se mirent de la partie! Alors, avec un tel exemple ...!

Et pendant que les hôtes, les Routiers, voyaient au nettoyage de la salle, M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier général des Scouts et des Guides, se fit directeur de chant et même de danse ... et entraîna les jeunes dans des chansons bien connues chez les Routiers, les Guides et les Gais Manitobains. Quand les voix s'affaiblissaient, M. l'abbé Juneau n'avait qu'à lancer le mot de rassemblement "Saint-Boniface" et alors on répondait en choeur "Ensemble" et les chansons reprenaient.

Après un mot bref, mais combien sincère et touchant, de M. l'abbé Juneau, invitant les jeunes à rester unis pour aider les oeuvres de la paroisse, on reprit les chansons. Puis, le ménage étant terminé et le tourne-disque, arrivé, le plancher fut envahi par des pieds pas encore assez fatigués pour se refuser la joie de danses saines et gaies.

A 9 h., fourbus, exténués, les guignoleux rentrèrent chacun chez soi en disant: "Ce fut une belle journée". C'est sans doute ce que pensait aussi le bon Dieu. Félicitations à tous ces jeunes, particulièrement aux organisateurs, et à tous les autres qui ont contribué à faire de la Guignolée un beau succès.

GUIGNOLEUSE.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Bienvenue

Nous remercions beaucoup la direction de **La Liberté et le Patriote** de nous fournir l'occasion de vous faire connaître notre grand mouvement scout.

Autrefois, le Clan Larigaudie (devenu depuis le Clan Béliveau) publiait une chronique hebdomadaire dans ce journal; mais ceci ne regardait que les Routiers. Aujourd'hui, nous commençons une série d'articles sur les Louveteaux, les Scouts, les Foulards-Rouges et les Routiers, de tout le diocèse de St-Boniface.

Notre but est de vous faire connaître ce magnifique mouvement de jeunesse, qui est répandu dans le monde entier. Nous ferons ceci en vous présentant des articles sur différents aspects du scoutisme. Nous tenons aussi à vous renseigner sur les activités qui se font.

Nous faisons appel à tous ceux qui s'intéressent aux mouvements de jeunesse, d'être avec nous chaque semaine d'ici le mois de juin.

Merci!

Remerciements

Le Clan Béliveau tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont fait de leur "Noël Routier" un vrai succès. En effet, les Routiers ont recueilli assez d'argent et de provisions pour faire douze gros paniers bien garnis. Ces paniers ont ensuite été distribués à des familles infortunées. Ils espèrent que l'an prochain, ils pourront continuer leur bonne oeuvre. Merci!

Guignolée

La Guignolée a eu lieu le dimanche 11 janvier. Les Routiers tiennent à remercier toutes les organisations qui y ont si bien collaboré, et aussi toutes les personnes qui ont contribué si généreusement au magnifique résultat obtenu. Félicitations pour un travail bien fait! On trouvera un rapport de la Guignolée ailleurs dans cette page.

Note

La semaine prochaine, nous comptons vous donner les résultats des concours de coins.

Film français

N'oubliez pas les 19 et 21 janvier la comédie "Elle et Moi", avec Dany Robin et François Périer, qui sera présentée au théâtre Paris. C'est une réalisation de Guy Lefranc, d'après le célèbre roman de J. Duché. Des détails sur ce film paraissent en page 5.

A la semaine prochaine.

TOUJOURS PRET.

90e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada

M. James Muir, président de la Banque Royale du Canada, a consacré la majeure partie de son allocution du 8 janvier lors de la 90e assemblée annuelle des actionnaires, à un sujet dont on parle de plus en plus: les possibilités et les problèmes de l'essor économique du pays.

"A mon sens, dit-il, cet essor économique dépend de trois conditions interdépendantes: 1) utiliser à fond ses ressources humaines et matérielles tout en veillant à la stabilité de sa monnaie et à sa productivité, ce qui présuppose; 2) une récompense convenable de l'effort productif et du risque, deux facteurs qui dépendent; 3) des valeurs culturelles et morales qui sont indispensables dans la voie, semée d'aléas, que nous avons à parcourir pour en arriver au progrès économique."

— I —

Jetant un coup d'oeil sur les derniers dix-huit mois, il constate que le Canada, comme les Etats-Unis, n'utilise pas à fond ses ressources humaines et matérielles: "La preuve la plus tangible en est le niveau du chômage, bien évidemment, mais on en trouve une autre dans le déclin de notre production industrielle et dans le surcroît de nos moyens de production. "Toutefois, cela ne reflète pas une régression dans l'acception conventionnelle du terme. La valeur brute de notre production nationale a à peine hésité dans sa montée graduelle depuis le commencement de la régression au début de 1957. L'indice du coût de la vie, dont la montée n'a pas connu de pause avant mai 1958, a repris son ascension au mois d'août, établissant un nouveau record au cours du dernier trimestre. Et le chômage, malgré une reprise des affaires au début de cette année, a continué de s'aggraver, même si l'on tient compte des facteurs saisonniers. Autrement dit, il semble que nous en sommes arrivés au cauchemar des économistes: l'inflation accompagnée de chômage."

— II —

Dans la deuxième partie de son allocution, M. Muir aborda l'étude d'un facteur intimement lié à la croissance économique: l'augmentation de l'efficience en vue d'une meilleure productivité. "On peut augmenter l'efficience, affirma-t-il, par l'innovation, la mobilité et la saine administration."

Par exemple, au sujet de la "mobilité", le conférencier a dit que: "L'un des mécanismes les plus aptes à assurer la mobilité des investissements, des moyens de production, de produits de consommation et des services sur le plan international, c'est un marché du change étranger qui fonctionne librement. Sous ce rapport, deux événements récents, qui ont trait au franc français et à la livre sterling, méritent notre attention.

"La dévaluation du franc français était inévitable. Il reste maintenant à savoir si cette devise demeurera stable à son niveau abaissé. Cela dépendra naturellement de la fermeté avec laquelle on rétablira l'économie interne du pays et de la bonne volonté que le peuple français manifestera à l'égard des restrictions qui lui seront imposées aux fins d'assurer le relèvement de l'économie.

"Pour l'immédiat, il ne faut pas exagérer l'importance des mesures prises par la Grande-Bretagne dans le sens de la convertibilité. Tout ce qu'elle a fait, c'est d'avoir rendu officiel ce qu'elle pratiquait déjà plus ou moins d'une manière non officielle, soit d'unifier le sterling canadien et américain avec le sterling transférable. Cela veut dire que tous ceux qui, dans les territoires hors de la zone sterling, possèdent des livres, sont maintenant dans la même situation, c'est-à-dire qu'ils peuvent librement changer leur sterling pour des dollars ou toute autre devise au taux courant entre les niveaux de soutien établis par les autorités britanniques, soit encore 2.78 et 2.82 dollars américains.

"L'un des résultats importants, cependant, c'est que Londres peut désormais transiger librement et directement en toute devise et recouvrer sa situation d'avant-guerre comme premier marché de devises étrangères au monde.

"Il est vivement à espérer que ces récents développements hâteront le jour où le Royaume-Uni pourra libérer la livre de toute entrave et lui assurer la libre et entière convertibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone sterling."

Un avion anglais atteint 1,500 milles à l'heure

LONDRES — Le pilote d'essai britannique Roland Beamont était aux commandes du chasseur à réaction English Electric "Lightning", qui a dépassé, le 6 janvier, à environ 13,600 mètres d'altitude (45,300 pieds) au-dessus de la mer d'Irlande, la vitesse de 1,500 milles à l'heure.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Notre première assemblée régulière pour 1959 eut lieu le lundi 12 janvier. C'est avec plaisir que nous comptions 48 membres présents. Nous constatons que nos soeurs ont joui d'un beau et joyeux Noël. Notre régente, Soeur Desrochers, adressa la parole, souhaitant à toutes une bonne et sainte année nous dit que six paniers de provisions ont été distribués aux pauvres à Noël et remercia très sincèrement les soeurs de leur grande générosité.

Félicitations à nos soeurs, Mmes Hélène Clément, Doris Beaulieu et Florence Chénier, qui sont devenues d'heureuses mamans.

C'est avec regret que nous venons de perdre un de nos membres en la personne de Mme Marie-Anne St-Laurent, décédée le 27 décembre. Des prières spéciales furent récitées pour la défunte par les soeurs du cercle.

Notre soirée sociale aura lieu le 26 janvier. Nous espérons vous voir toutes.

Ellebasi d'ELLIF.

M. Pierre Blain, de Prince-Albert, est décédé à l'hôpital le 5 janvier

PRINCE-ALBERT — Un des plus vieux pionniers, M. Pierre Blain, est décédé le lundi 5 janvier à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 73 ans.

Natif de Nantes, France, M. Blain arriva au Canada en 1904. Il prit un homestead à Prud'homme, devint plus tard opérateur à l'élévateur de Vonda, puis pendant une vingtaine d'années s'occupa de l'achat du grain. C'est au cours de cette période qu'il contracta mariage avec Mlle Léona Déthise à St-Denis le 26 décembre 1923. En 1937, avec sa famille, il vint s'installer aux environs de Debden où il se consacra à la culture. En 1946, il décida de se retirer des affaires et vint résider à Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Georges, officier de correction à la prison provinciale et demeurant à Prince-Albert; trois filles, Marie, institutrice à Edmonton, Alta, Mmes S. Bézaire (Eliane), de Harris, Sask., et G. Ringuette (Rose), de Saskatoon, et neuf petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 8 janvier dans la cathédrale du Sacré-Coeur, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé M. Leblanc qui chanta la messe, assisté de Mgr J.-A. Boucher, curé, et de M. l'abbé C. Tremblay, principal du collège Ste-Marie, comme diacre et sous-diacre. Mgr J. Cybart, P.D., était présent dans le choeur.

Mme J. Ward touchait l'orgue. Le chant fut rendu par M. l'abbé J.-L. Daoust, MM. Lionel Boyer, de St-Louis, A.-L. Pagé et H. LaHaye.

Les porteurs furent MM. F. Caharel, de Léoville, Jules Fisserand et Alfred Brunet, de Debden, Gérard Ringuette, de Saskatoon, P. Marcotte et A. Dansereau, de Prince-Albert.

Remerciements

Les membres de la famille Blain désirent remercier sincèrement, par la voix du journal, tous ceux et celles qui se sont associés à leur deuil, soit par l'offrande de prières, de messes, soit par l'assistance aux funérailles.

La ville de Prince-Albert

La collection des taxes pour les mois de janvier à décembre 1958 se chiffra à $1,114,210, selon le rapport de M. I. Collins, répartiteur des taxes pour la ville de Prince-Albert. A date du 30 novembre, on avait collecté à peu près 66.66 pour cent du total.

D'après l'opinion de l'ex-maire D. G. Steuart et d'autres officiers municipaux, la ville aurait obtenu un vif succès sur plusieurs points: l'état des finances continue de s'améliorer, les opérations seront limitées en deça du budget et on jouira d'un léger surplus à la fin de l'année écoulée.

Les travaux publics, pour n'en mentionner que quelques-uns, furent la multiplication des lumières dans les rues, le record des nouvelles constructions s'élevant à plus de $4,000,000, le nouvel agrandissement de l'hôpital" Victoria Union", la nouvelle gare des chemins de fer Nationaux et le nouveau pont sur la rivière Saskatchewan-nord qui doit commencer vers la mi-mars. Les gouvernements fédéral, provincial et municipal contribueront généreusement à l'accomplissement de tous ces travaux déjà commencés.

Va-et-vient

A l'occasion de la fête de Noël, Mme Paul Dinelle recevait la visite de ses enfants, MM. et Mmes Roland St-Arnaud et leur fille, Lise, de Saskatoon, Paul Marcoux et leurs deux filles, Suzanne et Michelle, d'Edmonton, Harry Comeau et leurs quatre enfants, de Hoey, Jean Blondeau, de Swift Current, et Henri Blondeau, de Prince-Albert.

M. Michel Blondeau retourna passer les vacances de Noël chez sa soeur, Mme Roland St-Arnaud, de Saskatoon.

M. l'abbé Roger St-Pierre est allé reprendre ses études au Grand Séminaire de St-Boniface après avoir passé ses vacances chez ses parents.

Malades

Mme A. St-Pierre vient d'entrer à l'hôpital Ste-Famille pour un bon repos. Son état de santé est considéré assez grave, mais, avec de bons soins, on espère qu'il s'améliorera et qu'elle reviendra à son foyer dans un avenir assez approché.

Mme L. Sénécal est retourné à l'hospice du Mont St-Joseph après quelques semaines d'hospitalisation à la Ste-Famille.

Mme Arcandi Trudeau est en convalescence chez elle, son état s'étant beaucoup amélioré. Mais elle devra encore garder son bras dans le plâtre pendant quelques semaines.

Ferland

Le 29 décembre dernier, M. l'abbé J. Bernier, curé, bénissait les mariages de Marie Brisbois à Henry Bolen, de Gravelbourg, et Emma Brisbois à Hubert Mercier, de Ponteix, et dit la messe pour eux. Marie entra dans l'église au bras de son père, Adrien, et Emma, au bras de son frère, Trefflé, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme H. Barsalou.

MM. Steve Bolen et Henri Mercier servaient de témoins à leurs fils. M. Paul-Emile Lamarre et Mlle Madeleine Bolen et M. Aimé Brisbois et Mlle Jeanne Lyzersky étaient les couples d'honneur.

Les mariées étaient jolies dans leurs toilettes identiques blanches trois quarts, en dentelle de Chantilly, jupes bouffantes, voiles trois quarts, retenus par couronnes ornées de pierres du Rhin, comme leurs robes. Leurs bouquets étaient composés de roses rouges et d'oeillets rouges. Mlle Jeanne Lyzersky portait une robe bleu pâle en nylon avec corsage d'oeillets d'un rose pâle et Mlle Madeleine Bolen, une robe jaune en nylon avec corsage rose et bleu.

Mme Brisbois, mère des mariées, portait une toilette noire avec corsage de roses rouges; Mme Henry Bolen, une robe grise et corsage de roses rouges; Mme Marguerite Liboiron, marraine de M. Mercier, une robe rose avec corsage rose pâle, et Mme Trefflé Brisbois, une robe en dentelle bleue avec corsage de roses rouges.

Après la cérémonie, il y eut diner et souper à la salle des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'une veillée à laquelle 200 invités prirent part.

Etaient présents: MM. les abbés J. Bernier, curé, et G. Thuot, de Mankota, et des invités de Ponteix, Gravelbourg, Lisieux, Meyronne, Moose Jaw, Regina, Hugonard, Hodgeville, Glenbain, Wallard et Ferland. M. George Bolen agissait comme maitre de cérémonies.

A leur retour d'un voyage de noces, M. et Mme Bolen résideront à Gravelbourg et M. et Mme Mercier à Ponteix.

Va-et-vient

Le R. P. A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, chanta la messe et donna le sermon du jour de l'an. M. le curé fit les annonces, offrit aux paroissiens ses souhaits et donna sa bénédiction.

M. et Mme Rouleau et leur famille, de Ponteix, sont venus chez M. et Mme G. Desharnais.

Le R. P. A. Piché, O.M.I., et MM. et Mmes Conrad Piché et Raymond Lizée, de Gravelbourg, ont rendu visite à M. et Mme Aimé Fournier.

M. l'abbé J. Bernier, curé, est allé à Gravelbourg ces jours derniers.

M. Raymond Cadieux, de Montréal, était en visite chez M. et Mme Aristide Fournier; M. Alfred Dion, de Ponteix, chez les familles A. Dion, J. Chabot et L. Lacasse; Mme Léo Faucher, de Gravelbourg, chez ses fils, René et Denis; MM. et Mmes J.-B. Boutin et L. Collins et leurs familles, d'Assiniboia et de St-Victor, chez M. et Mme Antonio Chabot; Mme W. Hamel et ses enfants, de Frenchville, chez M. et Mme Lucien Beaudoin; MM. et Mmes A. Morin, J.-B. Couture et O. L'Heureux, de Gravelbourg, chez les familles Paul et Joseph Morin; M. et Mme Hubert Mercier, de Ponteix, chez M. et Mme A. Brisbois.

Mme Antonio Chabot est allée à Regina dernièrement.

M. Viateur Chabot est allé à Taber, Alberta, chez ses soeurs pour quelques jours.

M. et Mme Adrien Larose sont allés à Winnipeg visiter M. et Mme Roger Leduc.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu assister à une réunion de Foyer-Ecole, le 8 janvier.

M. et Mme Armand Laberge sont allés conduire trois de leurs enfants au couvent de Forget, Sask.

Une soirée eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb en l'honneur de M. et Mme Raymond Lizée, mariés récemment. Les parents et amis présents étaient nombreux. On s'amusa jusqu'aux petites heures.



Le R. P. Emile Legault, C.S.C., dont les deux ouvrages "Comme des enfants de riches" et "Témoins de l'Amour" viennent de paraître dans la collection "Eaux Vives" publiée par Fides.

Le mariage Lizée-Fournier bénit à Gravelbourg par M. l'abbé A. Chabot

GRAVELBOURG — Dans le somptueux décor des chrysanthèmes qui ornaient le sanctuaire de la cathédrale Ste-Philomène, Gravelbourg vit se dérouler la pieuse cérémonie de mariage, le 27 décembre 1958.

Mlle Jeannine-Laurianne-Bernadette Fournier, fille de M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, autrefois de Ferland, Sask., unit sa destinée à celle de M. Joseph-Aimé-Raymond Lizée, fils de M. et Mme Irénée Lizée, de Gravelbourg.

La mariée était ravissante dans une somptueuse robe de nylon et de dentelle Chantilly. Sa longue jupe princesse était surmontée d'un corsage sobre de nylon à longues manches en pointes de lis. Un petit rang de perles et de paillettes ornementait le col et la couronne qui recouvrait son voile chapelle. Elle portait un livre blanc avec piqués de boutons de roses, comme celles de son corsage, genre "American Beauty".

La fille d'honneur fut Mlle Henriette Fournier, institutrice à New Westminster et soeur de la mariée. Elle était ravissante dans une toilette d'occasion style panier corail crevette à coupe sobre et très élégante en nylon et tulle, comme sa voilette et sa couronne de même teinte. Son corsage de roses pâles et de lis de la vallée complétait sa toilette.

La petite Colette Desharnais devint pour l'occasion une bouquetière dans une robe empire verte avec fleurettes roses et blanches. Le petit page Roland Gervais, neveu de la mariée, portait pantalon blanc et jaquette sombre. M. Henri Lizée fut garçon d'honneur.

Mme Fournier, mère de la mariée, portait une jolie toilette de brocade beige et des accessoires de velours noir. Son corsage se composait de roses thé. Mme Lizée, mère du marié, avait une toilette de crêpe foncé avec accessoires d'un bleu léger et un joli corsage de roses rouges.

La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Adrien Chabot, de Vanguard, cousin de la mariée, et, en même temps à un autel latéral, une messe était dite par M. l'abbé D. Dugas, curé de la paroisse.

M. le Dr Rosario Morin chanta le "Panis Angelicus" de Cesar Franck et Mme Thérèse Courchaine, "Virginal Ciboire" et "Mon Sauveur, je ne suis pas digne" pendant la cérémonie.

Une réception suivit la cérémonie à la salle paroissiale de Gravelbourg. Plus de 250 personnes y assistaient. M. le Dr R. Morin, oncle de la mariée, était maitre de cérémonies. La table d'honneur était parée d'un joli gâteau de noces. Les invités à parler furent le R. P. W. Plédalue, O.M.I., M. Dumont Lepage, M. l'abbé A. Chabot et Mme T. Courchaine.

Mlle Henriette Fournier, accompagnée au piano par Mme A. Fouquet, et M. le Dr R. Morin, accompagné au piano par son épouse, rendirent plusieurs chants. Les autres solistes furent MM. Antonio Fournier, Rolland Pinsonneault et Guy Pariseau et Mme T. Courchaine, ainsi que M. Roger Forest, accompagné par Mme Marc Riou.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces dans le nord de la province. A leur retour, ils résideront à Gravelbourg. Pour le voyage, la mariée portait une jolie robe de laine verte avec accessoires corail, manteau de fourrure et corsage de fleurs corail.

Albertville

Funérailles

Le vendredi 2 janvier avaient lieu, dans l'église d'Albertville, les funérailles de M. Joseph-Amédée Dussault, âgé de 82 ans. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta le service. Malgré la tempête qui sévissait, plusieurs personnes se firent un devoir d'assister aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. Léo et Didace Gobeil, beaux-frères du défunt, Gérard Corriveau, Armand et Albert Gobeil, ses neveux, et Léo Despins, son gendre. M. Alfred Corriveau portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Alfred, Arthur et Albert, des Etats-Unis, Wilfrid, Philippe et Léo, de Toronto, Ont.; sept filles, Mmes Thérèse McDonald, Anne Creary, Eva Darby, Alice Crane, Diane Bernard et Lorraine Letourneau, de New Westminster, C.-B., et Aurore Despins, de Le Pas, Man., et un frère, Arthur, d'Albertville.

MM. et Mmes H. Darby et Léo Despins étaient les seuls qui purent assister aux funérailles de leur père.

Le salon mortuaire de Prince-Albert était en charge des arrangements funéraires.

Ça et là

Plusieurs parents prirent part à un souper chez M. Edmond Gobeil à l'occasion du mariage de M. Philippe Gobeil avec Mlle Angèle Dubois qui eut lieu à St-Denis le 27 novembre.

Les enfants de Marie ont organisé un bingo, le 14 décembre, afin d'acheter un luminaire pour l'autel de saint Joseph et les Chevaliers de Colomb organisèrent une partie de cartes pour achever les paiements de l'autel de la sacristie. Les deux soirées furent un succès.

La messe de minuit fut célébrée avec solennité comme toujours dans l'église artistiquement décorée. Tous se firent un devoir de recevoir la communion. Des cantiques en français et en anglais furent exécutés au cours de la messe de l'Aurore. Avant la messe, un groupe de petites filles représentant les anges apportèrent l'enfant Jésus dans la crèche.

M. Arthur Pellerin remplace M. Armand Gobeil comme marguillier.

Au cours de l'année 1958, il y eut dans la paroisse 14 baptêmes, 4 mariages et 3 sépultures (deux adultes et un enfant).

Va-et-vient

M. et Mme Emile Lavoie sont revenus enchantés de leur voyage à Detroit, au cours du mois de décembre.

Mme Donat Bolduc est revenue, la veille de Noël, d'un voyage de deux mois dans l'Est et aux Etats-Unis.

Mlle Yvonne Piché est retournée à Hartford, Connecticut, après avoir passé quelque temps chez son frère, Ludger.

M. Joseph Beaudoin est parti en voyage dans l'Est et aux Etats-Unis pour l'hiver.

Mme Emilienne Piché est partie pour Edmonton depuis quelque temps.

MM. et Mmes Joseph Carrier et Henri Corriveau se sont rendus à Fort St. John, l'automne dernier.

M. et Mme Emile Deschênes, de Ste-Lina, Alta, et M. Paul-Eustache Paradis étaient en visite chez M. Joseph Paradis, père, pour Noël.

MM. Zénon et Albert Paradis ont passé les fêtes chez M. et Mme J. Courchêne, de Chauvin, Alta.

M. et Mme Robert Delparte, de Lloydminster, sont venus passer Noël chez leurs parents, M. et Mme Jack Ledoux.

M. et Mme Armand Gobeil, accompagnés de MM. et Mmes Adrien Brassard et Alfred Leduc, se sont rendus au mariage de leur cousine, Mlle Lucille Pelletier, avec M. Valmore Gauthier qui eut lieu à Marcelin le 29 décembre.

Mlle Dolorès Sanche est revenue au presbytère après avoir passé le jour de l'an chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Sanche, de Marcelin.

M. et Mme André Brûlé sont revenus dans la paroisse après avoir passé au-delà d'un an dans l'Est.

MM. Emile Carrier et Maurice Lavoie sont revenus de l'Est et sont ensuite repartis pour Uranium City et Flin Flon respectivement.

Mme Marie Gignac est venue passer les fêtes chez M. et Mme Fernand Beauchêne, de Léoville.

M. et Mme Robert Beauchêne, de Buffalo Narrow, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Arthur Beauchêne, pour les fêtes.

M. Joseph Roussel a visité sa fille à Hudson Bay, au cours du mois de décembre.

MM. et Mmes Charles Dussault et Clifford Brassard sont allés à Ganick et à Marcelin pour les fêtes.

M. et Mme André Brûlé, M. Raymond Gignac et Mme Geneviève Brassard se sont rendus à Marcelin.

M. et Mme Maurice Trudel et Mme Marc Piché se sont rendus à McCord, Sask., au chevet de leur père gravement malade.

Baptêmes

Joseph-Alain-Arthur, fils d'Adrien Brassard et de Lorraine Paquette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Pellerin, oncle et tante de l'enfant.

Vivianne-Thérèse-Marie, fille de Rodolphe Gignac et de Georgette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gignac, oncle et tante de l'enfant.

Malades

MM. Norman Gobeil et Denis Godin, Mmes Serias Corriveau et Georgette Gignac furent hospitalisés au cours des deux derniers mois de l'année 1958.

Mme Alice Lavoie est actuellement patiente à l'hôpital.

Domremy

Questions scolaires

Dernièrement, il y eut une assemblée des contribuables du district scolaire de Domremy afin d'élire deux commissaires pour remplacer MM. A. Georget et René Rabut. Ont été élus par acclamation: MM. A.-J. Doucet et Gustave Baudais. A la suite de cette réunion, les contribuables des écoles Ethier, Ste-Thérèse, Golden Rod et Pea Vine sont venus à Domremy pour discuter de la centralisation des "high schools" et autres problèmes scolaires. Les présidents pour les assemblées étaient MM. G. Baudais et A.-J. Doucet.

Va-et-vient

Etaient en visite pour les fêtes chez E.-C. Pourbaix: M. le Dr Billy Pourbaix et sa famille, de Saskatoon, M. le Dr Jack Pourbaix et sa famille, de Prince-Albert; chez Kuppenbender: Rupert et son épouse, de Calgary, et Sylvia, de North Battleford; chez E. Betemps: Jimmy et sa famille, de Lucky Lake, Jackie, de l'Université de Saskatoon, M. et Mme Bill Avery (Béatrice), de Rivers, Man., et Melva, de North Battleford; chez A.-J. Doucet: Léon, son épouse et leurs filles, Carol et Paulette, de Lloydminster, Jerry et Margaret, de Melfort, M. et Mme André Baribeau (Rita) et leur famille, de Saskatoon, et M. et Mme Don Jordan (Denise), de Humboldt; chez H. Baudais: Arthur, son épouse et leur fille, Dale, de New Westminster, C.-B., et Henri, de Melfort; chez J.-L. Georget: Raymond et sa famille, de Saskatoon, Roger et sa famille, de Prince-Albert, et M. et Mme Paul Casavant (Denise), de Crystal Springs; chez Bruno Godin: Hélène, d'Edmonton, et René, de l'Université de Saskatoon; chez Paul Blondeau: M. l'abbé André Blondeau, de St-Boniface, Guy, du collège, M. et Mme Hannotte (Marie) et leur famille, de Prud'homme.

M. et Mme Bruno Godin et leurs fils, Raymond, Laurence et Armande, sont partis en automobile pour la Californie et autres parties des Etats-Unis pour un séjour de plus d'un mois.

Le constable Francis Mareschal, R.C.M.P., d'Ottawa, est en congé chez ses parents, M. et Mme Jacques Mareschal.

Mme G. Baudais et ses fils, Denis et Raymond, ont passé le jour de l'an chez Mme Ménard, de St-Brieux.

MM. et Mmes Grégoire et Félix Baribeau, de Lloydminster, M. André Baribeau et sa famille, de Saskatoon, sont venus visiter leur mère, Mme H. Baribeau, à l'occasion de sa fête.

Mme Roger Calmon (Andrée), de Montréal, accompagnée de son bébé, est venue passer quelques mois chez ses parents, M. et Mme Jos. Tauriac. Chemin faisant, elle passa quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Léonard Benoit, de Saskatoon.

M. Jos. Deault est rendu à Windsor, Ont., où il visitera sa fille Mme Arthur Caillé (Germaine), son époux et ses enfants. Il visitera aussi ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Lozier, et son frère à Detroit, Mich.

La joie d'avoir travaillé est mauvaise: elle empêche de continuer.

Meyronne

Baptêmes

Le 28 décembre: Michael George, fils de George Corcoran et de Julie Landry, né le 18 décembre. Parrain et marraine, Jim Corcoran et Irène Turgeon.

Le 6 janvier: John George Noël, fils de John Corcoran et d'Angèle Verhelst, né le 25 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme George Corcoran.

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents et amis: M. et Mme Ernest Harden, Mlles Marianne et Laurette Brisebois, Irène et Anne Brière, Gertrude, Janine et Lauriette Chabot, MM. Gilles, Armand, Emile, Louis et Léo Brisebois, Raymond et Gérald Turgeon, Raymond et Georges Brière.

Etaient les étudiants en vacances de Noël: Isabelle Chouinard, Marianne Brisebois, Bernice Therens, Rita Smith, Jocelyne, Marcelle, Paulette et Judith Fournier, Léo Brisebois, Julien Smith, Maurice Marcotte et René Monette.

MM. les abbés T.-B. Roy, G. Thuot et D. Dugas étaient de passage au presbytère et dans leurs familles, à l'occasion de Noël et du jour de l'an.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Souhaits du Nouvel An

A tous ses amis lecteurs dispersés dans tous les coins du Canada, le collège de Gravelbourg offre ses meilleurs voeux d'une Heureuse et Sainte Année.

Nous savons que nos anciens présentement aux Universités de Québec, d'Ottawa, de Winnipeg et de Saskatoon, ainsi que les parents des élèves actuels sans compter tous nos anciens professeurs et élèves lisent cette chronique pour se tenir en contact avec le collège qu'ils ont aimé et qu'ils veulent voir grandir et prospérer.

Au seuil de cette nouvelle année, nous faisons des voeux pour cette grande famille qui nous lit et nous demandons à la divine Providence de guider ces lecteurs durant cette année en leur donnant de réaliser leurs voeux les plus chers.

La Rédaction.

• • •

Retour de vacances

Dans l'après-midi du 8 janvier, nos chers confrères québécois, MM. Richard, Poulin, J.-P. Doutre et C. Doutre chassèrent l'ennui causé par l'absence de leurs confrères, car peu à peu on revoyait ces visages disparus avec les vacances de Noël, le 22 décembre. Les élèves arrivaient les uns après les autres, soit en automobiles avec leurs parents ou par l'autobus du soir. Tous devaient être arrivés le soir même, car les classes commençaient le lendemain à 8 h. 30 a.m.

Chacun, en arrivant, ne manquait pas d'aller faire sa tournée de bons souhaits, en commençant par les pères et ensuite en saluant ses confrères. C'était presque aussi intéressant de revoir ses anciens amis qu'au début de l'année scolaire. Tous sont reposés des longues études du premier semestre et se disposent à se remettre au travail jusqu'à la fin de l'année.

Avec les anciens élèves, on vit arriver quelques nouveaux: Dauphinais, de l'Ontario, Royal Leblanc, de Zenon Park, et Fernandez Luis, de Mexico. Il faut donc leur souhaiter la bienvenue et la chance de réussir dans leurs études.

Le matin du 9 janvier, à 8 h. 30, les professeurs nous accueillaient en classe et ils nous firent leurs souhaits, même si plusieurs élèves semblaient avoir encore les yeux fermés. Cette première journée se passa sans ovation et sans trop de devoirs. On se regarde l'un l'autre pour trouver quelque changement et on rit de quelques coupes de cheveux un peu "drôles". Cette première journée terminée, tout revient au normal et plusieurs sont impatients de regagner leur couchette.

Gérald GAUTHIER,
Arts I.

• • •

Fête patronale

Le dimanche 11 janvier, nos dévouées religieuses célébraient leur fête patronale: à cette occasion, Son Exc. Mgr A. Decosse vint célébrer la messe dans leur chapelle.

Inutile de dire que, depuis qu'elles sont au collège, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille nous ont rendu d'immenses services. Il faut signaler avant tout les nombreuses prières et les généreux sacrifices pour l'oeuvre du collège et pour l'avenir des étudiants.

Dans le domaine matériel, elles viennent remplacer nos bonnes mamans, puisque depuis plusieurs années elles sont nos cuisinières dévouées et expertes; discrètement, quand arrivent les grandes fêtes du collège, elles savent ajouter une touche culinaire qui met de la joie et du bonheur. Nous savons qu'elles peinent et dépensent beaucoup de leur temps dans la cuisine et nous les en remercions de tout notre coeur.

Nous espérons que nos dévouées religieuses ont passé une agréable fête et encore une fois nous les remercions de tout coeur pour leur dévouement envers nous.

Armand MERCIER,
Arts I.

• • •

Chronique sportive

Après un repos de près de trois semaines, les Alouettes de la ligue de hockey Wood-River sont revenus au jeu dimanche après-midi, mais malheureusement durent accepter une première défaite.

Dès la première minute de jeu, Ovide Dion compta mais pour voir cette avance égalisée au milieu de la période. Plus tard dans la même période, Jean-Charles Poirier et Conrad Bussière portèrent l'avance à 3-1.

L'équipe semblait partie pour une victoire assurée, mais la fatigue et le peu de pratique des vacances se firent sentir durant les deux dernières périodes et le jeu des Alouettes fut assez désorganisé. Assiniboia compta le seul but de la seconde période, mais le troisième engagement amena 4 buts rapides des Merchants d'Assiniboia.

Le résultat donna l'avantage de 7-3 pour Assiniboia et on alloua les deux premières étoiles à cette équipe; Ovide Dion se mérita la troisième étoile. A la suite de cette partie, Willow-Bunch, les Hornets de Gravelbourg et Assiniboia sont en première position avec 8 points chacun; le collège et Laflèche se placent au bas du classement sans aucun point. Mais la saison n'est pas terminée . . .

Au ballon-panier, nos Etoiles furent plus heureux: le samedi 10 janvier, nos joueurs se rendaient à Regina pour rencontrer le Regina High et l'emportèrent par 46-43.

Notre équipe dut combler un déficit de 26-23 au milieu de la partie pour gagner cette intéressante joute. Louis Marchand se distingua parmi les compteurs, tandis que la défensive brilla lorsque les collégiens furent réduits à 4 joueurs pour la dernière minute de jeu.

Denis BOURBONNAIS,
Arts II.

Jackfish

M. Alphonse Dupuis s'est fracturé trois côtes en tombant.

Mme Albert Baillargeon est à l'hôpital de North Battleford où elle doit subir une opération.

Les étudiants du collège St-Jean d'Edmonton sont repartis pour leurs classes.

M. et Mme Marcel Joyal et leurs fils, Danny et Wayne, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. Louis Blanchette, père de Mme Joyal, pour le jour de l'an.

M. et Mme Laurier Blanchette et leurs fils, Laurier et Rickie, sont déménagés à North Battleford.

M. Nazaire Dion et sa soeur, Joséphine, étaient en visite à Livelong pour quelques jours.

Mlles Claire, Simone et Yvette Larre, de Butte-St-Pierre, étaient en visite chez leur oncle, le R. P. G. Roussel, O.M.I., ces jours derniers.

M. Laurent Duhaime est venu en avion et fit une courte visite chez son frère, Régis.

Mlles Claire, Simone et Yvette Larre, de St-Walburg, sont retournées chez leurs parents après avoir passé quelques jours chez leur oncle, le R. P. G. Roussel, O.M.I.

M. et Mme Gérald Cadrain se sont rendus à North Battleford voir leur soeur et belle-soeur, Gabrielle, et son mari qui étaient de passage venant de Portage et de Vancouver, C.-B.

Mlle Corine Lavigne a pris l'avion, le mercredi 7 janvier, pour Ottawa où elle doit passer quelque temps.

M. et Mme Edward Mitchell et leurs enfants, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Emile L'Heureux, récemment.

Laflèche

La messe de minuit, à Noël, fut très impressionnante et très bien rendue. La foule, à l'unisson, chanta la messe des anges. Tous prêtèrent leurs voix pour chanter la venue du Messie. Merci à M. le curé qui a donné son temps pour exercer ses paroissiens. Le R. P. M. Charest, O.M.I., offrait le sacrifice de la messe. Il était venu du collège de Gravelbourg, la veille, pour aider au ministère paroissial.

M. Napoléon Rivard, ancien résidant de Laflèche, vient de succomber, après une longue et pénible maladie, à Victoria. M. Rivard était le frère de Mme Adrien Belcourt. Il laisse dans le deuil son épouse, née Irène Keough, et deux fils, Larry et Joey, de Victoria. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

M. l'abbé Maurice Minne a reçu son obédience pour Ponteix, y remplaçant M. l'abbé T.-B. Roy, comme vicaire.

Mme R. W. Hanham passe les quelques mois d'hiver à Kelowna, C.-B.

Mmes Wilfrid Bilodeau, d'Ottawa, et Augustin Morin, d'Edmonton, étaient de passage chez leur beau-frère, M. E. Bilodeau.

M. et Mme R. Bourassa et MM. McCabe et Kirkpatrick se rendirent au sacre de leur cousin, Son Exc. Mgr E. Doyle, à Edmonton, le 3 décmrbe.

M. et Mme N. Griffard furent les héros du jour à leur 25e anniversaire de mariage. Ils furent entourés de leurs enfants et petits-enfants, qui leur donnèrent une agréable soirée-surprise de chants, piano, violon, accordéon, guitare, etc., ainsi que de jolis cadeaux.

M. Maurice Bachelu se rendait, dernièrement, auprès de son père malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. L. Marin, de Spiritwood, est décédé à l'âge de 69 ans

SPIRITWOOD — M. Louis Marin, un des pionniers de la paroisse de Spiritwood, est décédé le lundi 29 décembre alors qu'il assistait au mariage d'un de ses neveux à Marcelin. Il était âgé de 69 ans.

Lors de la lutte en faveur d'une école séparée et au cours des travaux de construction, M. Marin montra un grand dévouement. Il fut président du Comité scolaire pendant plusieurs années.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur de Spiritwood le vendredi 2 janvier. M. l'abbé Gilbert Timmermans, curé, officia à la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés J. Campagna, de Laventure, et Roland Gaudet, de Léoville, comme diacre et sous-diacre. La croix fut portée par M. Elie Marie, neveu du défunt.

Les porteurs étaient MM. Henri Fréchette, Mathias Sarrazin, Ernest Aubert, Jean Caffet, J. Erbin et Georges Audette.

M. Louis Marin laisse dans le deuil son épouse, née Thérèse Ouellette; cinq fils, Roland, Rodrigue et Louis, de Spiritwood, Fred, de Snipe Lake, Alta, et Edouard, de Falher, Alta; trois filles, Lilianne (Mme Henri Fréchette), de Falher, Alta, Angeline (Mme Huha), de Spiritwood, et Thérèse (la Rév. Sr Louis-de-la-Ste-Marie, religieuse de la Présentation), de Green-lake.

Remerciements

Mme Louis Marin et sa famille tiennent à remercier tous ceux qui, par leur aide ou messages, leur ont témoigné de la sympathie.

Partie de cartes

Les dames de la Ligue Féminine Catholique ont organisé leur première partie de cartes et de bingo le dimanche 7 décembre. La soirée qui était sous la direction de Mmes Dorothy Neault et Anne Vallée fut un grand succès.

La deuxième partie de cartes aura lieu le dimanche 18 janvier. Tous sont bienvenus.

Tableau d'honneur pour le catéchisme

Grade 3: Anita Caffet 92.
Grade 4: Lydia Larrivée 97.
Grade 5: Sylvia Bengert 100, Paulette Doucette et Denis Turgeon 95, Emilie Vallée 91, Léonel Parent 90.
Grade 6: Dolorès Zelan 98, Philippe Marion 97, André Francon 96, Denise Turgeon 95, André Sarrazin et Florent Dubé 94, Florence Dubé 93.
Grade 7: Carole et Delphine Caffet 99, Carmelle Laventure et Diane Turgeon 97, Thérèse Manseau 96, Allan Bélanger 95, Madeleine Jasper 92, Thérèse Lajeunesse 90.
Grade 8: Karen Magnuson 99, Yvonne Lajeunesse 96, Lorraine Charlebois et Henri Dagenais 93, Lucy Caffet 92, Teddy Weert 90.
Grade 9: Jean Francon 98, Aurèle Bourassa 96, Jeannette Caffet 92, Rose-Marie Manseau 90.
Grade 10: Wilfrid Doucette 97.
Grade 11: Fay Binning 92.
Grade 12: Cat Willick 99, Karin Kuchta 98, Paula Sarrazin et Jean Ouellette 97, Elvina Schneider 96, Andrew Orsoz 95.

Çà et là

M. Charles Manseau est hospitalisé à Saskatoon, à la suite d'une chute devant l'église.

Sincères condoléances à MM. J. et Ernest Levasseur qui viennent de perdre leur père, M. Alexis Levasseur, décédé dans la province de Québec.

La Rév. Soeur Provinciale des religieuses de la Présentation est en visite au couvent.

Le R. P. Florido Turgeon était en vacances chez ses frères et soeurs.

M. Robert Cornet, qui était en vacances de Noël chez ses parents, est retourné au collège de North Battleford, tandis que sa soeur est allée à l'académie de Prince-Albert.

Mlles Denise et Isabelle Levasseur, Edna Audette et Géraldine Charlebois étaient chez elles pour les vacances.

La messe de minuit fut très édifiante. L'église était remplie à capacité et il y eut un grand nombre de communions. Les beaux chants de Noël furent exécutés à la perfection.

Bienvenue à M. Guy Houle et sa famille, à son frère Sarto, et aux familles Aristide Bourassa, Frank Horn et John Schafhauser qui sont venus s'établir dans la paroisse.

MM. et Mmes Ernest Aubert et J. Erbin étaient chez M. Elie Marin, lors des funérailles de leur oncle, M. Louis Marin.

Mme A. McMillan est revenue de l'hôpital Son bras qu'elle s'était fracturé lors d'une chute chez elle est encore dans le plâtre.

M. Léon Pilon et sa famille étaient heureux de revoir leur fils et frère, Norbert, à l'occasion de Noël. M. Pilon rencontra aussi son épouse et est parti ensuite pour Edmonton.

Ponteix

Mariage Johner-Douville

Le lundi 29 décembre, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., bénissait l'union de M. Roy Johner, fils de M. et Mme R. Johner, de Moose Jaw, avec Mlle Yvonne Douville, fille de M. et Mme Ovide Douville.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une robe en tulle et dentelle sur taffetas avec longues manches finies en pointes de lis et encolure garnie de sequins et de perles. Son voile court était retenu par un béguin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lorraine et Marie Douville, étaient revêtues de robes en tulle et dentelle sur taffetas rose et jaune respectivement. Elles portaient des bouquets de roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. T. Johner et J.-N. Larochelle. M. Hervé Douville agissait comme huissier.

La mère de la mariée et celle du marié revêtaient, pour l'occasion, des robes de crêpe turquoise et de laine bleue respectivement. Elles portaient des corsages d'oeillets roses.

Il y eut réception à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance. On remarquait des invités de Moose Jaw, Estevan, Weyburn, Saskatoon, D'Arcy, Sask., et St-Boniface, Man.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe chemise en velours noir et jaquette en fourrure blanche avec accessoires blancs et noirs. Ses bijoux étaient couleur or.

Va-et-vient

Le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., a passé Noël chez ses mère et beau-père, M. et Mme Armand Levasseur, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Dureault.

Les Rév. Srs Marie-Paule-de-Jésus, d'Edmonton, et Marie-Alma, de Val Marie, et M. et Mme Victor Godin, de Gravelbourg, ont visité MM. et Mmes P. et Lionel Therrien.

M. et Mme Ovide Hubert, d'Iles-de-la-Madeleine, ont visité les familles Bédard.

Les familles Giroux ont rendu visite à la Rév. Sr Marie-de-la-Trinité à l'hôpital de Val Marie pour Noël.

M. et Mme Alphonse George et leurs deux filles, de Bellegarde, visitèrent les familles Stringer.

M. et Mme Norbert Lalande, de Saskatoon, et leur fils, Armand, d'Ottawa, étaient en visite chez M. Fernand Larochelle et les familles Giroux.

Mme Irène Mackintosh, de Windsor, Ont., visite ses parents, M. et Mme Victor Gauvin, et ses frère et belle-soeur et soeur et beau-frère, MM. et Mmes Charles Gauvin et André Dubourt.

M. et Mme Gérard Gauvin, de Regina, ont passé le jour de l'an chez MM. et Mmes Victor et Charles Gauvin et André Dubourt.

M. et Mme Charles Gauvin se sont rendus à Regina où Mme Gauvin prit l'avion pour se rendre chez ses frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme Elmer Douville, d'Ottawa, à l'occasion du mariage de sa soeur, Rita, de New-York, le 27 décembre.

MM. et Mmes E. Desautels, Willie et René Forget ont assisté au mariage de leur soeur, Laurette, à Saskatoon le 27 décembre.

M. Lionel Benjamin, de Saskatoon, a passé quelques jours chez la famille H. Benjamin.

Mlle O. Huot a passé ses vacances de Noël à Debden et à Victoire; M. et Mme J. Hamel, à Prelate et à Avonlea; M. et Mme Lionel Hamonic et leurs fils, à St-Brieux.

M. et Mme Armand Carignan et leur famille, d'Edmonton, ont visité les familles Carignan et Bourlon.

M. Guy Carignan, d'Edmonton, a visité sa mère, Mme E. Carignan, et autres parents.

Mlle Claire Cyrenne, garde-malade à Edmonton, rendit visite à sa mère, Mme Yvonne Cyrenne, à l'hôpital et à ses frères et soeur.

M. Emile Carignan, professeur à l'école indienne de Lebret, était en visite chez ses parents, M. et Mme E. Carignan, fils.

M. Guy Tourigny, professeur, et son frère, René, étudiant, sont retournés au collège d'Edmonton.

M. et Mme Gilles Bédard, de McBride, C.-B., ont visité leurs parents, MM. et Mmes Edgar Bédard et Marc Kerviche.

M. Henri Therrien, de Vancouver, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Philippe Therrien.

M. et Mme J. Rennie et leur fils ont passé quelques jours chez M. et Mme Achille Stringer, parents de Mme Rennie.

M. et Mme Roméo Gauthier, de Vancouver, ont visité MM. et Mmes Omer et Marcel Gauthier.

Mme Marie Lamothe, de Redvers, est en visite chez M. et Mme Henri Stringer.

M. Denis Denniel, de Swift Current, passe l'hiver chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Marc Kerviche.

Marcelin

Va-et-vient

M. et Mme Patrick King, d'Edmonton, sont venus passer Noël chez leurs parents, M. et Mme Edward King.

M. et Mme Edward King, accompagnés de leur fils, Wayne, ont passé quelques jours chez leur fils, Patrick, d'Edmonton, à l'occasion du jour de l'an.

Mlle Louise Desjardins, qui poursuit ses études à Prince-Albert, est venue passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme Simon Desjardins.

Mlles Esther Mercereau et Janet Westhered, ainsi que M. Walter Korolchuk, qui poursuivent leurs études à Saskatoon, sont venus passer les vacances de Noël dans leurs familles.

Mme Achille Grenier était de retour dans sa famille, pour Noël, après avoir fait un voyage dans l'Est.

M. et Mme Ferdinand Grenier sont partis pour quelque temps chez leur fils, Georges, de St-Boniface.

Mlle Aveline Bouchard est de retour après avoir passé les fêtes chez ses parents de Laurier, Man.

Mlle Dolorès Sanche, d'Albertville, est venue pour quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Sanche.

M. et Mme A. Charbonneau et leur famille ont passé les fêtes chez des parents de Calgary.

Mlle Marie Tremblay, de Prince-Albert, vint passer Noël et le jour de l'an chez ses parents, M. et Mme Joseph Tremblay.

M. Raymond Philibert, de Saskatoon, a passé quelques jours chez son père, M. Pierre Philibert, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Howard Stensrud et leur famille, de Saskatoon, passèrent quelques jours chez M. et Mme Paul Philibert, entre Noël et le jour de l'an.

M. et Mme Paul Philibert et leur famille allèrent passer le jour de l'an chez M. et Mme Howard Stensrud, de Saskatoon.

Çà et là

Comme par les années passées, les religieuses méritent des remerciements et félicitations pour la jolie crèche et les décors au choeur, ainsi que la chorale pour le beau chant rendu durant la messe de minuit. C'est M. le curé qui avait installé une scène de Noël, illuminée à l'extérieur de l'église.

Plus de 500 personnes assistèrent à la soirée récréative qui eut lieu à la salle le lendemain de Noël.

Un corps de cadets a été formé à Marcelin, et ils ont commencé leur entraînement, le jeudi 8 janvier.

A la première assemblée du village en 1959, le lundi 5 janvier, deux nouveaux conseillers entraient en fonction: MM. Léo Willick et Malcolm Vinet. Ce dernier fut nommé comme maire. A cette première séance, M. Wilfrid Herdman fut élu policier du village.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

9.55L-Ouverture-Horaire
10.00R-Voix du Cap
10.15R-Quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-Messe dominicale paroissiale
11.15 -Regards sur le Canada Français
12.00R-Choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00L-Musique
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Les Noirs et leurs "Spirituals"
3.30R-Le mystère de l'amour humain
4.00R-Radio-Journal
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Sérénade
6.30R-Orch. symph. de Radio-Canada
8.00R-Radio-Journal
8.15R-J'ai choisi
8.30R-Récital

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri mus.
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue Principale
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Je vous ai tant aimé
10.59L-Signal Horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Rythmes et mélodies (lundi, mercredi ven.) Quelles nouvelles? (mardi, jeudi)
11.30D-Réveil rural
11.45L-Variétés
11.58L-L'Angélus
12.00L-Panorama fém.
12.15R-L'ami Pierre
12.30L-Nouvelles
12.35L-Sask. agricole
12.45L-Au hasard
1.00D-Les visages de l'amour
1.15D-Arc-en-ciel
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lundi, mer., ven.) Deux coeurs, une valse (mar., jeu.)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, refrains
3.00R-Clinique du coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv. spor.
4.30R-Reportage
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Assiniboia
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dînant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.

LUNDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Idées en marche
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Fest. Européens
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MARDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-D'un océan à l'autre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Rencontre fran.
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MERCREDI

7.00R-Nos missions sur les ondes
7.15L-Musique pour la tombée du jour
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Festivals du mer. ou - Sur toutes les scènes du monde
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

JEUDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Des pays et des hommes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Quand l'opéra se donne des airs
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

VENDREDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-Chasse à l'inconn
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-La rue s'allume
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

SAMEDI

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
8.50R-Etablissement rural
9.00R-Coin des Pères
9.30L-Commentaire, Sask. Wheat Pool
9.45L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30R-Le maraudeur
10.55L-Intermède
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
11.30D-Heure des jeunes
12.00R-Opéra du Met.
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30L-Assiniboia
5.58L-L'Angélus
6.00L-En dinant
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00D-Chron. can.
7.30L-Musique pour la tombée du jour
8.00D-Ca, c'est Montréal
8.25L-Marches légères
8.30D-Revue de la sem.
9.00D-Concert du samedi soir
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Soirée sociale

Merci infiniment à tous les membres qui se sont dévoués à l'organisation de notre "Dance Cabaret" de la sainte Catherine précédée par le délicieux souper au spaghetti le 28 novembre au soir, ainsi qu'à notre déjeuner-communion et à la grand-messe commémorative pour nos frères défunts dans l'église St-Jean-Baptiste le 30 novembre. Merci aussi aux membres qui ont bravé la température glaciale pour assister aussi nombreux à ces réunions.

Nous félicitons chaleureusement nos nouveaux membres et quelques anciens membres qui ont gradué au cinquième degré à notre assemblée régulière du 1er décembre. Nous en garderons longtemps le souvenir.

A peu près 45 enfants des membres étaient inscrits pour "l'arbre de Noël". Le dépouillement eut lieu à la salle de l'église St-Jean-Baptiste le dimanche après-midi 21 décembre vers 2 h. 30. Le frère Raymond Langlois déroula quelques films de Noël pour les enfants. Ceci fut suivi par l'arrivée du Père Noël avec cadeaux et douceurs pour chaque enfant. Un délicieux goûter fut servi immédiatement après.

Nous sommes invités à participer à l'initiation d'organisation du nouveau Conseil de la cathédrale Holy Rosary qui aura lieu le 18 janvier. Nous leur souhaitons bon succès.

Les officiers du Conseil Langevin s'unissaient à moi pour souhaiter à tous les membres et à leurs familles une bonne et fructueuse et sainte année.

TIT-COQ.

Pour être populaire, vous devez tout d'abord apprendre à aimer les gens qui vous entourent; il n'y a pas d'autre façon.

R. W. ETTINGER.

Willow-Bunch

Mariage

Le lundi 5 janvier fut bénit le mariage de M. Denis Forest avec Mlle Cécile Forest. M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, officiait. La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. M. Forest. Un bon nombre de parents et d'amis assistaient. La réception eut lieu chez les parents des mariés.

Funérailles

Le lundi 5 janvier eurent lieu les funérailles de Mme Pierre Desautels. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, assisté de MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et J. Lukas, de Fife Lake, comme diacre et sous-diacre. Malgré la froide température, l'assistance fut très nombreuse. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

La famille Desautels remercie tous ceux et celles qui lui ont aidé et ont offert leurs condoléances à l'occasion de ce deuil qui l'a frappée.

Décès

M. Isaïe Cornellier, de Verwood, est décédé le jeudi soir 8 janvier après plusieurs mois de maladie. Les funérailles eurent lieu à St-Victor le lundi 12 janvier.

Va-et-vient

Mlle Gabrielle Bonneau passe quelque temps dans sa famille durant le séjour de son père, M. Jean Bonneau, à l'hôpital.

Sont venus visiter leurs parents pour les fêtes: Mlles Bernadette Granger et Cécile Rodrigue, étudiantes gardes-malades à Regina, chez Irène Granger et Roméo Rodrigue; MM. Roland Granger, Maurice et Marc Raboud, de Calgary, chez Irène Granger et Jacques Raboud; M. et Mme Eudore Beauregard et leur famille, de Scout Lake, chez Henri Cayer; M. André St-Yves, de Radville, chez Alfred St-Yves; M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs fils, de Calgary, chez François Rodrigue.

M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, était de passage au presbytère, le mardi 6 janvier. Il rendit visite en même temps à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Frank Bellefleur, d'Assiniboia, sont venus visiter leurs enfants et amis, la semaine dernière.

Mme G. Benoit et ses deux enfants sont allés visiter leurs parents et amis à North Battleford pour les fêtes.

M. et Mme Martial Joyal sont partis le 30 décembre pour Jackfish Lake passer le jour de l'an chez les parents de Mme Joyal.

MM. et Mmes Emery Bilodeau et Donat Joyal sont allés à Weyburn visiter des parents et amis pour les fêtes.

M. et Mme Philias Blais ont passé le jour de Noël chez M. et Mme Jack Foley, de Bengough.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille sont allés à Moose Jaw visiter leurs parents pour les fêtes.

MM. et Mmes Armand Lautier et Colvin, de Coronach, sont allés visiter M. et Mme Marcel Lautier (Marjorie Colvin) à Moose Jaw, le 28 décembre, à l'occasion du baptême de leur petits-fils.

MM. Roger et Lionel Benoit et Guy Boulianne sont retournés à leurs études au collège de Gravelbourg, le jeudi 8 janvier, après avoir passé les vacances de Noël chez leurs parents et amis.

M. Donald Cayer, parti à l'hôpital de Moose Jaw pour traitements médicaux, a dû retarder son départ pour le collège d'arts et métiers de Gravelbourg.

M. l'abbé L. Roy est parti le mercredi 7 janvier pour continuer ses études au Grand Séminaire de St-Boniface après avoir passé ses vacances chez ses parents et amis.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés à Gravelbourg, le 26 décembre, visiter M. et Mme Gérard Piché et la soeur de M. Piché, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

Saskatoon

Va-et-vient

Mme A. Couture et Mlle Jeanne Couture visitèrent M. et Mme A. Anderson et leur famille à Witaskiwin, Alta, à l'occasion du jour de l'an. En revenant, elles visitèrent M. et Mme Edgar Baudoux.

M. et Mme Edmond LeGars et leur bébé, d'Edmonton, visitèrent leurs parents, MM. et Mmes A.-Y. LeGars et Bibbey, pour les fêtes.

M. Régis Liogier visita des amis à Virden, Man.

Mme F. Altrogge et sa famille passèrent le jour de Noël chez la famille Altrogge, de St. Benedict.

Mme Clarence Baril est retournée à Vancouver, C.-B., après avoir visité MM. et Mmes Gédéon Masson et F. Neault et Mme F. Altrogge.

Mlle Rita Marcotte est allée enseigner à l'école séparée de Rosetown.

M. et Mme Lalonde ont reçu la visite de leur fils, Paul, qui travaille à Timmins, Ont. Ils se rendirent à Ponteix visiter des amis à l'occasion du jour de l'an.

M. Robert Papen, du collège d'Edmonton, visita ses parents, M. et Mme Charles Papen, durant les vacances de Noël.

M. et Mme Raymond Georget et leur famille ont visité M. et Mme Joseph Georget, le jour de Noël.

M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy, visitaient M. et Mme André Baribeau et leur famille, en fin de semaine.

MM. Raymond et Ernest Marcotte se rendirent à North Battleford pour visiter M. Rolland Marcotte, patient à l'hôpital Notre-Dame.

M. Raymond Marcotte est allé à Regina pour prendre part à une réunion du Conseil canadien de la Coopération.

M. l'abbé B. de Margerie, vicaire de la paroisse des SS. Martyrs, visita ses parents, M. et Mme Antonio de Margerie, à l'occasion des fêtes.

A l'occasion de Noël, M. et Mme Aimé Loiselle ont eu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Hervé et Lionel Loiselle, de Prud'homme, et David Campbell (Rita), de Winnipeg.

M. et Mme Joseph Jeanneau et leur bébé, de Regina, ont passé les fêtes chez M. et Mme Onile Loiselle.

M. et Mme Allyre Sirois et leur famille, de Gravelbourg, M. Donald Sirois, du collège de Gravelbourg, et M. et Mme Laurent Sirois, d'Edmonton, visitèrent leur père, M. A. Sirois, ainsi que MM. et Mmes René et Roger Sirois et Rosaire Turcotte.

Baptême

Denise-Bertha, fille de M. et Mme René Sirois. Parrain et marraine, M. Dogniez, grand-père de l'enfant, et Mme Provost, sa tante.

Çà et là

La soirée organisée par les Canadiens français de Saskatoon le 14 décembre a été un vrai succès. Les dames en charge du goûter étaient Mmes F. Neault, C. Gilbertson, G. Ringuette et E. Bourgault. Une autre soirée aura lieu le 18 janvier à la nouvelle salle de la coopération, en face de l'école St-Paul. Venez rencontrer les Canadiens!

Sincères condoléances à Mme Gérard Ringuette à l'occasion de la mort de son père, M. Pierre Blain, décédé à Prince-Albert.

Une retraite fermée pour les hommes de langue française aura lieu du 13 au 15 février à la maison de retraite "Queen's House". Tous ceux qui seraient intéressés, veuillez appeler le presbytère au numéro CHerry 2-2302, M. T. Préfontaine, DI 3-2003, ou M. Raymond Marcotte, CHerry 4-6901.

Partie de Noël

Les Dames de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse organisèrent une partie de Noël pour les 63 élèves catholiques de l'école des sourds-muets à la salle du collège St. Thomas More. Les enfants exécutèrent des jeux, sous la direction de deux de leurs institutrices, Mlles K. Philion et L. O'Connor. Sharon Helth et Faye Knoff ont dansé: des danses écossaises et irlandaises en costume. Le R. P. J. F. Callaghan, C.S.B., est le directeur spirituel de ces élèves. Tous les jeudis, ils suivent un cours d'instruction religieuse.

Ceux qui assistèrent à cette réception furent M. l'abbé B. de Margerie, directeur de la Ligue, Mmes S. du Chalard, Aimé Loiselle et Paradis, qui étaient en charge des cadeaux, Mme Couture, en charge du programme, Mme Raymond Marcotte, en charge du goûter, Mme Roger Dupuis et Mlle A. Ouellet.



"Le coin des jeunes"

AUX PLUS JEUNES . . .

Cousine Josette raffole de lire vos petites lettres. Aussi a-t-elle décidé de vous laisser la place libre dans le coin, mais sans concours cette fois-ci. Bien sûr, il y aura d'autres concours, mais aujourd'hui je vous demande simplement de m'écrire tout ce que vous voudrez.

Parlez-moi de vos sujets préférés, de vos intérêts, vos passe-temps, vos rêves, vos ambitions, etc. Racontez-moi des petits incidents amusants, donnez-moi des nouvelles de vous-mêmes, etc. Enfin, écrivez-moi ce que vous voudrez, ce qui compte, c'est une lettre à Cousine Josette. Et je l'attends avec impatience. Vous pouvez mentionner ce que vous aimez dans le Coin des Jeunes et ce que vous aimeriez y trouver en plus.

Adressez votre petite lettre à Cousine Josette, **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Cousine JOSETTE.

L'Evangile et la liturgie chez les jeunes

Le repas tirait à sa fin — vers 6 h. 30. Les quatre, c'est-à-dire Pierre, Monique, Jean et Lise, discutaient à qui mieux mieux sur la dernière partie de gouret Canadiens-Black Hawks, tandis que la maman se tenait la tête à deux mains, se demandant où sa progéniture pouvait bien avoir hérité un tel enthousiasme pour les sports . . . et les discussions. Même les filles étaient de la partie.

En lui lançant un clin d'oeil, le père prend sur la petite tablette, en dessous du crucifix, un volume à tranche rouge et l'ouvre à la marque laissée hier. Puis, il attend que le silence se fasse et commence: "Lorsque Jésus fut âgé de douze ans . . ." Il lut en entier l'Evangile du dimanche de la sainte Famille et le répons "Louanges à vous, ô Christ!" vint en choeur terminer ce passage de l'Evangile.

Chose curieuse, les esprits semblaient être déjà complètement détournés de la joute de hockey. "Tant mieux", de se dire la maman. Toutefois, Jean, 15 ans, qui n'était pas toujours le plus attentif à la lecture de l'Evangile resta perplexe devant la question posée par son père:

— Es-tu bien parti pour croître ainsi cette année, Jean?

— Euh! Que voulez-vous dire? Comme Maurice Richard?

Les rires fusèrent, mais le père qui ne l'entendait pas de cette oreille reprit:

— Non, comme Jésus de Nazareth qui "croissait en sagesse, en âge et en grâces devant Dieu et devant les hommes" et qui n'a probablement jamais joué au hockey.

— Ah! . . .

— Ah! C'est tout ce que tu trouves à dire? Bon, écoutez-moi, les enfants. Je veux que vous me disiez si oui ou non cela vous aide que nous lisions un extrait d'Evangile après souper.

— Oh! Aucun doute là-dessus, de répondre Monique. Seulement, si nous sommes souvent distraits, comme Jean tout à l'heure, c'est que nous ne saisissons pas toujours le sens de la lecture.

— C'est vrai, dit Pierre. J'avoue que nous ne sommes pas non plus assez convaincus de l'utilité d'une telle lecture. Et pourtant, il faut bien l'avouer, lorsque je fixe entièrement mon attention sur ce passage, je le comprends assez facilement et, ma foi, j'en retire un grand profit.

— Par exemple? demande Lise.

— Bien, un soir où papa avait lu l'Evangile du bon Samaritain, j'avais porté grand intérêt, oubliant tout le reste pendant ces quelques minutes. Et comme résolution pratique, j'avais décidé d'imiter pendant les 24 heures qui suivraient la charité du Samaritain. Et sans blague, j'ai fort bien réussi.

— Je crois bien, dit Jean, taquin. Tu ne m'as pas réveillé une seule fois avec tes ronflements, cette nuit-là.

— Oh! C'est sans doute la journée où tu m'as si gentiment offert d'aller chercher le linge sur la corde, ajoute maman.

— Vous avez raison, c'était bien ce jour-là. J'avais aussi aidé pour un devoir de math, un copain de collège qui m'était plutôt hostile . . . c'est depuis ce temps-là que nous sommes amis . . . et pendant plusieurs jours, j'ai suivi ce "système" . . . les résolutions pratiques, j'entends. Eh bien, sincèrement, je trouvais la vie plus belle encore.

— Pourquoi n'as-tu pas continué?

— Bien, beaucoup par négligence. Et aussi parce que, comme l'a dit Monique tout à l'heure, je ne saisissais pas toujours le sens du texte.

— Dites donc, j'y pense. Notre maîtresse nous a suggéré d'acheter un Evangile expliqué. A la suite de chaque passage, on y trouve des explications et une leçon pratique. C'est tout ce qu'il nous faut.

— Tu as raison, Lise. Et je vais en acheter un pas plus tard que demain à la librairie. O.K. m'man?

— Très bien, Pierre.

— Eh! je voulais dire très bien.

— Jean, tu as l'air songeur. Es-tu rendu sur la glace encore?

— Oh non! Pas cette fois, papa. Non . . . je pensais à notre prof de liturgie.

— A votre quoi?

— A notre professeur de liturgie, maman.

— Ah oui! Qu'a-t-il de spécial?

— Formidable! Je veux dire épatant! Enfin, vous devriez entendre ses explications sur la messe. Ah! c'est pas là que je rêve aux rondelles et aux bâtons de gouret.



— Je suis de ton avis. Il doit être épatant, dit Lise, malicieuse.

— Pour ça, notre maîtresse aussi est vraiment intéressante, ajoute Monique. Je vous assure qu'une messe n'a rien d'ennuyant pour moi, munie comme je le suis de notions si précieuses sur la liturgie.

— Avez-vous lu l'article paru la semaine dernière en page éditoriale de **La Liberté et le Patriote**, s'informe maman.

— Oui, répond Pierre. On y parle d'une "Instruction sur la liturgie et la musique sacrée". C'est fort intéressant. En terminant, l'article mentionne que le dernier chapitre de cette Instruction traite de la formation liturgique qui doit commencer dès l'enfance dans la famille, se développer dans les écoles élémentaires et secondaires pour atteindre le degré le plus élevé dans les études supérieures.

— Profitez bien, mes enfants, de cette chance qui vous est donnée de vous familiariser avec la liturgie. Pour ma part, quand je fréquentais l'école, on négligeait trop cet aspect de la vie du chrétien. Aussi, jusqu'à 20 ans, j'étais passablement ignorant sur ce sujet. A ce moment toutefois, un renouveau s'est fait sentir. Avec les encycliques des papes, telle celle de Pie XI en 1928, les prêtres et les maîtres mirent peu à peu un plus grand accent sur la liturgie comme sujet vital de la religion, comme partie intégrante de la vie quotidienne du catholique. D'année en année, la liturgie devint quelque chose de plus concret. Aujourd'hui, ma foi, un fidèle qui ne comprend rien aux cérémonies de l'Eglise est un ignorant par sa propre faute.

— C'est bien vrai. Et il ne sait pas ce qu'il perd. Pour quelqu'un qui se donne la peine d'étudier la liturgie, de suivre la messe dans un missel moderne où tout est si bien expliqué, les cérémonies deviennent pour lui quelque chose de vivant et de touchant.

— Je suis bien de ton avis, Pierre, renchérit Monique, surtout que de plus en plus on permet aux fidèles de prendre une part active aux cérémonies qui se déroulent dans le choeur, soit par répons, chants, textes lus en choeur, explications, etc.

— Oui, mes enfants. Je suis heureuse de constater un tel enthousiasme chez vous. Mieux vous comprendrez la liturgie, mieux vous aimerez le Christ, qui en est le centre même. L'Eglise, dans sa sagesse, facilite aux laïcs la compréhension des textes et cérémonies liturgiques. Conformons-nous à ses désirs et nous y gagnerons. Maintenant, je m'aperçois qu'il est bientôt 7 heures. La prière n'est pas dite ni la vaisselle lavée . . .

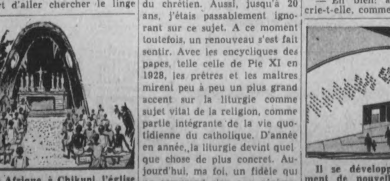
— . . . et ma joute de hockey à 7 h. 30! Je n'ai même pas revêtu mon uniforme!

— Ah! Ça, c'est trop drôle! Jean qui en a oublié une joute de hockey!

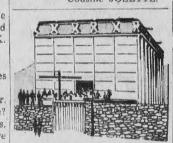
— Assez de taquineries, Lise. Disons plutôt le chapelet et la prière tout de suite pour permettre à Jean d'arriver à temps.

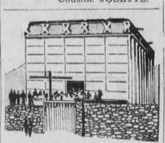
Et ainsi s'est terminé, le 11 janvier 1959, le repas du soir chez les Leduc. Cette discussion familiale leur apportera sans doute un grand profit et aussi, je l'espère, à tous mes cousins.

Cousine JOSETTE.



En Afrique, à Chikuni, l'église construite par des lépreux, est simplement "un ciel" pour l'autel. (NC)





Cette église, entièrement en vitre, a été récemment bénite, à Baranzate, diocèse de Milan, Italie. (NC)

Addition et . . . division

L'institutrice voulait éprouver jusqu'à quel point le petit François était fort en calcul mental:

— Votre maman, dit-elle, va au magasin et achète deux chapeaux à $10 chacun, une paire de gants à $2.50 et une paire de souliers à $8. Combien est-ce que ça fait au total?

La réponse arrive, rapide et imprévue:

— Ça fait une belle scène de ménage quand papa rentre à la maison le soir!

Mots en carré

. . . . . Enjolive
. . . . . Replace
. . . . . Lettre grecque
. . . . . Fonte des neiges
. . . . . Etendu

Réponse:

B R O D E
R E M E T
O M E G A
D E G E L
E T A L E

Toujours dans les nuages

Monsieux X converse avec le professeur de son fils.

— Que me conseillez-vous d'en faire plus tard? lui demande-t-il.

— Un aviateur, il a d'excellentes dispositions.

— Vraiment?

— Oui, chaque fois que je donne une leçon, il est toujours dans les nuages.

Dans un concert

Une célèbre cantatrice venait de commencer son grand solo, lorsque le petit Jacques demande à sa mère, en parlant du chef d'orchestre:

— Mais pourquoi donc cet homme-là a-t-il l'air de frapper la dame qui est sur la scène?

La mère — Il ne la frappe pas du tout. Tiens-toi donc tranquille.

— Eh bien! alors, pourquoi crie-t-elle, comme cela?



Il se développe continuellement de nouvelles idées dans l'architecture des églises — ci-haut, la nouvelle église à Dusseldorf, Allemagne. (NC)

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 2

Images de Marie Pignal



1 - Voici Anne installée sous le figuier auquel elle attache le hamac où dort la petite Marie. La vie se passe surtout dehors, en ces heureux climats, et tout en berçant l'enfant, Anne s'apprête à moudre le grain entre deux pierres pour avoir de la farine destinée à faire le pain qu'elle portera tout à l'heure au four.





2 - Marie a grandi. La voici faisant ses premiers pas sous l'oeil craintif de son père qui a porté sur cette enfant toute la tendresse de son coeur . . . La petite Marie s'en va courageusement et sa Maman, émerveillée, lui tend les bras et sourit joyeusement.



3 - La fillette apprend à prier. Anne lui répète les paroles de l'Ecriture Sainte que lit son père sur un rouleau de parchemin ou de papyrus. Joachim a mis sur son front la petite boîte appelée phylactère contenant un verset des Ecritures; suivant la coutume juive, il a revêtu le "talith" ou écharpe de prière.



4 - Marie est une enfant très sage, mais très vivante; elle aime jouer, courir; la voici poursuivie par ses petites camarades à travers les rues qui escaladent la colline et débouchent sur la campagne.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maître Laurent Marcoux**, de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par MARCEL DESJARDINS

BOSTON (La Presse) — Le règne du Canada dans le domaine du hockey n'est pas prêt de s'éteindre. Il est très probable que la plupart des amateurs de notre sport national d'hiver n'ont jamais douté que la domination des nôtres ne pourrait se perpétuer aussi longtemps que l'on aura des patinoires et que l'on fabriquera des patins, des bâtons et des rondelles, au pays. Mais au cas où quelques-uns pourraient devenir inquiets à la suite de la fructueuse présente tournée de l'équipe russe aux Etats-Unis et particulièrement de sa victoire de 11 à 1 sur celle de l'Université de Harvard, laissons savoir que l'opposition a été jusqu'ici faible, pour ne pas dire médiocre.

Rendons crédit aux Russes d'être d'excellents patineurs, des artistes de précision dans leurs passes, des tireurs avec un meilleur oeil qu'un bon bras, des joueurs qui font parfois penser à Maurice Richard dans leur lutte pour conserver possession de la rondelle en dépit des efforts frénétiques de l'adversaire pour la leur enlever.

Soulignons encore que dans une partie comme celle de Harvard, ils ont presque constamment mis l'adversaire en échec dans la propre zone de celui-ci, à tel point qu'ils rappelaient le jeu de puissance du Canadien alors qu'il a un homme en plus. Mais contre le Harvard, cela se produisait alors que les deux clubs luttaient à nombre égal.

La "slapshot" adoptée

Remarquons aussi qu'ils paraissent avoir adopté le "slapshot" devenu tellement populaire parmi nos joueurs canadiens au cours des dernières années. Mais ils ne possèdent pas encore dans leurs rangs un Jean Béliveau, un Bernard Geoffrion, un Andy Bathgate ou un George Armstrong dans ce domaine.

"Ce sont avant tout des joueurs de précision", de nous expliquer l'instructeur Milt Schmidt, des Bruins de Boston, un des nombreux observateurs du monde du hockey professionnel à la joute. "Ils sont aussi des joueurs méthodiques", d'ajouter Schmidt. Mais il admettait qu'ils n'étaient pas du calibre de ceux qui évoluent dans la Ligue Nationale.

Un genre différent

"Ils seraient incapables d'une telle précision dans une partie où les coups d'épaules et les dures mises en échec seraient permis", de nous dire Ralph Cooney Weiland, l'ancien centre étoile du Boston vers 1930 et maintenant instructeur de l'équipe de Harvard. "Un joueur menacé d'être bousculé, étendu sur la glace n'a pas le temps de préparer des jeux aussi précis. Et je suis persuadé que nos joueurs ne les laisseraient pas avancer ainsi dans leur zone", ajoutait-il.

Soulignons que les Russes eux-mêmes n'ont jamais cherché à se comparer à nos joueurs professionnels. Ils ont au contraire bien évité de le faire. Et lorsque la question leur a été posée, ils ont habilement répondu: "le hockey professionnel est un jeu et le hockey amateur, un autre. Ce sont deux choses différentes qui ne peuvent par conséquent se comparer."

S'il ne fait pas l'ombre d'un doute que nos professionnels les déclasseraient, il ne faudrait cependant pas par ailleurs que nos clubs amateurs qui iront au cours des prochaines années disputer le championnat mondial ou olympique en Europe pèchent par excès de confiance. Si notre pays entend continuer à prendre part à ces concours, il devra choisir la crème de nos joueurs amateurs pour les opposer aux représentants de l'Union Soviétique.

Une équipe inférieure

Doug Smith, un observateur canadien, prétend que l'équipe russe qu'il a vue ici, est inférieure à celle qui a livré une telle lutte au Canada, l'an dernier, à Oslo. Mais les officiels du club soviétique prétendent par ailleurs qu'ils ont en mains une équipe supérieure à l'an dernier, "Nous avons de jeunes joueurs qui ont acquis une précieuse expérience au cours de cette tournée et qui devraient continuer de s'améliorer", nous ont-ils dit. Ils ont tenu à faire savoir que le club actuel subira sans doute des changements avant le tournoi mondial du 5 au 15 mars à Prague en Tchécoslovaquie.

Les Russes considèrent que leur plus vive opposition à ce prochain tournoi leur viendra du Canada, des Etats-Unis, de la Tchécoslovaquie et de la Suède. "Ce sont de beaucoup les meilleurs pays du point de vue hockey et nous aimons à nous inclure dans ce groupe" nous a dit un officiel de l'équipe. Le club doit terminer sa tournée américaine par une partie à Philadelphie. Il se rendra ensuite en Suède pour rencontrer des équipes de ce pays.

Pas assez robustes . . .

"A l'exception peut-être de deux, ils ne seraient pas assez robustes pour jouer dans les rangs professionnels", faisait-on remarquer dans la salle des Bruins après la rencontre. C'était aussi l'impression de plusieurs que le gardien de buts ne pourrait tenir devant les artilleurs de la NHL.

Le Saint-Père répond à un enfant qui avait écrit à Jésus-Enfant

CESENA — Sa Sainteté Jean XXIII a adressé une lettre et une somme d'argent à un enfant de Cesena (province de Forli, Italie), Stefano Paolucci, âgé de sept ans, qui avait écrit une lettre régulièrement affranchie par le bureau de poste de Cesena à Rome d'où elle fut remise au Vatican.

Le Pape, qui l'eut entre les mains, n'a pas voulu que l'appel d'un enfant demeure sans réponse et a fait répondre à la lettre en ces termes: "Une lettre gracieuse que l'enfant Stefano Paolucci a adressée à l'Enfant Jésus est arrivée à son Vicaire sur la terre. Au petit Stefano, afin qu'il grandisse bon et travailleur, le Souverain Pontife envoie de tout son coeur sa bénédiction apostolique."

Une somme d'argent était jointe à la lettre, afin que Stefano puisse s'acheter un cadeau de Noël. L'enfant qui habite dans un faubourg de Cesena, dont la famille est dans la misère et dont le père est chômeur, a partagé le cadeau pontifical avec ses quatre petits frères.

L'opinion d'un avocat ne vaut rien, si on n'a pas payé pour l'avoir.—Proverbe anglais.

AU POSTE CBWT

Le samedi 17 janvier
Emission pour enfants

L'émission pour enfants sera à l'affiche de 12 h. 30 à 2 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "Rivière Perdue" et "Pépinot".

Music Hall

De 2 h. à 3 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Anny Gould, Yvan Daniel, Claire de Vai, Paul Berval, Jean-Claude Deret et Denis Drouin. L'orchestre sera dirigé par Henry Matthews.

Le dimanche 18 janvier
Au p'tit café

A l'émission "Au p'tit café" de 2 h. 30 à 3 h. p.m. seront en vedette: les invités d'honneur Christiane et Michel Legrand et les animateurs Dominique Michel, Normand Hudon et Pierre Thériault.

En première

La série "En première" présentera, de 3 h. à 4 h. p.m., un drame policier de Dorothy Uhnak, intitulé "La Troisième Victime". Cette pièce transportera les téléspectateurs dans le milieu étudiant new-yorkais. Les acteurs de ce drame ne sont pas des étudiants d'universités. Ce sont de prétendus artistes, de pseudo-intellectuels qui, au témoignage d'un des leurs, "sont tellement occupés de leur importante personne que c'en serait triste si ce n'était d'abord ridicule".

Jane Brown, une élève de l'institution fréquentée par le groupe, a été assassinée dans des circonstances mystérieuses. La police fait enquête, sans résultat. L'inspecteur chargé de découvrir le meurtrier imagine un plan dont l'astuce égale la témérité.

Dès les premières scènes du drame, les téléspectateurs se rendront compte de l'ingéniosité de cette tentative. Ils comprendront alors le bien-fondé du titre de la pièce et ils trembleront pour la troisième victime dont la vie est suspendue à un fil qui pourra se rompre au moment le plus inattendu.

La distribution de "La Troisième Victime" mettra en vedette Nathalie Naubert dans le rôle de Nelly Parker. Elle sera entourée de Georges Proulx (Crane), Gérard Poirier (Tim Bradley), Albert Millaire (Jess), François Lavigne (Kennedy), Claude Préfontaine (Carter Philipps), Gaétan Labrèche (Paul), Gisèle Dufour (Nancy Grandall), Edgar Fruitier (Bruce), Camille Ducharme (M. Cussions), Pierre Dufresne (Riordan), Bertrand Gagnon et Maurice Dallaire.

Décors de Peter Flinsch. Réalisation de Bruno Paradis.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Une crèche s'anime grâce à l'électronique

COME — La première crèche électronique a été réalisée en Italie, en l'église paroissiale de Gera-Lario, près de Côme (Italie). Sous la direction de Don Luigi Bianchi, surnommé "le prêtre de la montagne", 150 ouvriers ont travaillé pendant quatre mois à la construction de cette crèche en mettant à profit leurs instants de loisirs. Le fonctionnement de cette crèche est extrêmement simple. Il suffit d'introduire un jeton dans l'appareil de commande et aussitôt une série de scènes et d'allégories s'animent.

Notes agricoles

Les ventes de poulets à griller augmentent

Les établissements de conditionnement de la volaille commencent à ressentir la pression de l'augmentation des ventes qui s'étend à tout le pays.

Jusqu'au 11 octobre, les ventes de poulets à griller ont atteint 129,587,153 livres, pour dépasser de 32,248,630 livres celles de l'année dernière.

Plusieurs nouveaux établissements ont été construits et bon nombre d'anciens ont été remodelés et rénovés. La réfrigération a accéléré le procédé de transformation et des améliorations importantes ont été effectuées au cours des trois dernières années.

Le Canada compte maintenant 258 postes de conditionnement enregistrés et 133 postes d'éviscération.

Un établissement de la région de Toronto, qui a débuté très modestement il y a quelques années, possède maintenant une capacité de 3,400 sujets à l'heure. Le nombre moyen d'abattages est de 125,000 sujets par semaine. La production doit atteindre 4,000 sujets à l'heure avant longtemps.

Les ventes de dindons s'étendront sur une plus longue période de l'année; jusqu'au 11 octobre de cette année, 36,056,-873 livres de viande étaient passées par les postes enregistrés contre 11,252,874 livres l'année dernière au cours de la même période.

Ainsi, les conditionneurs ont beaucoup à faire pour répondre aux ventes, car les possibilités de cette industrie sont illimitées.

Les poulettes élevées sur parcours pondent plus d'oeufs

M. E. D. Walter, aviculteur, signale que deux essais effectués à la Ferme expérimentale de Brandon (Manitoba) semblent démontrer que les poulettes élevées sur parcours pondent plus que celles élevées en réclusion.

Chaque essai comportait un groupe séparé de 1,800 oiseaux. Les deux méthodes d'élevage ont donné à peu près les mêmes résultats quant à la viabilité, l'augmentation de poids ou les besoins alimentaires durant la période de croissance.

De même au poulailler de ponte le poids des oiseaux était à peu près égal et, contrairement à la croyance populaire, les poulettes élevées sur parcours consommaient autant d'aliments que celles de l'autre groupe. Le picage et le cannibalisme, un peu plus fréquents chez les oiseaux en réclusion, n'ont jamais posé de véritable problème. Le taux de mortalité a été inférieur à 3 pour cent chaque groupe.

On n'a remarqué aucune différence en ce qui regarde l'âge auquel le premier oeuf était pondu, le poids des oeufs ni les aliments requis pour produire une douzaine d'oeufs.

Dans les deux expériences, cependant, la production d'oeufs a été de 3 pour cent supérieure chez les poulettes élevées sur parcours et à la fin de l'essai ces oiseaux pesaient environ 4 onces de plus que les poulettes élevées en réclusion.

Règle simple pour les agriculteurs

M. G. A. MacEachern, de la Ferme expérimentale de Prince George (Colombie-Britannique), propose, pour diminuer les frais d'exploitation agricole, une formule si simple qu'elle peut échapper à l'attention des producteurs.

Le coût de la main-d'oeuvre et de l'équipement représente la moitié des frais de production des récoltes, dit-il, et il recommande:

D'établir d'avance les besoins en mains-d'oeuvre et les ressources financières disponibles: de maintenir de bonnes relations avec la main-d'oeuvre en maintenant de bonnes conditions de travail et en mettant soi-même la main aux besognes fastidieuses.

D'établir les besoins en équipement d'après un plan et un budget qui conviennent à l'exploitation agricole et de tirer tout le rendement possible de l'équipement sans cependant brusquer le travail.

* * *

Aux cultivateurs qui songent à prendre avantage des mois d'hiver pour rafraîchir leurs instruments aratoires, une mise en garde. La peinture posée sur la rouille ou la peinture écaillée ne donne jamais de bons résultats.

Selon des experts du laboratoire de recherche sur les peintures de la Canadian Industries Limited, une brosse métallique de quelques sous rapporte des centaines de dollars parce qu'elle contribue à prolonger la durée de l'outillage.

Après avoir brossé les endroits à retoucher, appliquer un apprêt à base de pigments anti-corrosifs qui empêchera la rouille de se propager et qui servira de base à la couche finale. Les spécialistes de la C-I-L recommandent un apprêt à l'oxyde de fer ou au minium de plomb. Ce dernier offre les meilleures qualités anti-corrosives surtout sur un métal non parfaitement nettoyé. La couche finale sera un émail de qualité ou, si le prix entre en ligne de compte, un émail à outillage moins cher.

La température de l'endroit où l'on peinture doit varier entre 50 et 60 degrés. Une température trop basse ralentit le séchage et une trop grande chaleur entraîne le boursouflage.

L'on évitera de peinturer dans les granges où seraient concentrées des vapeurs d'ammoniaque se dégageant du fumier. Ces vapeurs peuvent affecter la peinture, surtout au point de vue de la couleur. Le même principe vaut pour l'entreposage de l'outillage, même après que la peinture est sèche. Certaines couleurs ne résistent pas particulièrement bien aux alcalis: le vert, par exemple, est susceptible de tourner au jaune. Bien entendu, on évitera saleté et poussière qui peuvent endommager la surface peinte.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 9

Elle sécha ses larmes et descendit au salon. De la musique sur le piano, les morceaux qu'elle chantait avec lui. Avait-il eu l'intention de la faire souvenir des soirs heureux passés ensemble avant qu'elle fût sa femme... seulement de nom?

Le marquis avait déjà fait le tour des écuries et noué connaissance avec le palefrenier.

"Voilà qui conviendra aux goûts de ma chère petite fille, pensa-t-il en caressant les deux superbes chevaux de selle; le pays se prête admirablement aux belles promenades."

CHAPITRE XV

Le lendemain, de sa fenêtre, la jeune femme contemplait la riante vallée au creux de laquelle une paisible rivière étalait ses eaux endormies. Une promenade la tenta.

Elle sortit et prit un étroit sentier à travers bois. Un petit pavillon fermé attira son attention. Pourquoi cette coquette demeure, si agréablement placée, n'était-elle pas habitée?

Elle atteignit un petit pont sans rencontrer personne. Le silence, rompu par un léger sifflement, un "chut! chut!" qui lui fit lever la tête. Un pêcheur était là, trop occupé de sa pêche pour accorder d'autre attention qu'au bruit importun. Il paraissait très jeune; personne n'aurait pensé qu'il avait vingt-trois ans, avec ses cheveux blonds que le vent soulevait. Soudain, il poussa une exclamation gutturale, sa gaule s'inclina, un beau poisson argenté sauta hors de l'eau.

C'était un saumon. Gaëlle n'en avait jamais vu.

— La gaffe, petite, la gaffe! Vite, ou je vais le perdre.

Il se retourna, impatient, et vit Gaëlle. Il la regarda avec stupéfaction; le saumon profita de cet instant de distraction pour un plongeon.

Gaëlle s'excusa:

— Oh! je regrette, je vous ai fait manquer le poisson.

Au son de sa voix, le jeune pêcheur se recula légèrement et sembla contempler une vision merveilleuse.

— Je ne vous avais pas vue! dit-il après une seconde. Qui êtes-vous? D'où venez-vous?

Il continua de tenir les yeux sur elle en enroulant sa ligne.

— Je suis Mme de Pomereuc et je viens du château.

— Du château? Il n'y a pas de dame au château.

— Je n'y suis que d'hier, expliqua Gaëlle, sans le moindre embarras.

— Hier? M. de Pomereuc est avec vous à Kergentelec? Je ne le connais pas.

Gaëlle rougit.

— M. de Pomereuc n'est pas ici, il fait un voyage en mer.

— Ah!

Les yeux bleus continuaient de l'étudier et disaient clairement son admiration étonnée.

— Vous ne me demandez pas qui je suis, dit-il comme il sortait du courant, l'eau coulant le long de ses jambes nues.

— J'attends que vous me le disiez.

— Je suis Corentin de Montcan, dit-il avec une fière assurance. Nous avons été contraints de céder à votre mari une bonne partie de nos terres. Il eût aussi volontiers acheté notre château. Ma mère n'a jamais consenti à une vente qui eût été un reniement du passé des comtes de Montcan. Pendant mes deux ans d'absence, ma mère a parfaitement dirigé le domaine.

— Vos deux ans d'absence?

— Deux ans de maquis, chère Madame, et de maquis breton, par-dessus le marché. Les Bretons ne font rien à demi! Ah! les beaux jours, si durs parfois, mais si beaux quand même. On vivait, on se sentait vivre! Maintenant que ma mère est devenue presque aveugle, je ne puis plus la quitter. Il m'a fallu devenir fermier. Mais la terre, c'est intéressant aussi, et le travail utile ne manque pas. Ma mère ne quitte plus la maison. Si vous vouliez la voir, votre venue lui apporterait un grand plaisir.

— J'irai certainement, promit Gaëlle, dès que je commencerai mes visites.

Le jeune garçon haussa les épaules.

— C'est d'aujourd'hui que je vous parle. Si vous veniez, là, maintenant, avec moi, je vous dis qu'elle en serait très heureuse.

— Je crains...

Il eut un nouveau geste de dédain.

— Je ne me doutais pas que vous teniez tant aux cérémonies.

Gaëlle se décida:

— Allons. Je ne resterai que quelques minutes.

Le château de Montcan, autrefois une superbe demeure, était maintenant aussi délabré que celui de Rosvellec. Pourtant dans sa ruine il gardait une grandeur imposante.

La comtesse de Montcan, une vieille dame aux cheveux d'argent, était le charme incarné.

Quand son fils lui eut nommé la visiteuse, elle lui fit un accueil chaleureux, presque maternel.

— Je suis bien heureuse de vous connaître, chère enfant, et c'est une bonne pensée de Corentin de vous avoir amenée. J'ai entretenu autrefois avec votre beau-père, un homme de bien, les meilleures relations. Vous m'amènerez votre mari pour que je fasse, ou plutôt refasse, connaissance. Il était encore presque enfant quand je l'ai vu.

Corentin quitta le salon.

Pendant que sa mère causait avec Gaëlle, racontait avec enthousiasme les exploits de son fils pendant les mois où il avait été un des chefs de la résistance dans le pays.

— Il y montrait une fougue joyeuse, la même ardeur qu'il met maintenant à s'occuper de notre domaine réduit. Il dirige les fermiers, partage leurs travaux et leur vie. Ces braves gens ont pour lui un culte.

Corentin rentrait, suivi d'une servante portant le costume breton, qui posa sur la table une jatte de crème, du pain bis, une grosse motte de beurre, du cidre mousseux.

Gaëlle apprécia le goûter campagnard et sut le dire gentiment.

— Maintenant que nous avons mangé ensemble le pain et le sel, nous sommes liés d'amitié, déclara Corentin.

CHAPITRE XVI

Poussé par la nécessité, Philippe de Pomereuc, à bout de ressources, était venu trouver Juliette. Ni ses promesses, ni ses menaces de rompre leurs liens n'avaient ébranlé la nouvelle femme de chambre. La perte d'une fortune sur laquelle elle avait compté lui causait une cruelle déception, mais elle ne se prêterait pas au projet sinistre.

Deux jours après la visite du tentateur, elle était partie pour Kergentelec.

Gaëlle l'accueillit avec son affabilité innée, et même se promit de se faire, dans son isolement, une amie de cette jeune fille aimable et de si bonnes manières. Elle lui présenta la version qui avait servi près du personnel du château et avait été accueillie le plus simplement du monde. Le Dr Brandon, providentiellement arrivé après le mariage, avait jugé urgent pour son ami un repos absolu de quelque temps. Une croisière en mer, pendant laquelle il le surveillerait et lui donnerait ses soins, obtiendrait le meilleur résultat. Juliette, dressée à la dissimulation, accepta le prétexte et même se réjouit d'une décision qui pourrait prolonger la vie de M. de Pomereuc.

Qui sait ce qui, d'ici à quelques mois, pouvait advenir à la jeune femme?

Le château de Kergentelec éblouit l'ambitieuse fille. Elle ne s'était pas imaginé qu'il fût si beau. Tout y respirait la richesse. Si elle en devenait la maîtresse, les domestiques dont elle n'était présentement que l'égale, prendraient ses ordres.

Les invités, qui allaient venir nombreux, la salueraient comme la reine de toutes ces splendeurs. Elle saurait les accueillir avec la même aisance que montrait cette gentille poupée et personne ne songerait à lui reprocher une origine d'ailleurs honorable, quoique modeste.

Avec toute la fougue de son caractère passionné, elle haïssait sa rivale heureuse.

Les jours qui suivirent accrurent sa jalousie. Le marquis de Rosvellec, rajeuni et redevenu grand seigneur, s'était chargé d'organiser une vie fastueuse.

Dans ce pays inconnu, Juliette étant le seul lien qui la rattachait à Rosvellec, Pomereuc où allait son coeur, l'exilée témoignait à sa femme de chambre, discrète et prévenante, une amitié affectueuse. Sa douceur et sa confiance absolue attendrissaient son ennemie.

Dans ce conflit de sentiments opposés, le meilleur en elle eût peut-être prévalu si son coeur avait été libre.

Un soir, Juliette reçut un mot de son amant. De nouveau contraint par "l'urgence", il était venu en Bretagne. Il la verrait le lendemain.

Le voyageur fut à son tour transporté par la splendeur de ce qu'il vit. Quoi! tout ceci, qui était presque son bien, allait lui échapper!

Sa vie était devenue impossible. Comment s'étaient écoulés ces derniers jours, lui-même n'aurait su le dire. Quand il n'avait pu rencontrer un ami complaisant qui lui offrait un repas, que son estomac soumis à rude épreuve réclamait impérieusement, il jeûnait. Pour échapper à des créanciers sans entrailles, il lui fallait sans cesse se cacher. Un seul moyen de sortir de cette situation intenable.

De bonne heure le matin, Juliette se trouva au rendez-vous indiqué. Philippe l'y attendait déjà. Habile, il joua d'abord la comédie de l'amour:

Mon adorée, je ne pouvais vivre sans te voir, tu ne peux imaginer ce que je souffre de ton absence. Le monde est vide quand on n'y rencontre plus la personne aimée.

Juliette, sincère, répondit avec la même ardeur.

Le duo d'amour se prolongea, mais Philippe avait hâte d'arriver au but réel de sa visite.

— Ma bien-aimée, d'être séparé de toi m'est un supplice, et pourtant, notre mariage est impossible.

— Impossible? Pourquoi?

— Ne vois-tu pas?

— Vivre avec vous, pour vous, me sera un bonheur plus grand que celui que m'apporterait la fortune.

— Pauvre enfant, qui parles sans savoir ce que tu dis! Hélas! mon aimée, je ne puis plus te demander de partager mon destin. Je n'ai même pas un morceau de pain à t'offrir; il ne m'en reste plus un pour moi. Le peu que je tenais de mes parents, je l'ai perdu; je ne vis plus que de la maigre pension que me sert ce Pomereuc, et qu'il va supprimer. Il m'a chassé et d'ailleurs, il a la charge de cette femme. Je suis désespéré, Liette, il ne me reste plus qu'à m'expatrier ou à mourir.

— Oh! non, non, que deviendrais-je, moi?

— Tu garderas ta place de femme de chambre.

C'était l'écroulement définitif des espoirs de l'ambitieuse fille. Aimant sincèrement Philippe, elle souffrait pour lui plus encore que pour elle. Quoi, il était à ce point malheureux, et elle était impuissante! Lui faudrait-il se résigner à son abandon?

Ne pouvait-elle vraiment rien? Il lui avait enseigné un moyen qu'elle avait refusé d'employer. Entre cette petite fille insignifiante, incapable d'apprécier les biens dont elle était comblée et l'homme auquel elle avait voué sa vie, il lui fallait choisir.

Pourquoi hésitait-elle? Elle savait que la sacrifiée n'aurait à subir aucune souffrance.

Si tu avais voulu, Juliette, soupira le tentateur.

— Je veux, dit l'amoureuse, brusquement résolue.

— Puis-je me fier à ta parole? Veux-tu réellement me rendre la vie avec l'espoir?

— Tu sais que les circonstances nous pressent. Le voyage en mer est hasardeux, il peut mal finir...

Juliette tomba dans ses bras.

— Comme il faudra que vous m'aimiez! dit-elle tout bas.

Il la serra sur sa poitrine.

(A suivre)

Si vos mains sont sèches et rèches, il n'y a qu'une chose à faire: les enduire de crème le soir et dormir avec des gants. Ce n'est peut-être pas très agréable, mais vous y gagnerez de belles mains et cela vaut bien un petit sacrifice.

Sainte Agnès, vierge et martyre

Nous savons tous que le 21 janvier marquera la fête de sainte Agnès, vierge et martyre, qui, sous le règne de Constantin, accepta qu'on lui trancha la tête plutôt que de renoncer à la grande vertu de chasteté. Il serait bon de rappeler aux mamans qui s'inquiètent du sort de leurs adolescentes, de se tourner en ce jour vers cette grande sainte et lui demander avec confiance de protéger leurs jeunes filles contre tout ce qui pourrait porter atteinte à cette vertu qu'elle sut si bien défendre et l'implorer de donner à toutes les mamans le courage et la force d'élever leurs enfants chrétiennement.

Voici un article qui me semble très approprié pour faire naître dans le coeur des mères et de leurs jeunes filles la dévotion à sainte Agnès:

Agnès, vierge très sage, avait treize ans lorsqu'elle perdit la mort et trouva la vie. Elle était jeune d'années, mais mûre d'esprit et d'âme; elle était belle de visage, mais plus belle de coeur. Le fils d'un préfet, la voyant revenir de l'école, se prit d'amour pour elle. Il lui promit des diamants et de grandes richesses si elle consentait à être sa femme. Mais Agnès répondit:

— Retire-toi, parce que j'ai été déjà prévenue des attentions d'un autre, je me suis donnée à un autre amant! Celui que j'aime est plus noble que toi, le soleil et la lune admirent sa beauté, ses richesses sont inépuisables, il est assez puissant pour faire revivre les morts, et son amour dépasse tout amour...

Le jeune homme, étonné, la pria de lui révéler le nom de son fiancé, mais Agnès dit pour toute réponse:

— Déjà je me suis donnée à ses caresses, déjà son corps s'est mêlé à mon corps. Si je l'aime, je suis chaste; si je le touche, je suis pure; si je le possède, je suis vierge.

Ce qu'entendant, le jeune homme devint malade d'amour, en danger de mort. Son père alla la prier, mais Agnès demeura inébranlable. Alors, le préfet entra dans une grande colère et, apprenant qu'elle était chrétienne, l'obligea soit à sacrifier à Vesta avec les vierges de la déesse, soit à devenir une prostituée. Mais elle de lui répondre:

— Je ne sacrifierai pas à tes dieux, et cependant je ne me laisserai pas souiller, car j'ai près de moi un gardien de mon corps, un ange du Seigneur.

Agnès fut aussitôt traînée dans le lieu du crime, qui devint pour elle un lieu de prière, et l'ange l'éclaira d'une lumière surnaturelle. Tous ceux qui voulaient l'approcher s'enfuyaient à la vue de cette lumière éclatante, et le fils du préfet lui-même qui désirait se venger de son refus en la déshonorant fut foudroyé à ses pieds. La légende raconte que le préfet éploré vint supplier Agnès de le lui ressusciter, et, sur la prière d'Agnès, le jeune homme ressuscita en confessant le Christ.

Mais les prêtres des dieux, soulevant le peuple, réclamaient sa mort, la mort de la magicienne et de la sorcière. On la jeta dans une fournaise, mais le bûcher s'éteignit. La tradition nous enseigne par la lumière qui l'environne et la défend du mal, par le bûcher qui s'éteint, comme elle y pénètre, que les passions effrayantes qui agitent l'homme peuvent être détruites par la seule pureté d'un coeur avide de Dieu, c'est pourquoi Agnès rend grâces, disant: "Je vous bénis, ô Père de Jésus-Christ, mon Seigneur, parce que votre fils a éteint le feu qui m'environnait". Pour en finir, elle eut la tête tranchée.

Chères mamans, n'ayez donc pas peur de placer vos jeunes filles sous la protection de sainte Agnès. Elle saura sûrement en prendre un soin jaloux et les aider à traverser les heures difficiles de l'adolescence, tout en se conservant intactes et pures.

ROSETTE.



Bernard et Maureen Lammers jeune couple de Louisville et Los Angeles, Calif., et membres de l'Association du Développement International étudient la carte d'un champ de mission en vue de leur départ comme missionnaires laïques en Amérique Latine. Organisée en 1957 à Paterson, N.J., comme centre d'entraînement pour missionnaires laïques catholiques, l'association accepte les hommes non-mariés et les couples de 21 à 45 ans qui désirent se dépenser au service des missions durant deux ou trois ans.

LE SENS DE L'ÉGLISE

L'année 1959 s'avance à grands pas! Que sera-t-elle? Question à laquelle on ne peut répondre, bien sûr, mais pour ceux que le sort semble favoriser ne doivent-ils pas accomplir tout en leur pouvoir afin qu'en cette année le règne de l'Amour et de la Paix s'établisse dans tout l'univers?

N'est-ce pas l'intention générale bénie par Notre Saint-Père le Pape pour ce mois de janvier? "Le sens de l'Eglise chez tous les chrétiens". Vous direz peut-être que le sens de l'Eglise et le règne de l'Amour sont deux choses bien différentes. Etudions le cas.

Avoir le sens de l'Eglise, c'est entretenir les idées, les doctrines et les décisions pratiques de l'Eglise hiérarchique Elle-même; c'est faire siens les désirs, les intentions, les problèmes des chefs religieux; c'est aimer l'Eglise et se laisser guider par Elle, voyant dans ses paroles, sa vie et son activité, la manifestation extérieure de cet esprit intérieur qui vient du Christ lui-même.

Il est évident qu'ayant le sens de l'Eglise, nous chercherons à étendre le règne de Jésus-Christ sur terre, son règne d'Amour et de Paix.

Notre Saint-Père le Pape ne nous indique-t-il pas les moyens à prendre en donnant lui-même l'exemple d'une charité toute chrétienne envers les déshérités de ce monde? Fort de sa foi ardente, il ne craint pas les qu'en dira-t-on. Par ses visites aux prisonniers, il pratique le commandement du Divin Maître: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même"; il imite Notre-Seigneur qui frayait indistinctement avec les riches et les pauvres, le juste ou le pécheur.

Ainsi devons-nous être tout à tous par une charité rayonnante parce que nous possédons la foi en un Dieu Sauveur, la foi en la sainte Eglise catholique, le plus grand don fait à l'homme. Que le flambeau de notre foi resplendisse sur le monde par l'éclat d'une vie exemplaire afin que nos frères séparés se joignent à nous pour propager le règne d'Amour et de Paix dans le monde entier.

Faisons de la semaine de l'Unité du 18 au 25 janvier, un temps de prières et de sacrifices; enseignons à nos enfants à pratiquer cette divine charité qui faisait dire aux païens des premiers chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment".

BRIGITTE.

Patron imprimé

9160
SIZES
12–20; 40

by Marian Martin

Numéro du patron: 9160

Grandeurs: 12-20; 40

Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

La personnalité peut être améliorée

Plus subtile que la beauté, plus chaude et plus vibrante que l'intelligence, la personnalité comme un paysage, peut être analysée dans ses parties, mais on ne peut l'apprécier que dans son entier. Ce n'est pas une clé magique donnée à quelques élus, et si l'on prenait le temps de s'arrêter, pour se découvrir, pour savoir si l'on est susceptible, entêtée, sarcastique, irresponsable, sans tact, égoïste, peu sincère, snob ou hautaine, l'on toucherait du doigt les traits saillants de son caractère et il ne resterait qu'à adoucir les uns, qu'à effacer les autres pour se composer une personnalité agréable.

Lorsque vous vous sentez maussade et que le livre ou la revue du jour ne parviennent pas à fixer votre attention, prenez-vous comme sujet d'examen, faites le bilan de vos capacités et de vos déficiences, divisez votre "moi" en parties que vous analyserez à la loupe (physique, intelligence, sentiment, caractère).

Le physique! ce n'est pas seulement une question de silhouette et de traits... Il y a aussi les gestes, la façon de parler, le maintien, la réaction qu'on provoque chez autrui, la toilette, etc...

Dans le domaine des sentiments: vos préférences? vos aversions? vos réactions devant les événements heureux, malheureux? Etes-vous bien disposée envers la vie? envers votre prochain en général? envers les hommes?

Passez ensuite à l'intelligence: votre degré de culture? est-il susceptible d'amélioration et de perfectionnement? Possédez-vous le sens de l'humour qui aide en toutes circonstances?

Et votre caractère? C'est le point névralgique, peut-être... Etes-vous honnête, sincère, généreuse, entreprenante, persévérante, courageuse? Vous servez-vous de votre volonté ou subissez-vous les influences environnantes? La sincérité, c'est la qualité sur laquelle doit se baser toute une vie.

Même si le résultat de l'examen est décourageant, il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Fantaisie alphabétique

Le jour où l'on nous mari.... A
Je m'en souviens, M. l'A....... B
Quand la messe fut commen C
Nous dit: "Il faudra vous ai D
Madame, vous obéir .... E
A votre époux, à votre ch.... F
Puisqu'il ne pourra plus chan G
Pour éviter qu'il ne se fa.... H
Ayez toujours un air gent.... I
Montrez un front pur qui rou J
Evitez tous les mauvais .... K
C'est ainsi que toujours
près d'.............................. L
Retenant son époux qui l'.... M
Une femme évite sa.............. N
Mais, si buvant son vin sans O
Il se mettait à la fra............. P
Qu'elle reste bien convain.... Q
Qu'en lui montrant toujours
son bon .... R
En l'enchaînant par la tendr S
En deviendra bientôt conf... U
Son amour sera retrou.......... V
Le ménage aura le beau f.... X
Au Canada, comme dans
tout pa .... Y
Il faut s'aider pour qu'on
nous.................................... Z

Belles dents, beaux enfants

Les mères de familles sont presque entièrement responsables de la santé générale de leurs enfants. Lorsque nous parlons santé, il nous faut nécessairement penser aux dents. Vous voulez vos enfants resplendissants de santé? Pour jouir d'une bonne santé, il faut se nourrir de tous les aliments conseillés par les nutritionnistes et les diététitiennes. Or pour parvenir à mastiquer adéquatement ces aliments, il faut de bonnes dents. Nous aimons regarder un beau sourire. En plus, nous savons faire la différence avec les personnes handicapées par de mauvaises dents, ou une maladie de gencives. C'est vraiment laid! A qui la faute? Aux parents, parce que dès le bas âge, ils ne s'occupèrent nullement des dents de leurs enfants.

Dès les premiers mois de la grossesse, c'est une course vers les magasins, afin de fournir à l'enfant toute la dentelle et la laine nécessaire. On veut que le petit ne manque de rien. Son berceau sera une attraction pour tous et chacun. Une fois né, on prend toutes les précautions nécessaires. On stérilise tout le matériel désigné à son alimentation, et en plus, on calcule à l'once près toutes les quantités requises. Cet amour pour votre enfant vous pousse légitimement à vouloir lui éviter toutes les maladies connues et inconnues. Au moindre rhume, on s'énerve et on s'inquiète! S'il fallait le perdre! Quelle catastrophe! S'il se fait mal, c'est tout un drame. Je sais, chères mamans, que dès les premiers instants, vous vous inquiétez pour la santé de votre petit. Ce grand dévouement vous honore.

Cependant, avez-vous pensé à ses dents? Saviez-vous que les dents pouvaient aider considérablement à la santé de votre enfant? Saviez-vous qu'en ne pensant pas à ses dents, vous pouvez détruire ce beau chef-d'oeuvre? Pensez-y donc, chères mères, et vous en verrez plus tard tous les avantages.



R. — **AU RELIGIEUX DU QUEBEC.** J'ai fait parvenir votre adresse à qui de droit et j'espère que vous obtiendrez de bons résultats.

* * *

Q. — Je lis régulièrement votre courrier et le trouve toujours très intéressant. J'aimerais, à mon tour, vous demander quelques renseignements. Pourriez-vous me donner les statistiques suivantes, ou me dire où je pourrais me les procurer: 1) population du Canada, 2) population du Manitoba, 3) population du Grand-Winnipeg, 4) population de St-Boniface, 5) population française de St-Boniface, 6) population française du Manitoba, 7) nombre de catholiques à St-Boniface, 8) nombre de catholiques au Manitoba? Vous remerciant à l'avance pour votre obligeance, je demeure.

STATISTIQUE.

R. — Permettez-moi d'abord de vous remercier de votre intérêt. Avant de répondre à vos questions, je dois vous dire que les chiffres que je vous donnerai ne seront qu'approximatifs, car le dernier recencement complet du Canada date de 1951. Il y en a eu un en 1956, mais il tenait compte surtout du point de vue économique et n'offre aucun des renseignements que que vous demandez. Je me suis donc procurée ailleurs, mais de sources sûres, les statistiques que voici: 1) population du Canada, 17,500,000; 2) population du Manitoba, 851,000; 3) population du Grand-Winnipeg, 420,000; 4) population de St-Boniface, 33,000; 5) population française de St-Boniface, 13,000; 6) population française du Manitoba, 67,000; 7) nombre de catholiques à St-Boniface, 15,684 en 1957 avec une augmentation approximative annuelle de 2½ pour cent; 8) nombre de catholiques au Manitoba, 220,000 environ, sans compter ceux des vicariats de la Baie d'Hudson et du Keewatin qui habitent notre province.

* * *

Q. — Vous dites toujours, et j'ai lu la même chose dans d'autres courriers du même genre, que la famille de la mariée doit faire les frais de la noce et de la décoration florale de l'église. Le marié n'assume que le coût de la cérémonie, des fleurs à la mariée, de celles des demoiselles et des garçons d'honneur et de son taxi. Tout en respectant votre opinion, il me semble que la famille de la mariée a trop de dépenses à faire, car les parents du marié ont aussi leurs invités. Nous avons payé avec plaisir la moitié des frais, lors du mariage de notre fils, et il me semble qu'il n'est que juste d'agir ainsi. Qu'en pensez-vous? — MIREILLE.

R. — Puisque cela vous faisait plaisir et que vous avez su vous entendre avec la belle famille de votre fils, vous avez bien fait. Cependant, d'après tous les livres d'étiquette à ma disposition, dont certains sont de France, d'autres d'Amérique et d'autres du Canada, l'étiquette décrète que tous ces frais reviennent aux parents de la mariée. Je crois que cette tradition a été établie parce que c'est la dernière fois que ces parents sont sensés faire des dépenses pour leur fille et que, dorénavant, le jeune homme la fera vivre, la logera, etc. Il a déjà eu les frais de la bague de fiançailles et de l'alliance, et il assume ceux du voyage de noces. Je dois vous avouer que mon opinion personnelle s'accorde parfaitement avec cette tradition. Dans certains cas, lorsque la famille de la fiancée n'a pas les moyens de faire les dépenses d'un grand mariage et que, pour des raisons d'ordre social, celle du fiancé le désire absolument, les deux familles peuvent se mettre d'accord et partager les frais. Si j'étais la mère de la mariée peu fortunée, cependant, je préférerais faire les choses très simplement dans l'intimité, me disant que j'ai fait tout ce que je pouvais faire pour ma fille et que je l'ai fait moi-même. En somme, ce qui compte, ce n'est pas la noce, mais bien les dispositions d'âme des mariés et la nature de leurs caractères qui assureront leur bonheur après qu'ils auront reçu le sacrement de mariage.

* * *

Q. — Veuillez, s'il vous plaît, me dire si une veuve porte son anneau et sa bague de fiançailles? Doit-elle les changer de main? Quels bijoux peut-elle porter? Merci à l'avance. — INQUIETE.

R. — Une veuve continue à porter son alliance, ainsi que sa bague de fiançailles, sur la même main. Quant aux bijoux, elle peut évidemment mettre à son poignet une montre et à ses oreilles des boucles de jais pendant les premiers mois. Ensuite, elle peut porter des perles, mais elle doit éviter les excès et sous aucun prétexte doit-elle s'affubler de brillants ou d'autres bijoux voyants.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire ce que je devrais faire pour corriger mon jeune fils du bégaiement? Il commence à grandir et cela l'humilie affreusement. Merci.

MAMAN EN PEINE.

R. — Ce défaut est d'origine nerveuse et il faudrait en chercher la cause et essayer d'être très calme avec cet enfant. Il serait bon aussi de consulter votre médecin. Voyez à ce que votre fils parle lentement et si c'est possible, faites-lui prendre des leçons de diction.

LOUISE.

Si tu pleures d'avoir perdu le soleil, les larmes t'empêcheront de voir les étoiles.

Rabindranath TAGORE.



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 40

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

UN NOUVEAU JARDIN D'ENFANTS OUVRIRA SES PORTES aux petits de 4 à 6 ans à St-Boniface, 278, rue Dumoulin, le 19 janvier, sous la direction de Mme Jeanne Daoust, licenciée du Manitoba Commercial School. Pour autres renseignements, signalez: CEdar 3-3083. 40-653-40C.

JEUNE FILLE VOUDRAIT LOUER 2 chambres non-meublées près hôpital St-Boniface, pour le 1er février. Signalez: CHapel 7-6433 après 6 h. à partir de lundi. 40-656-40C.

A LOUER — 2 chambres avec ou sans pension. Pour hommes. Signalez: CHapel 7-5752. 39-639-41C.

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

INFIRMIERS D'HOPITAL
$212.50 - $242.50
pour le Département des Anciens Combattants, à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux Bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, 702, Bureau de Poste Général, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 59-W503

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

ASSISTANT TECHNICIEN pour assister dans des expériences de génétique et des recherches de laboratoire et de serre y compris l'isolement et la purification des champignons vénéneux; expérience relative requise; pour le Département de l'Agriculture à l'Université du Manitoba, $272.50 - $310.

STENOGRAPHES pour différents département du gouvernement à Winnipeg; pas d'expérience requise; salaires initiaux de $162.50 à $217.50, selon qualifications (mentionnez le numéro de concours 59-W504).

Faites votre demande immédiatement à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 59-W504

ON DEMANDE — A St-Boniface. Près école Marion de préférence. Logis ayant 2 chambres à coucher ou plus. Signalez: CEdar 3-4356. 39-638-40C.

A LOUER — St-Boniface, 510, rue Archibald. Chambre fournie pour homme. Signalez: CEdar 3-6104. 40-654-41C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 36-624-T.F.

CONSTABLES DEMANDES
Pour la Cité de St-Boniface. Salaires: $292 - $346 par mois. Semaine de 40 heures — 5 jours. Plan de pension. Assurance de groupe. Qualifications: âge, 20 à 30 ans. Taille: 5'11" ou plus. Poids minimum: 160 lb. Grade 11, équivalent ou plus. Canadien ou sujet britannique. Haut calibre moral. Condition physique excellente. Si vous pouvez remplir les conditions ci-dessus mentionnées, adressez-vous au Chef de Police de St-Boniface. 40-655-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre 31 janvier. Signalez: CEdar 3-4546. 40-658-42C.

A LOUER — Norwood, 154, rue Claremont. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Signalez: GLobe 3-1275, après 6 h. 40-651-40C.

A LOUER — St-Boniface, 183, blvd Dollard. Chambre. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-2108. 40-652-41C.

A LOUER — St-Boniface, 343, ave Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5168. 40-659-T.F.

A LOUER — DOMREMY, SASK. 4 logis complètement modernes pour couple avec un enfant. Inclus: chauffage, lumière, poêle électrique, réfrigérateur, draperies. Loyer mensuel: $47. Dans "La Résidence Ste-Jeanne-D'Arc, Domremy, Sask. S'adresser à E.-C. Pourbaix, même adresse. 39-650-41C.

DESIRE ACHETER MAISON: 4 ou 6 pièces. St-Boniface, St-Vital, Norwood. Paierais comptant. S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 39-643-43C.

A VENDRE — Commode et table de toilette en acajou ainsi que lit fer avec sommier et matelas. Téléphone: WHitehall 3-3873. 39-640-40C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Rue Worthington. Bungalow: 4 pièces. Chauffage à l'huile automatique. Prix: $4,800. Comptant requis: $500. Balance facile. Signalez: CEdar 3-5050. 40-657-40C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-40C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Bnoiface — Duplex: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,000.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-646-40C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
St-Boniface — rue Cherrier. Prix: $8,500. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Près école Ste-Marie. Prix: $11,700. Maison en stuc: 5 pièces. 10 ans. 3 chambres à coucher. Cave complète. Lot 50'. Près autobus.
East Kildonan — Près église et école catholiques. Prix: $10,600. Bungalow en stuc: 4 pièces, 4 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de jeu au soubassement complet. Comptant requis substantiel.
East Kildonan — Près école et église catholiques. Prix: $9,950. Semi-bungalow en stuc. 14 ans. 6 pièces. Grands salon et cuisine, salle à manger. 3 chambres à coucher. Cave complète. Chauffage à l'huile. Comptant requis: $2,350. Balance sur 1ère hypothèque.
Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.
O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2077
39-647-40C.

10,000 jeunes coqs, vigoureux et bien portants, charnus, qui feraient la volaille à rôtir, à griller ou chapons, aux prix qui suivent: Agés d'une semaine, $12.00 pour 100; de deux semaines, $16.00 pour 100; de trois semaines, $22.00; de quatre semaines, $26.00; de cinq semaines, $30.00; de six semaines (entre 1 et deux livres) $36.00. Conditions: moitié argent comptant, moitié blé prod'hui et soyez certain d'avoir vos pre ou vanné. Commandez aujourjeunes coqs à votre gré. DEL-RAY POULTRY, 181, ave. Notre-Dame est, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-1712. 38-638-40C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour la classe des grades 5 et 6 dans un village canadien-français, à 20 milles de Winnipeg. Ecrire en mentionnant qualifications à Boite 642, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 39-642-40C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Retraite fermée

Le président du comité des activités catholiques, le Frère R.-A.-L. Mercier, nous disait lors de l'assemblée du 8 janvier que son projet d'une retraite fermée uniquement pour le conseil avait subi un échec. Il paraitrait qu'il n'y a plus de dates disponibles pour 1959.

Par contre, il suggéra que Provencher se joigne à la retraite fermée de la paroisse du Sacré-Coeur. Elle aura lieu à la Maison des Retraites vers la fin du carême, soit du 13 au 15 mars. Cette suggestion fut rouvée excellente et adoptée par le Conseil.

Nous nous réjouissons du fait que l'oeuvre des retraites fermées réussit à un si haut degré. Le bien accompli par ces retraites est incalculable, tel qu'attesté par tous ceux qui y prirent part dans le passé.

Comité de tirage

Le président, le Frère Alarie, rapporte qu'une distribution intense de billets a été effectuée. Le temps des fêtes étant terminé, il enjoint tous les possesseurs de ces billets de terminer leurs ventes au plus tôt et d'en faire remise avant le grand tirage de février. Ces billets se vendent d'ailleurs avec grande facilité, et le Conseil en profitera ainsi que les oeuvres de la Chevalerie.

Déjeuner-communion

Il aura lieu le dimanche 25 janvier prochain. Réservez d'avance cette date et venez nombreux faire cet acte de foi public. Le R. P. R. Bédard, O.M.I., chapelain, a bien voulu accepter de vous dire quelques mots à l'occasion. Le Rév. Père est toujours à la page. C'est un moderne et il sait s'exprimer d'une façon claire et concise.

Assemblée du 22

Ce sera l'assemblée du conférencier, le Frère Doiron. Ce dernier nous promet deux surprises pour l'avenir, dont l'une sera présentée lors du 22 prochain. Le Frère Doiron se donne beaucoup de peine afin de rendre ses assemblées intéressantes et y réussit pleinement. Venez donc en grand nombre appuyer ses efforts et passer une agréable soirée.

Bertrand Russell

Nous n'avons aucune félicitation à offrir à la CBC qui nous présente, de temps à autre, entre deux vues de tueries sauvages, des individus comme l'athée Bertrand Russell. Il est fort mathématicien, dit-on, et selon lui tout ce qui ne se prouve pas scientifiquement n'existe pas ou du moins doit demeurer en doute. En son "interview" il déclarait: "J'admets ce qui se prouve, je rejette ce qui est prouvé faux et je suspends tout jugement en ce qui, jusqu'ici, ne peut être prouvé."

Quelques secondes plus tard, à la question: "Que pensez-vous de l'au-delà et de la survie?", il eut un sourire dédaigneux en répondant: "C'est une ridicule niaiserie inventée pour le profit de quelques-uns." Admirons ici la logique de ce "grand" homme! S'il ne peut prouver l'existence de l'au-delà par ses faibles moyens il ne peut sûrement pas prouver sa non-existence. Et suspend-t-il jugement tel qu'il le disait plus haut? Mais pas du tout! "Niaiserie ridicule", affirme-t-il.

Par malheur, quantité d'auditeurs n'ont pas saisi cet exemple d'illogisme et demeurent impressionnés. C'est pourquoi le Conseil Provencher passa une résolution censurant la CBC qui nous présente ces balivernes scientifiques. Espérons que d'autres Conseils emboîteront le pas et que le Conseil d'Etat fera parvenir cette protestation à Ottawa. En l'intervalle, protestons par lettre aux quotidiens.

BISTOURI.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH VICTOR FONTAINE, late of the Village of St. Pierre in Manitoba, Carpenter, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, at St. Pierre, in Manitoba, on or before the 13th day of February A.D. 1959.
DATED at St. Pierre in the Province of Manitoba, this 7th day of January A.D. 1959.
MARCEL PREFONTAINE,
Solicitor for the executrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of IDA MANAIGRE, late of the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, Widow of Gédéon Manaigre, late of the same place, Farmer, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 18th day of February, A.D. 1959.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of January, A.D. 1959.
MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH AVILA EUDORE (ALDOR) (ALDORD) GOBEIL, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, Cabinet Maker, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 17th day of February, A.D. 1959.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 16th day of December, A.D. 1958.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of AMABLE VERMETTE, late of the Village of Richer, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.
ALL CLAIMS duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, Barristers, etc., 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 17th day of February, A.D. 1959.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 9th day of January, A.D. 1959.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of ALPHONSE BADIOU, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 17th day of February, A.D. 1959.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 9th day of January, A.D. 1959.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the administratrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of ALEXINA TRUDEAU, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Theodore Trudeau, late of the same place, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of February, A.D. 1959.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 13th day of January, A.D. 1959.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT
IN THE MATTER OF the estate of MOISE BRABANT, late of the Parish of Saint Norbert, of the Post Office of Vermette, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 24th day of February, A.D. 1959.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 14th day of January, A.D. 1959.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the administratrix.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 18 janvier, à 2 h. 30 p.m. Comme c'est la première réunion de l'année, il y aura élection de l'exécutif pour 1959. Invitation cordiale à tous les membres.

* * *

Banquet paroissial

Le samedi 10 janvier avait lieu, à la salle Guertin, le banquet paroissial annuel. La salle était comble de convives et groupait les divers éléments de la famille paroissiale. Un bel esprit y régna. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, profita de l'occasion pour remercier les Dames de Ste-Anne, organisatrices du banquet et de la soirée, leur présidente, Mme N. Pelland, et toutes les organisations et personnes qui se dépensent généreusement pour le bien de cette grande famille.

On notait avec joie au banquet la présence des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie et des Oblates Missionnaires de l'Immaculée. Avec le Père curé et les trois vicaires, la famille paroissiale était représentée au complet.

Bénédiction des enfants

Le dimanche 11 janvier, fête de la sainte Famille, eut lieu, dans l'après-midi, la cérémonie de la bénédiction des enfants. Un grand nombre de parents vinrent avec leurs enfants vénérer le petit Jésus de la crèche et recevoir la bénédiction du prêtre. Le R. P. Denys Ruest, O.M.I., présida la cérémonie et montra en quelques mots bien choisis que toute famille doit se modeler sur la sainte Famille et garder toujours au foyer la présence de Jésus.